



13

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Vevey.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *29 décembre* _____ 19*11.*

Pour le Département :

Le Chef du service de police,

Alcal



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du n° 4
de l'année 1909 au n° 136 de l'année 1911. Ce que nous certifions. Vevey le
5 Janvier 1917.

L'Officier de l'Etat civil de Vevey.

J. Schütz



13372/

esquisse et non finie

Registre des mariages A.

N^o 12 1912
Herr Guenod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herr Charles Lucien, bibliothécaire de l'École Normale Supérieure à Paris
Célibataire
originaire de Pithy - le François (Marne France) par option domicilié à Paris 1^{er} arrondissement, né à Altkirch, Haut Alsace, le dix sept Janvier mil huit cent vingt quatre fils de Jean Herr et de Marie Anne Gilardini, épouse.

2. Guenod Jeanne Mary Anna
Célibataire
originaire de Pithy & Corsier domiciliée à Pithy, née à Pithy le dix sept Août mil huit cent quatre vingt cinq fille de Victor Juste Henri Guenod, docteur médecin à Pithy et de Charlotte Elise Caroline Lurichod, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Antoine Herr, docteur médecin à Decann France.
- 2. Victor Guenod, docteur médecin à Pithy

Les publications ont eu lieu à Pithy le dix huit à Corsier le vingt deux & à Paris, 5^e arrondissement, le vingt quatre novembre mil huit cent onze. Le certificat de publication à Pithy le François a été relevé le quatre Décembre de la même année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pithy, le trois Janvier mil neuf cent douze

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
promesses de mariage, certi-
ficats de publications à Pithy
le François Paris, Pithy et
Corsier, déclaration de l'officier
de l'état civil à Genève et permis
de célébration du Département
de Justice & Police du Canton
de Vaud
Communiqué à l'officier de
l'état civil de Corsier & à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Les époux :

Herr Herr
Jeanne Herr

Les témoins :

Herr
Herr

L'officier de l'état civil :

J. Guenod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 2
Dorner - Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorner, Julien Emmanuël, — galecher, —
célibataire, —

originaire de St Stephan (Berne) — domicilié à

Vevy — né à

Vevy, — le seize novembre —

mil huit cent quatre vingt cinq — fils de

Jacob Dorner, décédé, — et de

Julie Wägger, actuellement femme Collet à Genève,

2. Henchoz, Lina Augusta, cigarière, —
célibataire, —

originaire de Rossinière, — domiciliée à

Vevy — née à

Corsier (Plan Des'ub) le vingt cinq septembre —

mil huit cent quarante un — fille de

Charles-Henri Constantin Henchoz, décédé, et de

Louise-Elise Saugy, cigarière à Vevy,

Comme témoins :

1. Albert Bel, — magasinier à Vevy —

2. Basile Monnard, cordonnier à Vevy, —

Les publications ont eu lieu à Vevy le dix-huit, à St Stephan
et à Rossinière le vingt novembre mil neuf cent
onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le dix janvier mil neuf cent douze,

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à St Stephan
Vevy et Rossinière

Les époux :

Julien Dorner
Augusta Dorner

Les témoins :

Bel
Monnard

L'officier de l'état civil :

Henricq

Registre des mariages A.

N^o 3
Monnard-Moulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard, Pierre-Alfred, cordonnier,
célibataire, _____

originaire de Attalens (Fribourg) _____ domicilié à
Martigny Ville _____ né à
Lauterne _____ le neuf juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt _____ fils de
Monnard, François-Basile, à Tèrey, _____ et de
Marie Catherine née Rochud, _____

2. Moulet, Alice-Christine, _____
célibataire, _____

originaire de Rossens-Posat (Fribourg) _____ domiciliée à
Rossens _____ née à
Rossens _____ le vingt février _____
_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
Moulet, Jean-Joseph, à Ruisternens, _____ et de
Marie née Clément. _____

Comme témoins :

- 1. Emile Serex, journalier à Tèrey _____
- 2. Basile Monnard, cordonnier à Tèrey _____

Les publications ont eu lieu à Martigny Ville le vingt, à Rossens
le vingt un et à Attalens le vingt deux Décembre
mil neuf cent onze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Tèrey, le treize Janvier mil neuf cent
douze. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat-Civil
de Martigny. _____

Les époux :

Alfred Monnard
Alice Monnard

Les témoins :

Emile Serex
B. Monnard

L'officier de l'état civil :

J. Serex

Communiqué aux Etats civils de
Attalens, Martigny & Rossens

Registre des mariages A.

N° #
Michel Champrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel, Paul - Robert - Léonard, _____
fabriquant de casquettes,
célibataire, _____

originaire de Villarod, Fribourg, _____ domicilié à
Vevey _____ né à

Bordier, Jean Dessus, _____ le trente-un janvier _____
mil huit cent cinquante-trois _____ fils de

Gabriel-Casimir Michel, ferblantier à Vevey et de
Fanny-Augustine née Perret, au dit lieu.

2. Champrenaud, Violette-Germaine, journaliste
célibataire, _____

originaire de Cully et Lutry _____ domiciliée à
Vevey, _____ née à

Vevey, _____ le huit mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Marius-Joseph-Rodolphe Champrenaud, ferrurier et de
Josephine-Anna Mottet, au même lieu.

Comme témoins :

1. Albert Hebischer, fondateur à Vevey, _____

2. Georges Hebischer, fondateur à Vevey, _____

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt cinq, à Cully
le vingt-neuf, à Villarod le trente Novembre et à
Lutry le deux décembre mil neuf cent onze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix sept janvier mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
consentement à mariage
du père de l'épouse, promesse
de mariage, certificats
de publications à Villarod
Vevey, Cully et Lutry.
Autorisation du Conseil d'Etat
du Canton de Vaud. _____

Communiqué aux Etats communaux
de Villarod, Lutry et Cully

Les époux :

Paul Michel
Germaine Michel

Les témoins :

Albert Hebischer
Georges Hebischer

L'officier de l'état civil :

J. Hebischer

Registre des mariages A.

N° 5.
Vendredi-Reitzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Vendredi, Eugène Louis, journaliste, célibataire.*

originaire de *Corboulettes (Fribourg)* domicilié à *Vevy* né à *Fribourg, Ruverelle* le *vingt deux Septembre* mil huit cent *quatre vingt onze*, fils de *Paul Ignace Vendredi, décédé* et de *Catherine née Waber, ménagère à Vevy*

2. *Reitzi, Marguerite, couturière, célibataire.*

originaire de *Frogens (Fribourg)* domiciliée à *Vevy* née à *Vevy* le *quinze Mars* mil huit cent *quatre vingt treize*, fille de *Marie Bertha Reitzi, cigarière à Vevy*

Comme témoins :

- 1. *Albert Exquis, Cafetier à Vevy.*
- 2. *Louis Nozier, magasinier à Vevy.*

Les publications ont eu lieu à *Vevy le seize*, à *Frogens* et à *Corboulettes le vingt un Décembre* mil neuf cent *onze*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le *dix neuf Janvier* mil neuf cent *douze*.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, consentement à mariage de la mère de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Corboulettes Vevy et Frogens, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Les époux :

Vendredi Louis
Vendredi Marguerite

Les témoins :

A. Exquis.
Ls Nozier

L'officier de l'état civil :

F. Faurx
Kempfle

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux *Etats civils* de *Courbeon et Frogens*

Registre des mariages A.

N° 6
Ferriraz Vigerzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriraz, Emile, _____ electricien, _____
célibataire, _____

originaire de Chavornay et l'Abergement _____ domicilié à
Vevey, _____ né à

Chavornay _____ le quinze mai, _____
mil huit cent quatre vingt neuf, _____ fils de

François Auguste, décédé, _____ et de
Léa-Fanny-Esther née Ravussin, décédée.

2. Vigerzi, Angela, employée de fabrique de chocolat
célibataire, _____

originaire de Lugliate, (Côme, Italie), _____ domiciliée à
Vevey, _____ née à

Lugliate _____ le six Août _____
mil huit cent nonante un, _____ fille de

Martino Vigerzi, _____ et de
Rosa Andreani, décédée.

Comme témoins :

1. Auguste Veillard, } electriciens à Vevey. _____
2. Jules Biouda } _____

Les publications ont eu lieu à Vevey le quatorze, à Chavornay
et à l'Abergement le dix huit octobre et à Lugliate les
cinq et douze Novembre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux Janvier mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
actes de décès des père et mère
de l'épouse, promesse de ma-
riage, certificats de publications
à Chavornay, l'Abergement,
Vevey et Lugliate.

Les époux :

E. Ferriraz
Angèle Ferriraz

Les témoins :

Veillard Auguste
Biouda Jules

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Communiqué aux Etats civils
de Chavornay, Lugliate
et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 7.
Arnaud-Dufay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnaud, François-Tierre-Philippe, plâtrier-peintre
célibataire, _____

originaire de Rossinière _____ domicilié à

Vevy _____ né à

Vevy, _____ le cinq juin, _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq, _____ fils de

Philippe-Emile Arnaud, décédé, _____ et de

Pauline-Marie-Louise-Jenny Carrier, blanchisseuse

à Vevy. _____

2. Dufay, Hélène, _____ cigarière, _____

célibataire, _____

originaire de Sassel et Palézieux _____ domiciliée à

Vevy _____ née à

Grandson, _____ le treize Octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix, _____ fille de

Jean-Louis Dufay, tailleur à Vevy, _____ et de

Augustine-Anthanie Pasteur, au dit lieu.

à _____

Comme témoins :

1. Charles Cornier, vitrier à Vevy, _____

2. César Neyroud, menuisier à La Tour de Tilly _____

Les publications ont eu lieu à Vevy le seize, à Rossinière,

à Sassel et à Palézieux le vingt-un décembre

mil neuf cent onze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt-deux janvier mil

neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,

promesse de mariage, cer-

tificats de publications à

Rossinière, Sassel, Palézieux

et Vevy. _____

Communiqué aux Etats civils de

Rossinière, Palézieux et

Grandson par _____

Les époux :

Arnaud François

Arnaud Hélène.

Les témoins :

Ch. Cornier

C. Neyroud.

L'officier de l'état civil :

Héliou

Registre des mariages A.

N^o 8
Bercher-Schölling

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bercher, Robert-François-Olivier, _____
célibataire, _____
Directeur de fabrique, _____
originaire de Etoy (Vaud), _____ domicilié à
Glis-Gomseren _____ né à
Vevay _____ le premier Novembre _____
_____ mil huit cent Soixante-huit, _____ fils de
Jacques-Auguste Bercher, à Vevay _____ et de
Marie-Chèrese née Uhlemann. _____

2. Schölling, Clara-Adwine-Elfriede, _____
célibataire, _____
originaire de Hagen, Westphalie, _____ domiciliée à
Silschede-Atbeck, Westphalie _____ née à
Hagen _____ le sept Avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
Schölling Kaspar-Wilhelm Surveillant de mine, et de
Alwine née Fischer, à Silschede. _____

Comme témoins :

- 1. Jacques Bercher, ancien négociant à Vevay _____
- 2. Henri Bercher, artiste peintre à Vevay _____

Les publications ont eu lieu à Glis le vingt-cinq, à Etoy le vingt-six Juillet, à Hagen le dix août et à Silschede le trois septembre mil neuf cent onze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt-deux Janvier mil neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication diti-
vié par l'état civil de Bri-
gue. _____

Les époux :

Bercher Olivier
Bercher Elfriede

Les témoins :

Jug^s Bercher²
H. E. Bercher

L'officier de l'état civil :

J. Genin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne par l'Etat civil
de St-Bret Glis-Beigue

Registre des mariages A.

N° 9,
Chiovenda - Bionaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiovenda, Natale, — mason, —
célibataire, —

originaire de Premosello (Novare, Italie), — domicilié à
Vevy, — né à
Premosello — le vingt trois Avril —
— mil huit cent quatre vingt Sept, — fils de
Pietro, mason à Premosello — et de
Maddalena Badano, décédée. —

2. Bionaz, Marie Thérèse, — cigarière, —
célibataire. —

originaire de Brissogne (Curin, Italie), — domiciliée à
Vevy, — née à
Brissogne — le deux février —
— mil huit cent quatre vingt neuf — fille de
Samuel Bionaz, manoeuvre à Vevy — et de
Marie Césarine Gast, décédée. —

Comme témoins :

1. Joseph Saluard, manoeuvre à Vevy
2. Samuel Bionaz, manoeuvre à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt un Octobre, à
Premosello et à Brissogne les dix neuf et vingt six
Novembre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt Sept Janvier mil neuf
cent onze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la mère de
l'époux, acte de consentement
du père de l'époux, promesse
de mariage, certificats de
publications à Premosello, Vevy
& Brissogne, permis de célébration
du Département de Justice & Police
du Canton de Vaud.
Communiqué à la Chancellerie
à Lausanne

Les époux :

Chiovenda Natale
Chiovenda Thérèse

Les témoins :

Joseph Saluard
Bionaz Samuel

L'officier de l'état civil :

Bionaz

Registre des mariages A.

N° 10.

Genoud - Guenoud
nié Bertholet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoud, Amédée - Alfred, Charretier, _____
Célibataire, _____originaire de Châtel St Denis _____ domicilié à
Vevy, _____ né àChâtel St Denis _____ le vingt neuf Janvier _____
_____ mil huit cent _____ fils deGenoud Eugène, journalier à Châtel St Denis et de
Elise Genoud, née Chillet, au dit lieu. _____2. Bertholet, Alice, _____ journalière
divorcée de Emile Julien Guenoud dès le vingt huit
juin mil neuf cent neuf, _____originaire de Cully et Lutry _____ domiciliée à
Vevy _____ née àChâteau d'Veve _____ le trois Juillet _____
_____ mil huit cent Septante - Sept, _____ fille de

Rose Marie Elise Bertholet, décédée. _____ et de

Comme témoins :

1. Louis Pilet, employé au télégraphe, à Vevy,
2. François Thuillard, huissier à Vevy. _____Les publications ont eu lieu à Vevy le trente, à Cully le trente
un décembre mil neuf cent onze, à Châtel St Denis
le premier et à Lutry le trois Janvier mil neuf
cent douze. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevy, le vingt neuf Janvier mil neuf
cent douze. _____

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Guenoud - Bertholet avec mention de divorce
promesse de mariage, certificats
de publications à Châtel St Denis
Vevy, Cully et Lutry. _____

Les époux :

Alfred Genoud
Alice Genoud

Les témoins :

Ls Pilet
F. Thuillard

L'officier de l'état civil :

J. Durand

Communiqué aux Etats civils de
Châtel St Denis, Cully et Lutry.

Registre des mariages A.

N° 11
Dinkel-Haring

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dinkel, Alfred, — Contre maître relieur, —
célibataire

originaire de Rheinfelden (Argovie) domicilié à
Vevey, né à
Bâle le trente Juin
mil huit cent Septante deux fils de
David Dinkel, décédé, et de
Sophia née Wunderle, à Paris.

2. Haring, Rosa, mécanicien-dentiste,
célibataire

originaire de Mergelstetten, Amt Meidenheim, Bade domiciliée à
Vevey, née à
Kreuzlingen le quatre Septembre
mil huit cent quarante-deux, fille de
Ferdinand Haring, décédé, et de
Rosa-Ernest, actuellement femme Nyburg,
à Dintikon.

Comme témoins :

- 1. Emile Keller
- 2. Ernest Renk } Tailleurs à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le trente, à Rheinfelden
le trente-un décembre mil neuf cent onze, à
Mergelstetten du deux au treize Janvier mil neuf cent
douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente un Janvier mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès du père de l'épouse,
acte de consentement de la
mère de l'épouse, promesse de
mariage, certificats de publication
à Rheinfelden, Vevey et Mergelstetten.

Les époux :

Alf. Dinkel
Rosa Dinkel

Les témoins :

Keller Emile
Renk Ernest

L'officier de l'état civil :

Geslin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'Etat civil de
Rheinfelden et à la Chancellerie
à Vevey à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 12

Sutter - Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sutter, Jules - Henri - Edouard, employé postal, célibataire,

originaire de Kolliken (Argovie), domicilié à

Nevy, né à

Nevy, le neuf juin

mil huit cent quatre vingt deux, fils de

Jules Sutter, décédé, et de

Madelaine Blum, à Nevey,

2. Moret, Jeanne - Marie, femme de chambre, célibataire,

originaire de Ollon, domiciliée à

Nevy née à

Arveyes le vingt neuf janvier

mil huit cent quatre vingt sept, fille de

Julie Elise Moret, actuellement femme Ansermet et de

à Arveyes.

Comme témoins :

1. Jean Sutter, facteur postal

2. Constantin Parbel, facteur postal à Nevey.

Les publications ont eu lieu à Nevey le treize, à Kolliken, Ollon et Flühmoz le quatorze janvier mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le trois février mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Kolliken, Nevey, Ollon & Flühmoz.

Les époux :

J. Sutter
Jeanne Sutter

Les témoins :

J. Sutter

L. Machy

L'officier de l'état civil :

J. Sutter

Per décision du 9 mars 1917 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci contre de Jules-Henri-Edouard Sutter en ce sens que le nom de famille Sutter, écrit par erreur Sutter, soit écrit avec un seul t soit Suter

Inscrit le 13 mars 1917. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Copie 1^{re} duplicata. à l'Etat Civil d'Ollon. à de Kolliken.

Registre des mariages A.

N° 13.
Fasana - Bianchi-Clementi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasana, Luigi - Pietro, menuisier, _____
célibataire, _____

originaire de Rosenna, Côme Italie, _____ domicilié à
Vevy, _____ né à
Rosenna _____ le quinze juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fils de
Fasana Samuele, agriculteur à Rosenna _____ et de
Della Torre Enrichetta, au dit lieu _____

2. Bianchi-Clementi, Luisa-Marie demoielle de
célibataire _____

originaire de Côme Italie, _____ domiciliée à
Vevy, _____ née à
Vevy, _____ le trente Septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
Filippo Tito Gallo, rustiqueur à Vevy, _____ et de
Josephine Bétemps, au dit lieu _____

Comme témoins :

1. Felix Borgatta }
2. Victor Sironi } menuisiers à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le quatre Novembre, et à
Rosenna les vingt six Novembre et trois Decem-
bre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le trois février mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage,
certificats de publications
à Rosenna et à Vevy,
permis de célébration du
Département de Justice et
Police.

Les époux :

Paul Fasana
Luisa Fasana

Les témoins :

Borgatta Felix
Sironi Victor

L'officier de l'état civil :

Guénin

Communiqué à la Chancellerie
le 14 à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 14
Jaunin - Décoppet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaunin, François, _____ Comptable, _____
célibataire, _____

originaire de Rivaz _____ domicilié à
Nevy, _____ né à

Rivaz, _____ le seize Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt cinq, _____ fils de

Jules, décédé, _____ et de

Elise née Gilléron, actuellement femme Longchamp
& Morges.

2. Décoppet, Marie-Aurilie, _____
célibataire, _____

originaire de Suisvaz _____ domiciliée à
Aubonne _____ née à

Romainmôtier _____ le vingt-neuf Avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept, _____ fille de

Emile Décoppet instituteur à Aubonne _____ et de
Marie née Zahnd, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Alfred Linder, employé de bureau }
2. Jacques Frey, voyageur de commerce } à Nevey.

Les publications ont eu lieu à Nevey le neuf, à Rivaz, Suisvaz
et Aubonne le treize Décembre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le trois février mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesse de mariage, cer-
tificats de publications à
Rivaz, Nevey, Suisvaz et
Aubonne.

Les époux :

François
Aurilie Jaunin

Les témoins :

Alfred Linder
Jacques Frey

L'officier de l'état civil :

J. Linder

Communiqué aux états civils
de Saphorin, Mathay
à Aubonne.

Registre des mariages A.

N° 15
Gerbes - Jan.

Par jugement du Tribunal du
District d'Oron rendu
en date du 1^{er} novembre 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 16 mars
1919 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans et six
mois le délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 7 avril 1919.
L'officier de l'état civil:

V. Jolly

copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerbes, François-Louis, chocolatier,
célibataire,

originaire de Fontaine-Lutry, St Saphorin et Epesses domicilié à
La Cour de Pully

né à
Chexbres le sept juillet

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Jules-Euphrase Gerbes vigneron à Chexbres et de
Julie-Félicie née Paccard, au dit lieu.

2. Jan, Ida, repassuse,
célibataire,

originaire de Châtillens domiciliée à
Vevy

née à
Châtillens le onze Janvier

mil huit cent quatre vingt onze fille de

Jamès-Frédéric Jan, cantonnier à Châtillens et de
Rosine Cousinay née Fayet, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Louis Moret, cafetier à Vevy

2. Henri Jan, employé au gaz, à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt cinq, à La Cour de
Pully le vingt huit, à Fontaine et St Saphorin le vingt
neuf, à Epesses et Châtillens le vingt-neuf et à Lutry
le trente Novembre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le cinq février mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat Civil
de La Cour de Pully.

Les époux :

Louis Gerbes
Ida Gerbes

Les témoins :

Louis Moret
Henri Jan

L'officier de l'état civil :

J. Jolly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de
Lutry, Lutry, St Saphorin, Cully
La Cour de Pully

Registre des mariages A.

N° 16
Pinello-Gambertoglio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pinello, Giuseppe - Antonio, charpentier, _____
Celibataire, _____

originaire de Piocca (Cuneo, Italie) _____ domicilié à
Montreux (Stimchamp) _____ né à

Piocca _____ le vingt sept juin _____
_____ mil huit cent Septante-huit, _____ fils de

Francesco - Agostino, négociant en vins à Piocca _____ et de
Stantero Maria - Maddalena, diécide, _____

2. Gambertoglio, Teresa, _____
Celibataire _____

originaire de Galliano (Alexandrie, Italie) _____ domiciliée à
Nevy, _____ née à

Galliano _____ le dix sept Août _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de

Filippo, agriculteur à Sandetiderio (Alexandrie) _____ et de
Marina Celestina, au dit lieu. _____

Comme témoins :
1. Giuseppe Rugga, maçon
2. Jacinthe Livan, Cordonnier } à Nevy.

Les publications ont eu lieu à Nevy le quatorze et au Châtetard
le dix huit Octobre, et Piocca le dix sept et à Galliano
le seize Novembre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Nevy, le cinq février mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :
Certificat de publication
délivré par l'Etat Civil
à Montreux.

Les époux :
Pinello Giuseppe
Pinello Teresa

Les témoins :
Rugga, Giuseppe
Livan

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à l'archivier
à Lausanne par
l'officier de l'état civil à Montreux

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 17
Besson - Tittel
divorcée Zeiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Jean - Henri, jardinier, divorcé de Joséphine Marguerite Lachonal dès le trois Mars mil neuf cent neuf, originaire de Bellerive, Vaud, domicilié à Vevey, né à Dully le huit Avril mil huit cent Septante-neuf fils de Henri Charles Besson, cocher à Buenos Aires et de Marie Louise Hauswalt, diécédée.

2. Tittel, Juliette - Hortense, employée d'imprimerie divorcée de Joseph Célestin Zeiter dès le dix-Sept Janvier mil neuf cent onze, originaire de Biel, Conches, Valais, domiciliée à Vevey, née à Yornagny le vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de Jules Edouard Tittel, charron à Clarens et de Marie Marguerite née Gerdon, à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Aimé Rechat, cafetier } à Vevey.
2. Robert Ance, jardinier }

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt, à Biel le vingt-un et à Bellerive le vingt-un janvier mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-Sept Février mil neuf Cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Besson-Lachonal avec mention du divorce, acte de mariage Zeiter-Tittel avec mention du divorce, promesse de mariage, Certificats de publications à Bellerive, Vevey et Biel.

Communiqué aux Etats civils à Constantine et Seltkirgen

Les époux :

Besson Jean
Hortense Besson

Les témoins :

Rechat Aimé
Robert Ance

L'officier de l'état civil :

Recher

Registre des mariages A.

N° 18

Rössli - Rössli
nié Liand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rössli Louis, agriculteur, divorcé de Apollonia Bellwald dès le vingt cinq Janvier mil neuf cent onze, originaire de Lion, domicilié à Vevy, né à Vège le huit Janvier mil huit cent quatre vingt quatre fils de Jean-Joseph Rössli, agriculteur à Lion et de Louise nié Guntern, ménagère à Lion.

2. Rössli nié Liand Marie Marguerite, employée veuve de Henri Emile Rössli dès le deux décembre mil neuf cent huit, originaire de Lion domiciliée à Vevy née à Grone et Saviese le quatre Novembre mil huit cent quatre vingt trois fille de Germain-Marie Liand, agriculteur à Grone et de Marie Louise nié Weber, ménagère à Grone.

Comme témoins :

1. Paul Rössli, maraîchier }
2. Charles Rössli, ébéniste } à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Lion et à Vevy le vingt Janvier mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le dix-sept Février mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Rössli-Bellwald, avec mention du divorce, acte de décès du premier mari de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Lion et Vevy.

Les époux :

Rössli Louis
Rössli Marie

Les témoins :

Rössli Paul
Rössli Charles

Communiqué à l'état civil
de Lion

L'officier de l'état civil :

Heinrich

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19 Terret-Becker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terret Charles-Jean, appareilleur, veuf de Aline Marie née Pasche,

originaire de Esserlines A Yverdon, domicilié à Vevey, né à

Corsier le vingt six Avril mil huit cent quatre vingt deux.

fils de Louis Elie Terret, cordonnier à Lausanne, et de Alice née Chollet, cigarière à Vevey.

2. Becker, Fanny Henriette employée d'imprimerie célibataire

originaire de Chardonnay sur Morges domiciliée à Vevey née à

Vevey le deux Avril mil huit cent quatre vingt deux.

Victor Edouard Michel Becker, appareilleur à Vevey et de Anne Marie Catherine Pillet, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Ernest Gindroz, couvreur
2. François Chuilbaud, huissier municipal } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt, à Chardonnay le vingt deux et à Esserlines le vingt trois janvier mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix neuf Février mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte de décès de la première femme de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Esserlines Vevey et Chardonnay, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Les époux :

Terret Charles
Becker Fanny

Les témoins :

Gindroz Ernest
Chuilbaud François

L'officier de l'état civil :

Henrici

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué aux Etat civils de Yverdon et Villars sous Yverdon.

Registre des mariages A.

N° 20

Zimmermann-Alrech

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Alfred, charpentier, célibataire.

originaire de Döttingen (Argovie) domicilié à
 Vevey né à
 Döttingen le dix-neuf Septembre
 mil huit cent quatre vingt un fils de
 Josef Zimmermann, décédé et de
 Katharina nie Höfle, décédé.

2. Alrech, Emma, ménagère, célibataire.

originaire de Braunegg (Argovie) domiciliée à
 Windisch née à
 Windisch le trente Janvier
 mil huit cent quatre vingt trois fille de
 Rudolf Alrech, entrepreneur à Windisch et de
 Verena nie Hartmann, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Emile Busenbart, menuisier, } à Vevey.
 2. Emile Monod, charpentier }

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt-sept, à Döttingen
 et Windisch le vingt-neuf et à Braunegg le
 trente Janvier mil huit cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt deux Février mil
 neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des
 époux, promesses de maria-
 ge, certificats de publica-
 tions à Döttingen, Vevey
 Braunegg et Windisch

Les époux :

Zimmermann Alfred
 Zimmermann Emma

Les témoins :

E. Busenbart
 Emile Monod.

L'officier de l'état civil :

S. Prévost

Communiqué aux Etab civils de
 Döttingen, Braunegg et
 Windisch

Registre des mariages A.

N° 21
Virchaux - Hochberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Virchaux, Jamel-Frédéric Gustave, ingénieur
cibataire

originaire de Saint Blaise domicilié à
Nevy né à
Saint Blaise le treize un juillet
mil huit cent quatre vingt cinq, fils de
Virchaux, Paul-Frédéric, rentier à St. Blaise et de
Marie Emma née Junier, au dit lieu.

2. Hochberg, Raïssa,
cibataire

originaire de Nikolaeff (Gouvernement de Kherson, Russie) domiciliée à
Nevy, née à
Nikolaeff le vingt quatre ~~Septembre~~ ^{Sept. Octobre}
mil huit cent quatre vingt huit, fille de
Saul Hochberg, commerçant à Kremlin-Bicêtre (Seine) et de
Berthe Hochberg, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Saul Hochberg, commerçant à Kremlin-Bicêtre
- 2. Berthe Hochberg, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Nevoy le vingt et à St. Blaise le
vingt deux sansie mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevoy, le deux Mars mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,
promesse de mariage, déclara-
tion du Rabbin de Nikolaeff
déclaration du Consul de Rus-
sie à Lausanne, certificats de
publications à Nevoy et St. Blai-
se.

Les époux :

J. Virchaux
R. Verchaux

Les témoins :

Hochberg
B. Hochberg

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à l'Etat civil de St. Blaise
le la chancellerie d'état à
Lausanne

Registre des mariages A.

N° 22

Bertholet-Crolliet
divorcée Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet, Arnold Frédéric François ^{gypsière -}
célibataire,

originaire de Rougemont, domicilié à
Nevy né à
Nevy le dix-neuf avril
mil huit cent Septante trois, fils de
Jacques Louis François, décédé, et de
Marie Elise née Schmidt, décédée.

2. Crolliet, Rose-Marie, ouvrière de fabrique,
divorcée de Paul Henri Steiner dès le vingt huit
février mil huit cent huit,

originaire de Wälderswyl (Bern), domiciliée à
Nevy née à
Seigneux le dix-neuf mai
mil huit cent Septante cinq, fille de
Jacques Samuel Crolliet, agriculteur à Seigneux, et de
Rosine née Viret, défunte.

Comme témoins :

1. Jules Derivaz, Cigariier à Nevoy.
2. François Chevillard, huissier municipal au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Nevoy le treize, à Rougemont
le quinze et à Wälderswyl le seize janvier mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le quatre Mars mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
acte de mariage Steiner-Crolliet
avec mention du divorce,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à Rou-
gemont, Nevoy & Wälderswyl.

Les époux :

Bertholet Arnold
Bertholet Rose Marie

Les témoins :

Jules Derivaz
F. Chevillard

L'officier de l'état civil :

J. Derivaz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Vobis civils de
Rougemont & Wälderswyl

Registre des mariages A.

N^o 23
Dufrene - Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufrene, Emile Louis, garde frontière, célibataire,

originaire de Aigle et Leyzin, domicilié à Chavannes de Bogis né à Leyzin le vingt neuf Novembre mil huit cent septante Sept, fils de Louis Dufrene, à Leyzin et de Louise Rosine née Andersenof, décédée.

2. Roth, Rosa Marguerite, sans profession, célibataire,

originaire de Sedorf (Berne), domiciliée à Nyon, née à Villars le Grand le seize Mars mil huit cent quatre vingt onze, fille de Roth, Jean Abraham à Avanches et de Françoise Emma née Guerry, décédée.

Comme témoins :

- 1. Jules Gitzay, négociant
- 2. Adrien Gitzay, agent de police } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Chavannes de Bogis, Nyon et Sedorf le seize, à Aigle le dix Sept & à Leyzin le dix neuf Février mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage. Vevey, le Sept Mars mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat civil de Grand.

Communiqué aux Etats civils de Aigle, Leyzin, Crans, Sedorf & Nyon

Les époux :

Dufrene Emile
Dufrene Rosa

Les témoins :

Gitzay
Gitzay Adrien

L'officier de l'état civil :

J. Schürch

Registre des mariages A.

N° 24.
Rinsoz-Rinsoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rinsoz, Albert Ami, _____ courrier, _____
célibataire, _____

originaire de Chardonne _____ domicilié à
Grasse, Alpes Maritimes, France, _____ né à
Bullet, _____ le vingt huit Décembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de
Rinsoz, Henri Louis horloger à Bullet, _____ et de
Marie Zilie nie Chevinaz, Décédée. _____

2. Rinsoz, Henriette-Marie _____ couturière, _____
célibataire, _____

originaire de Chardonne, _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey, _____ le quinze Novembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt, _____ fille de
Jean Louis Rinsoz, fabricant de cigares à Vevey et de
Sophie Marie Neyre, au dit lieu. _____

Comme témoins :

1. Henri Rinsoz à Bullet, père de l'époux.
2. Louis Rinsoz-Veyre, à Vevey, père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Chardonne du vingt deux janvier
au cinq février, à Vevey du vingt trois janvier au trois
février et à Grasse du vingt cinq janvier au quatre
février mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le dix-neuf Mars mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication déli-
vré par l'Etat Civil de
Nordier. _____

Les époux :

Albert Rinsoz
Henriette Rinsoz

Les témoins :

M^{me} Rinsoz
L. Rinsoz-Veyre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de

Registre des mariages A.

N° 25
Pilet-Monney.

Par jugement du Tribunal du District de Neuchâtel rendu en date du 14 janvier 1919 déclaré définitif et exécutoire le 12 février 1919 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 18 février 1919.
L'officier de l'état civil:
A. M... ..

Copie pour double.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Louis-Gabriel, bachelier, célibataire,

originaire de Rossinière, domicilié à Neuchâtel,

né à Corsier le trois juillet mil huit cent quatre vingt dix fils de

Henri-Louis Pilet, bachelier, et de Louise-Jenny née Horny, à Neuchâtel.

2. Monney, Marie-Angèle, Sommière, célibataire,

originaire de Torbel (Fribourg), domiciliée à Neuchâtel,

née à Châteland (Fribourg) le vingt deux janvier mil huit cent quatre vingt huit, fille de

Jean-Julien Monney, décédé, et de Marie Philomène née Savary, actuellement femme à Genève à Boulogne.

Comme témoins :

- 1. Emile Monti, négociant à Neuchâtel,
2. Eugène Delacrétaz, commissionnaire à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le vingt quatre à Torbel le vingt cinq et à Rossinière le vingt six février mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neuchâtel, le vingt Mars mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Rossinière, Neuchâtel & Torbel.

Les époux :

Gabriel Pilet
Angèle Pilet

Les témoins :

E. Monti
Eug. Delacrétaz

L'officier de l'état civil :

J. Henning

Registre des mariages A.

N° 26

Favre - Regent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, Louis - Emile, employé C. F. F.
veuf de Marguerite Chappuis des le dix neuf juillet
mil neuf cent neuf, _____
originaire de Chierrens _____ domicilié à
Vevy _____ né à
Chierrens _____ le cinq Décembre _____
_____ mil huit cent Soixante neuf, _____ fils de
feu Jean Favre, _____ et de
Lina née Pally, à Vevy, _____
à _____

2. Regent, Caroline - Annie - Elizabeth, _____
célibataire, _____
originaire de d'origine anglaise _____ domiciliée à
Vevy _____ née à
Tottenham, Comté de Londres, le onze Mars _____
_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fille de
Georges - James - Regent, _____ et de
Sarah - Elizabeth Regent née Wallis, d'édid _____
à _____

Comme témoins :

1. Jean Dorner, Secoueur à Vevy _____
2. René Morant, restaurateur à Vevy _____

Les publications ont eu lieu à Vevy le dix et à Chierrens
le seize Février mil neuf cent douze, _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt sept Mars mil neuf
cent douze, _____

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse
de mariage, certificats de
publications à Chierrens
& Vevy; déclaration du Con-
sul Britannique à Lau-
sanne, autorisation du conseil
d'état de publier le mariage.
Communiqué à l'état civil de
St. Liège & à la Chancellerie
d'état à Lausanne. _____

Les époux :

L. Favre

C. M. Regent

Les témoins :

Jean Dorner

René Morant

L'officier de l'état civil :

J. Henning

Registre des mariages A.

N° 27
Kündig - Cottier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kündig, Julius, missionnier, célibataire,

originaire de Bauma (Zurich), domicilié à Vevey, né à Châblsvil le sept janvier mil huit cent quatre vingt quatre fils de Arnold Kündig, jardinier à Zurich, et de Anna Brändli, au dit lieu.

2. Cottier, Ida, cuisinière, célibataire,

originaire de Rougemont, domiciliée à Vevey, née à Château d'Os le quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt six fille de Gabriel-David Cottier, agriculteur, et de Sophie née Gyger, couturière à Genève.

Comme témoins :

- 1. Cottier, Gabriel David, à Genève, père et mère de
- 2. Cottier Sophie, épouse
- 3. Kündig Arnold, chauffeur, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le neuf, à Rougemont le douze & à Bauma le treize Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt neuf Mars mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bauma, Vevey & Rougemont.

Les époux :

Julius Kündig
Ida Kündig

Les témoins :

Cottier Gabriel David
Arnold Kündig, chauffeur
Sophie Cottier

L'officier de l'état civil :

F. Trux

Communiqué aux Etats civils de Bauma & Rougemont.

Registre des mariages A.

N^o 28

Isos-Nezener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isos, Ferdinand, manoeuvre,
célibataire,originaire de Bex domicilié à
Vevey, né à
Bex le sept Octobre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Jean Frédéric Isos, de domicile inconnu, et de
Marie Sophie née Merinat, décédée.2. Nezener, Ida, employée de lithographie,
célibataire,originaire de Gessenay, Berne, domiciliée à
Vevey, née à
Aïde le treize Janvier
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Nezener Christian, et de
Madeline Riébon, décédés.

Comme témoins :

1. Ami Liard, Charron à Vevey,
2. Antoine Hornnard, manoeuvre à Vevey.Les publications ont eu lieu à Vevey le dix-sept, à Gessenay
et à Bex le vingt six février mil neuf cent
douzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey le vingt neuf Mars mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, cer-
tificats de publications à
Vevey, acte de naissance
et acte de légitimation d'un
enfant.

Les époux :

Isos Ferdinand

Isos Ida

Les témoins :

Ami Liard

Hornnard Antoine

L'officier de l'état civil :

J. Nauret

Communiqué aux Etats cert. de
Bex & Gessenay

Registre des mariages A.

N° 29

Hanselmann - Schwenter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hanselmann, Robert-Walther, menuisier, célibataire,

originaire de Therswil _____ domicilié à Nèvy _____ né à

Therswil Bâle (campagne) le treize Avril _____ mil huit cent nonante, _____ fils de

Ernest Hanselmann, décédé _____ et de Elisabeth née Riff, à Therswil. _____

2. Schwenter, Martha, femme de chambre, célibataire

originaire de Saanen (Berne) _____ domiciliée à La Tour de Tilly _____ née à

Saanen _____ le vingt deux Mars _____ mil huit cent nonante trois, _____ fille de

Jean Schwenter, de domicile inconnu _____ et de Rosine Marguerite née Stalder, décédée _____

Comme témoins :

1. Fritz Frodbeck, commis à Therswil _____
2. Joseph Schifferli, serrurier à Nèvy. _____

Les publications ont eu lieu à Nèvy le neuf, à Therswil, Saanen & La Tour de Tilly le treize Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nèvy, le six Avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, déclaration de l'Etat civil de Gessenay, consentement de l'autorité tutélaire de Gessenay, lettre du Département de Justice & Police, promesse de mariage, certificats de publications à Therswil, Nèvy, Saanen & La Tour de Tilly.

Communiqué aux Etats civils à Therswil, La Tour de Tilly & Gessenay. _____

Les époux :

Hanselmann Robert
Hanselmann Martha

Les témoins :

F. Frodbeck
J. Schifferli

L'officier de l'état civil :

G. G. G.

Par jugement du Tribunal du District de Oltenheim, du 28 avril 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal se fonde sur le fait que le Tribunal se fonde sur le fait que le 28 avril 1927, la date à laquelle l'époux pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 29 juillet 1927.

L'officier de l'état civil

cpi pour duplicata

Registre des mariages A.

N° 30.

Badoud-Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoud, Xavier-Jules, — lactier, —
célibataire, —originaire de Tréfondavaux (Fribourg), — domicilié à
Vevy, — né à
Tréfondavaux — le premier Mai —
— mil huit cent quatre-vingt six — fils de
Alexandrine Badoud, actuellement femme : et de
Nellart à Turis, —2. Roulin, Lina Augustine, cuisinière
célibataire, —originaire de Ruyres les Trés et Forel — domiciliée à
Vevy, — née à
Ruyres les Trés — le Sept Mars —
— mil huit cent quatre-vingt trois — fille de
Roulin Pasile, agriculteur à Ruyres les Trés et de
Alexandrine née Bonfils, au dit-lieu. —

Comme témoins :

1. Maxime Barbey, journalier à Vevy, —
2. Albert Schropfer, vannier à Vevy, —Les publications ont eu lieu à Vevy le seize, à Ruyres les
Trés, Forel le vingt un & à Tréfondavaux le
vingt deux Mars mil neuf cent douze. —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevy, le douze Avril mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Tréfondavaux, Vevy, Ruyres
les Trés & Forel. —

Les époux :

Jules Badoud
Lina Badoud

Les témoins :

Barbey Maxime
Albert Schropfer.

L'officier de l'état civil :

F. Genieray

Communiqué aux États civils de
Nussons & Ruyres la Brece.

Registre des mariages A.

N° 31. Albrecht-Walser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Albrecht, Gaspard-Augustin, hôtelier, célibataire,

originaire de Neige (Valais), domicilié à Arcodes, né à Neige le deux Mars mil huit cent quatre vingt Sept, fils de Augustin Albrecht, et de Joséette Turin, décédés.

2. Walser, Martha-Alice, sans profession, célibataire

originaire de Nidon (Soleure), domiciliée à Arcodes, née à Berne le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre vingt douze, fille de Oskar Walser et de Cécile Reinhard née Gosteli, décédés.

Comme témoins :

- 1. Michel Albrecht, restaurateur à Vevey,
2. Joseph Albrecht, hôtelier à Neige.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Neige le trente, et à Nidon le trente un Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt quatre Avril mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat Civil de Neige.

Les époux :

Gaspard Albrecht
Martha Albrecht

Les témoins :

M. Albrecht
J. Albrecht

L'officier de l'état civil :

Geney

Registre des mariages A.

N° 32

Terrenoud Schmidt

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et canton de Genève du 20 septembre 1953, déclaré définitif et exécutoire le 23 octobre 1953, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 23 octobre 1953, le délai pendant lequel les époux ne peuvent contracter un nouveau mariage.

Vevey, le 2 novembre 1953.

L'officier de l'état civil:

copie f. duplicata. *[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrenoud, Georges-Henri, mécanicien, célibataire.

originaire de Sagne, Ponts de Martel, Brot d'assous, domicilié à Vevey, né à

Chaux de Fonds le vingt sept janvier,

mil huit cent quatre vingt neuf, fils de

Ida Terrenoud, actuellement femme Prof à Vevey, et de

2. Schmidt, Renée-Clotilde, modiste, célibataire.

originaire de Flühli, Amt Entlebuch (Lucerne) domiciliée à Vevey née à

Saufen le seize juin

mil huit cent vingt une, fille de

Reinhold Schmidt, décédé, et de

Emilie-Catherina née Gerster, décédée.

Comme témoins :

1. Georges Clere, mécanicien à La Cour de Peibz

2. Attilio Vallegioli, chauffeur à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le deux, à Rochefort le quatre, à Flühli, Ponts de Martel & La Sagne le cinq Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt sept avril mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vevey, La Sagne, Ponts de Martel, Rochefort et Flühli.

Les époux :

Georges Terrenoud
Renée Terrenoud

Les témoins :

G. Clere
et Vallegioli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etablissements de La Sagne, Ponts de Martel, Rochefort & Flühli.

Registre des mariages A.

N^o 33.
Porter - Martin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porter, Eugène, employé au tramway, célibataire.

originaire de Clérens (Valais), domicilié à Vevey, né à Vevey le trois juin mil huit cent quatre vingt sept, fils de Fidèle Nicolas Porter, magasinier et de Elise Chevalley, à Vevey.

2. Martin, Jeanne-Lucie, repasseuse, célibataire.

originaire de Rossinière domiciliée à Vevey, née à Echandens le vingt neuf mars mil huit cent quatre vingt onze, fille de Alfred Louis Martin, employé aux C.F.F. et de Marianne Louise née Bourgoz, à Renens.

Comme témoins :

- 1. Fidèle Porter, magasinier, à Vevey,
- 2. Paul Vurlod, employé au tramway à Clérens.

Les publications ont eu lieu à Vevey le trente Mars, à Rossinière le quatre & à Embo le cinq Avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois Mai mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Embo, Vevey & Rossinière.

Les époux :

Porter Eugène
Porter Lucie

Les témoins :

Fidèle Porter
Paul Vurlod

L'officier de l'état civil :

J. Minier

Registre des mariages A.

N^o 34
Schütz - Zingg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schütz, Edouard Auguste, commis, _____
célibataire, _____

originaire de Masse (Berne) _____ domicilié à
Nevy _____ né à
Nevy _____ le seize août _____
_____ mil huit cent quatre vingt sept, _____ fils de
Edouard, magasinier _____ et de
Rosalie Samson, à Nevey. _____

2. Zingg, Léa, _____ lingère, _____
célébatrice, _____

originaire de Diesbach près Pizun (Berne) _____ domiciliée à
Nevy _____ née à
Nevy _____ le quatre juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt huit, _____ fille de
Pascal, tonnelier _____ et de
Anna Schläfli, à Nevey. _____

Comme témoins :

- 1. Edouard Schütz, père de l'époux,
- 2. Benoit Zingg, père de l'épouse, } à Nevey

Les publications ont eu lieu à Nevey le treize, à Diesbach et à
Masse le seize août mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le quatre mai mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

promesse de mariage
certificats de publications
à Masse, Nevey & Diesbach

Les époux :

E. Schütz
L. Zingg

Les témoins :

E. Schütz
B. Zingg

L'officier de l'état civil :

J. Schütz

Communiqué aux Etats civils
de Masse Diesbach.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 35
Hauri - Destraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hauri, Ernest, employé au tramway, célibataire,

originaire de Reitnau (Argovie) domicilié à Vevey né à Reiden le Sept Août mil huit cent nonante-un fils de Rodolphe Hauri, menuisier, et de Sina née Hauri, à Reiden

2. Destraz, Emma - Ida, repasseuse, célibataire,

originaire de Essertes domiciliée à Vevey née à Essertes le dix-neuf décembre mil huit cent quatre vingt cinq fille de François Destraz, décédé et de Marie Louise Inée Léchère, ménagère à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Ulysse Destraz, chauffeur, à Vevey,
- 2. François Chullard, huissier municipal à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à Reitnau et à Essertes le seize Avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le Six Mai mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesse de mariage,
Certificats de publications
à Reitnau, Vevey et
Essertes.

Les époux :

Hauri Ernest
Emma Hauri

Les témoins :

Destraz Ulysse
F. Chullard

L'officier de l'état civil :

Blanc

Registre des mariages A.

N^o 36
Abderhalden-Reuse.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Abderhalden, Joseph-Pierre, Serrurier,*
célibataire,

originaire de *Wattwil (St. Gall),* domicilié à
Nevy né à

Pergosia (Novare, Italie) le neuf mai
mil huit cent Septante Sept, fils de

Giacomo, d'icidè, et de
Renata, Maria, ménagère à Nevey.

2. *Reuse, Clise-Emma, employée de fabrique de chp-*
célibataire,

originaire de *Sembrancher, Valais,* domiciliée à
Nevy, née à

Sembrancher le *dix huit juillet*
mil huit cent Septante neuf fille de

Maurice Emile Reuse, agriculteur, et de
Marie Joséphine née DelaVoie, à Sembrancher,

Comme témoins :

1. *Albert Caillet, cuisinier à Nevey*
2. *Charles Chollet, serrurier au dit lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Nevy le treize,* à *Wattwil*
et à *Sembrancher le seize* *Sept mil neuf*
Cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le onze Mai mil neuf Cent
douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
lettre du Département de Justice
et Police, déclaration des au-
torités de Wattwil, promesse
de mariage, certificats de
publications à Wattwil, Nevey
et Sembrancher.

Les époux :

Joseph et Abderhalden
Emma Abderhalden

Les témoins :

Caillet Albert
Charles Chollet

L'officier de l'état civil :

Freinica

Communiqué aux Etats civils de
Wattwil et Sembrancher

Registre des mariages A.

N° 37
Müller-Mülliger

Par décret du Grand Conseil, du 15 novembre 1916, Engelbert Müller a été naturalisé argovien et reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Steiv. Inscrit le 28 décembre 1922.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Engelbert, — jardinier, —
célibataire.

originaire de Constance, (Gr. Duché de Bade, Allemagne), domicilié à Vevey — né à Constance — le dix-neuf Novembre — mil huit cent Septante-huit, — fils de Engelbert Müller, décédé, — et de Martina Müller nee Wolfer, couturière à Constance.

2. Mülliger, Rosa, — femme de chambre, —
célibataire.

originaire de Neuenberg (Argovie), — domiciliée à Lausanne — née à Corsier (Stem Dessous), le treize Mai — mil huit cent quatre-vingt-trois — fille de Melchior Mülliger, décédé, — et de Elise nee Schwander, ménagère à Corsier.

Comme témoins :

1. Ernest Gner, commis à Zurich,
2. Jules Chomen, jardinier à La Cour de Pully,

Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à Constance, à Neuenberg et à Lausanne le seize Avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze Mai mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
lettre du Conseil d'Etat du Canton de Vaud favorable de mariage, Certificat de publications à Constance avec déclaration de l'autorité de cette ville, à Vevey, Neuenberg et à Lausanne, permis de célébration du département de Justice-Police Communiqué aux Etats civils de Neuenberg et Lausanne de la chancellerie d'Etat Lausanne.

Les époux :

Engelbert Müller
Rosa Müller

Les témoins :

E. Gner
J. Chomen

L'officier de l'état civil :

Mülliger

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

pour duplicata
et à l'Etat-Bivil de Steiv.

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 23 août 1942, a reboursé la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-contre du ce sens que le nom patronymique de l'épouse soit orthographié "Mülliger" et non "Mülliger".

Vevey, le 8 septembre 1942.
L'officier de l'état civil : Mülliger

Registre des mariages A.

N° 38

Schutz-Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schutz, Robert, Sommelier
célibataire,

originaire de Böblingen (Württemberg) domicilié à
Sierre

Böblingen le vingt trois Décembre

mil huit cent quatre vingt Sept fils de

Schutz Gotthilf-Friedrich, cordonnier et de

dece Sophie Catherine Schneider à Böblingen

2. Maillard, Ida Philippine, Sommelière,
célibataire,

originaire de Chevallat-près Cron et Dully domiciliée à
Roche

Roche le trois Mars

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Maillard Samuel, agriculteur, et de

Marie Louise née Böttler, à Roche.

Comme témoins :

- 1. Henri Sutter, facteur
 - 2. Charles Cornier, vitrier
- } à Vevey

Les publications ont eu lieu à Sierre le vingt cinq, à Roche le vingt six, à Dully le vingt sept, à Böblingen le vingt neuf Mars et à Chevallat le trois Avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix huit Mai mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
livré par l'Etat civil de
Sierre.

Les époux :

Robert Schutz
Ida Schutz

Les témoins :

H. Sutter
Ch. Cornier

L'officier de l'état civil :

S. J. J. J.

Par décision du 10 mai 1919, le Conseil Fédéral a prononcé la ré-intégration de veuve Ida Philippine Schutz, née Maillard, dans le droit de cité du canton de Vaud et des communes de Chevallat sur Cron et de Dully.

Inscrit le 28 mai 1919.

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

Copie en duplicata.
" aux Etats civils de Cron et Gilly

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 39
Wilhelm - Cissot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wilhelm, Georges, _____ boulanger,
célibataire _____

originaire de Merkheim (Argovie) et Bâle, _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Bâle _____ le douze Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
Wilhelm, Wilhelm - Emile, décédé _____ et de
Caroline née Crondle, coiffeuse à Bâle. _____

à _____
2. Cissot, Berthe - Felicie, demoiselle de magasin
célibataire _____

originaire de Borrex _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey, _____ le Six Avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de
Marc - Jean - Jules Cissot, retueur à Vevey et de
Querciaux Julie Felicie, au dit lieu. _____

à _____

Comme témoins :

1. Marc Cissot père de l'épouse } à Vevey.
2. Charles Cornier, vitrier } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le six, à Merkheim
le quinze, à Bâle le seize et à Borrex le
dix - Sept Avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-huit Mai mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, cer-
tificats de publications à
Merkheim, Bâle, Vevey
et Borrex. _____

Les époux :

Georges Wilhelm
Berthe Wilhelm

Les témoins :

M. Cissot
Ch. Cornier

L'officier de l'état civil :

M. Cornier

Communiqué aux Etats civils
de Merkheim, Bâle - Argovie

Registre des mariages A.

N° 40
Bugnon-Gay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bugnon, Nicolas-Pasyle, tapissier, célibataire,

originaire de Coussel (Montagny-les-Monts), domicilié à Terey

né à Coussel Montagny-les-Monts le onze janvier mil huit cent soixante-neuf

fils de Bugnon, Nicolas-Vincent, et de

Marie Madeleine-mie Franey, d'ici

2. Gay, Marie-Rosalie-Honorine, ménagère, célibataire

originaire de Salvan (ville de Palais), domiciliée à Terey

née à Salvan le neuf avril mil huit cent septante-trois

fille de Jean Louis Gay, hôtelier, et de

Marie Lucie née Gross, à Salvan

Comme témoins :

- 1. Edouard Antonielli, cordonnier
- 2. Irénée Bugnon, employé de fabrique à Terey.

Les publications ont eu lieu à Terey le treize, à Montagny-les-Monts et à Salvan le seize avril mil huit cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terey, le vingt-deux mai mil huit cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Montagny-les-Monts, Terey et Salvan.

Les époux :

Basil Bugnon
Honorine Bugnon

Les témoins :

E. Antonielli
Bugnon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le Département de Justice et Police du canton de Terey, en date du 28 mars 1949, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-dessus, en ce sens que les membres de la famille Bugnon soient désignés comme étant originaires non seulement de Montagny-les-Monts, mais encore de Terey-le-Grand.

Terey, le 8 avril 1949.

L'officier de l'état civil

copie
- à Montagny les Monts,
- à Terey le Grand et
- à Salvan.

Registre des mariages A.

N° 41
Heiz-Terrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heiz, Otto - Walter, _____ monteur, _____
célibataire.

originaire de Menziken (Argovie), _____ domicilié à
Trey, _____ né à
Menziken _____ le vingt-quatre juin _____
_____ mil huit cent nonante _____ fils de
Otto Heiz, garçon à Menziken _____ et de
Emilie née Stächler, au dit lieu _____

2. Terrin Josefina - Franziska, demoiselle de
célibataire _____ magasin

originaire de Bavière, _____ domiciliée à
Trey, _____ née à
Einsiedeln _____ le trente Mars _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fille de
Heinrich Terrin, employé de fabrique à Hussen- et de
Albertina Sten, actuellement femme Friedrich ^{Hofen} Trey.

Comme témoins :

- 1. Otto Lohm, mécanicien
- 2. François Thuillard, huissier municipal } à Trey

Les publications ont eu lieu à Trey le onze, à Menziken
et à Bavière le dix sept Mai mil neuf
cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Trey, le trente Mai mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
consentement du père de l'épouse,
promesse de mariage, Cer-
tificats de publications à
Menziken, Trey et Bavière.

Les époux :

Heiz Walter
J. Heiz

Les témoins :

Otto Lohm
F. Thuillard

L'officier de l'état civil :

Heinrich

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 42
Clivio-Polmi

Par lettre de bourgeoisie reçue
L. Sérivole, notaire, à Lausanne, le 6
novembre 1920, et visé par le conseil
d'Etat dans le délai légal, Clivio, Hen-
ri, monteur, à Lausanne, d'origine
italienne, né le 17 octobre 1884, a été
reçu avec sa famille au nombre des
bourgeois de la commune de Renens.

Intervit le 1^{er} décembre 1920
l'officier de l'état civil :
[Signature]

Copie pour duplicata et
à l'état civil de Prilly.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clivio, Henri, _____ monteur, _____
célibataire, _____

originaire de Trevisago (Côme, Italie), _____ domicilié à
Nevey _____ né à

Polery (Ain, France), _____ le six sept octobre _____
mil huit cent quatre vingt quatre _____ fils de

Louis Clivio, cimenteur à St-Légier _____ et de
Marie Ratinat, à Fevey. _____

2. Polmi, Blanche, Albertine Jacinthe, femme de
célibataire, _____ - chambre

originaire de Graglia (Novara, Italie), _____ domiciliée à
Montreux (Planches), _____ née à

Lausanne _____ le vingt juin _____
mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Michel-Jean-Laurent-Angé Polmi, décédé, et de
Angèle-Marie Catherine née Conova à Lausanne.

Comme témoins :
1. Ernest Wiget, ferblantier
2. Alfred Chevalley, menuisier } à Fevey.

Les publications ont eu lieu à Fevey le deux, aux Planches le
cinq Mars, à Graglia les trente un Mars et sept
Avril et à Trevisago les sept et quatorze Avril
mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Fevey, le huit juin mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :
actes de naissance des époux,
acte de décès du père de l'épouse
acte de consentement de la mère
de l'épouse, autorisation du
Conseil d'Etat de publier le
mariage, certificats de publi-
cations à Trevisago, Fevey
Graglia et les Planches, mon-
treux.
Communiqué à l'état civil de
Montreux par le département de
justice et police la Chancelerie
Etat à Lausanne

Les époux :
Henri Clivio
Blanche Clivio

Les témoins :
Ernest Wiget
Alfred Chevalley

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 43
Maquelin - Lin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maquelin, Charles-Aimé, — appareilleur, célibataire, —

originaire de Vevey et de Moudon — domicilié à Vevey, — né à

Vernez (Châtillard) — le vingt deux Septembre — mil huit cent quatre vingt huit — fils de

Charles-Aimé Maquelin, décédé, — et de Marie Virginie-Rosalie née Barmann-Montoux

2. Lin, Lucie, — femme de chambre, célibataire, —

originaire de Riez et de Lutry, — domiciliée à Vevey, — née à

Lausanne — le treize Décembre — mil huit cent quatre vingt douze, — fille de

Emile Lin — et de Marie née Lin, décédés.

Comme témoins :

- 1. Edouard Mercier, électricien.
- 2. Marius Ramelet, bûcheron } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Moudon le vingt-deux, à Riez le vingt-deux, à Vevey et à Lutry le vingt-trois Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix Juin mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de consentement du tuteur de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Vevey, Moudon, Riez et Lutry.

Les époux :

Charles Maquelin
Lucie Maquelin

Les témoins :

Edouard Mercier
Ramelet Marius

L'officier de l'état civil :

A. Lénier

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 11 janvier 1926, déclaré définitif et exécutoire le 24 mars 1926, le mariage suscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans dès le 24 mars 1926, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Muscrit le 9 avril 1926.

L'Officier de l'état-civil :

M. Lénier
c qui pour duplicata

Registre des mariages A.

N^o Ad.
Gatabin-Schlotz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gatabin, Charles-Henri-Louis, employé de fabrique, divorcé de Clémence Bersier née Michel le six Janvier mil neuf cent six, originaire de Combremont le Grand et Tottent, domicilié à Vevay, né à Corboux le dix neuf décembre mil huit cent septante, fils de Louis-Jean Gatabin, décédé, et de Julie-Louise Henriette née Lénieraz s. Chardonnet.

2. Schlotz, Emilie Catherine-Pabette, ouvrière de fabrique, célibataire, originaire de Thomashardt (Wurtemberg Allemagne), domiciliée à Vevay, née à Stuttgart le vingt sept Juin mil huit cent septante trois, fille de Auguste Schlotz, décédé, et de Régine née Reimold, s. Vevay.

Comme témoins :

- 1. Albert Ducret, employé de fabrique s. Corbier,
2. François Thuillard, huissier municipal s. Vevay.

Les publications ont eu lieu à Vevay le neuf s. Combremont le Grand le treize s. Tottent le quatorze et à Thomashardt le trente Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le douze Juin mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Gatabin Bersier née Michel, avec mention du divorce, autorisation du Conseil d'Etat du Canton de Vaud à recevoir les promesses, promesses de mariage, certificats de publications s. Combremont le Grand, Tottent Vevay s. Thomashardt, déclaration de l'autorité municipale de Thomashardt communiqué à la Chancellerie d'Etat, Lausanne s. aux Etats civils de Combremont s. S. Croyes.

Les époux :

Henri Gatabin
Emilie Gatabin.

Les témoins :

Albert Ducret
Fr. Thuillard

L'officier de l'état civil :

Stévenin

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 45
Ducret - Chorney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducret, Francis, _____ cigarier, _____
cilibataire, _____

originaire de Lucinges (H^{te} Savoie) _____ domicilié à
Vevy _____ né à

Vevy, _____ le quatre Août _____
_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de

reconnu de Ducret Louis, de domicile inconnu _____ et de
Follacion Josephine-Marie, actuellement femme _____

à Bacchetta, à Vevy. _____

2. Chorney, Eugénie, _____ ouvrière de fabrique,
cilibataire _____

originaire de Pulliens _____ domiciliée à
Vevy, _____ née à

Moudon _____ le seize Février _____
_____ mil huit cent quatre vingt douze, _____ fille de

Louis Auguste Chorney, journalier à Vevy _____ et de
Emma née Mottet, au dit lieu. _____

à _____

Comme témoins :

1. Alois Braillard, galocher }
2. Edouard Monnard, galocher } à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le seize, à Pulliens le
vingt cinq et à Lucinges le trente-un mars mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevy, le quinze juin mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, acte
de consentement de la mère de l'époux,
lettre du département de justice et Police
du 4 mars 1912, autorisation du
Conseil d'Etat de faire publier le ma-
riage, promesse de mariage, cer-
tificats de publications à Lucinges
Vevy et Pulliens, déclaration du Conseil
de France à Genève, permis de célébration
Communiqué du départem^t de justice helv.

Communiqué à l'état civil de

Meyrier le 15 juin 1912

_____ à la Chancellerie de Lausanne

Les époux :

F. Ducret

E. Ducret.

Les témoins :

A. Braillard.

E. Monnard

L'officier de l'état civil :

B. Vénier

Registre des mariages A.

N^o 46.
Diebold-Jan.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diebold, Arthur, _____ typographe,
célibataire, _____

originaire de Genève (ville), _____ domicilié à
Tevy, rue Blanchoud, N^o 1, _____ né à
Genève _____ le vingt-cinq janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quatre, _____ fils de
Mathieu Diebold, ébéniste à Zurich _____ et de
Anna Maerki, couturière à Genève. _____

2. Jan, Sophie-Annette, _____ ménagère,
célibataire, _____

originaire de Corcelles près Payerne _____ domiciliée à
Corsier, _____ née à
Corsier, _____ le douze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fille de
Jules Eugène Jan, agent de police à Corsier et de
Emma Pauline née Chaudet, au dit lieu _____

Comme témoins :

1. Jules Eugène Jan, père de l'épouse, à Corsier
2. Charles Jayet, typographe à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Tevey le vingt-cinq, à Corcelles
le vingt-six, à Corsier et à Genève le vingt-sept
Mai mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevy, le quinze Juin mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Genève, Tevey, Corcelles
& Corsier.

Les époux :

Diebold
S. Diebold

Les témoins :

Jan
Jayet Charles

L'officier de l'état civil :

Heinrich

Communiqué aux Etats civils de
Genève, Corcelles et Corsier

Registre des mariages A.

N^o 47
Toget-Ulrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Toget, Julien, gendarme, célibataire,

originaire de Agiez, domicilié à Vevey, né à rière Collombier le vingt neuf Octobre mil huit cent cent huit et sept fils de Louise-Julie Toget, décédée, et de

2. Ulrich, Regina, ménagère, célibataire,

originaire de St-Ursen, Fribourg, domiciliée à Vevey née à St-Antoni le dix-neuf Novembre, mil huit cent quatre vingt sept fille de Joseph-Leonhard Ulrich, agriculteur à St-Ursen et de Christina-Philomena née Fabel, audit lieu.

Comme témoins :

- 1. Auguste Dufey, gendarme,
- 2. Jules Bonjour, employé C.F.F. à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt cinq mai, à Agiez le vingt sept et à St-Ursen le trente mai mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf juin mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des deux, promesse de mariage, certificats de publications à Agiez, Vevey et St-Ursen.

Les époux :

Julien Toget
Regina Toget

Les témoins :

Aug Dufey
Jules Bonjour

L'officier de l'état civil :

Benéy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux Ets civils à Vevey et St-Ursen

Registre des mariages A.

N^o 48
Genier-Dedelley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genier, Louis-Adrien, — charpentier, —
veuf de Emma Sophie Joly née le vingt cinq Octobre
mil neuf cent onze —
originaire de Chierrens, — domicilié à
Vevey, — né à
Châteland — le dix neuf juin —
mil huit cent septante huit — fils de
Adrien Genier, pionnier à Cuard Montreux et de
Marie-Jeda née Roux, au dit lieu.

2. Dedelley, Marie Seraphine, — lingère, —
célibataire, —
originaire de Delley (Fribourg), — domiciliée à
Vevey, — née à
Dullingen (tillard les fonts) le douze juin —
mil huit cent quatre vingt un, — fille de
Dedelley Jakob-Alfred, jardinier à Fribourg et de
Marie-Joséphine née Jaquet, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Eugène Neuwirth, laitier
2. Arnie Vulliens, employé C. F. F. } à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt Sept Avril,
à Delley et à Chierrens le Sept Mai mil neuf
cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix neuf juin mil neuf cent
douze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse de
mariage, certificats de publica-
tions à Chierrens, Vevey
et Delley.

Les époux :

Genier Louis
Genier Marie

Les témoins :

Eugène Neuwirth
Vulliens Arnie.

L'officier de l'état civil :

J. Genier

Communiqué aux J^{rs} conseillers de
M. le Mayor de Delley.

Registre des mariages A.

Form. 1.

N° 49
Bonjour-Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonjour, Charles-Adolphe-Aloïs, jardinier
célibataire,

originaire de Blonay, domicilié à
Vevey,

St-Légier le quinze février
mil huit cent quatre vingt sept

fil de
Jacques-Louis Bonjour, vigneron à St-Légier, et de
Louise-Adèle Emilie née Queraux, au dit lieu.

à

2. Dumoulin, Marie, cigarière,
célibataire,

originaire de Attalens, Fribourg, domiciliée à
Vevey

Vevey, le dix neuf juillet
mil huit cent quatre vingt six

fille de
Marie Elisabeth Dumoulin, cigarière à Vevey et de

à

Comme témoins :

- 1. Antoine Piri, Cafetier
- 2. Louis Mathys, Serrurier } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt cinq, à Blonay
le vingt huit et à Attalens le vingt neuf mai
mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix neuf juin mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Blonay, Vevey et Attalens.

Les époux :

Adolphe Bonjour
Marie Bonjour.

Les témoins :

Antoine Piri
L. Mathys

L'officier de l'état civil :

Steiner

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux Etats civils
de St-Légier et Attalens.

Registre des mariages A.

N° 50

Magnenat-Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat, Florentin-Alexis, employé de fabrique
veuf de Emma Pauline Hofstetter des le vingt-cinq
Janvier mil neuf cent onze, _____
originaire de Vaulion, _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Vevey _____ le dix Mai _____
mil huit cent septante-cinq _____ fils de
Jean François Louis Magnenat, _____ et de
Rosine née Wyss, décédée. _____

2. Tauxe, Henriette Augustine, employée de fabrique
célibataire, _____
originaire de Leyzin et Ormont-dessous _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Agingolph, Valais, le cinq Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____ fille de
Samuel-François Tauxe, _____ et de
Françoise née Christin, décédée. _____

Comme témoins :

1. Jean Forestier, vigneron }
2. Adrien Graz, agent de police } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey-le-neuf, à Ormont-dessous,
Leyzin & Vaulion le treize Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le vingt-un Juin mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse, acte
de décès de la première femme de
l'époux, promesse de mariage,
certificats de publications à
Vaulion, Vevey, Leyzin et
Ormont-dessous.

Les époux :

Alexis Magnenat
Magnenat Henriette

Les témoins :

Jean Forestier
Graz Adrien

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats civils de
Vaulion, Leyzin & Ormont
dessous.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 51
Tausch-Schmitt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tausch, Paul-Otto, lithographe,
célibataire.originaire de Lössnig près Leipzig (Saxe) domicilié à
Terey né à
Lössnig le premier Juin
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Charles-Hermann Tausch, comptable à Leipzig et de
Jeanne-Marie née Ziesche, décedéeà
2. Schmitt, Elisabeth Amalia, demoiselle de
célibataire, magasinoriginaire de Stuttgart (Wurtemberg, Allemagne) domiciliée à
Terey née à
Strasbourg (Alsace, Allemagne) six Septembre
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Hermann Schmitt, lithographe à Terey, et de
Elisabeth Amalia Scherzinger, au dit lieu.

à

Comme témoins :

1. Jean Jandt, Cafetier à Terey.
2. Willy Heim, géomètre à Strasbourg.Les publications ont eu lieu à Terey le huit Août, à
Stuttgart du huit au vingt-trois et à Leipzig du
dix au vingt-un mai mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Terey, le six Juillet mil neuf cent
douze

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
lettre du Conseil d'Etat autorisant
la publication du mariage, pro-
messe de mariage, certificats de
publications à Leipzig, Terey et
Stuttgart, déclaration de l'autorité
de Leipzig, déclaration de l'auto-
rité de Stuttgart, permis de célébra-
tion du département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Les époux :

P. Tausch
E. Schmitt

Les témoins :

J. Jandt
W. Heim

L'officier de l'état civil :

F. J. J.

Registre des mariages A.

N° 52.
Reymond-Petter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Eliku, — gypsière-peintre, —
célibataire, —

originaire de l'Abbaye et du Chenit, — domicilié à
Palézieux — né à
Palézieux — le onze mars —
mil huit cent quatre-vingt-six, — fils de
Edouard Reymond à Palézieux, — et de
défunte Rosalie née Buttet. —

2. Petter, Alice-Emma, — sans profession,
célibataire —

originaire de Aigle, la Sagne et le Loch, — domiciliée à
Vevey, — née à
Vevey, — le quinze Juin —
mil huit cent quatre-vingt-six — fille de
David-Félix Petter, — et de
Marie née Duc, à Jongny. —

Comme témoins :

- 1. Henri Turod, dessinateur à Vevey.
- 2. Jean David Petter, confiseur à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Palézieux, le Loch, la Sagne, l'Abbaye et le Chenit le treize et à Aigle le quatorze Juin mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix Juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat Civil de Palézieux.

Les époux :

E. Reymond
A. Reymond

Les témoins :

Henri Turod
J. D. Petter

L'officier de l'état civil :

Fréhenz

RECTIFICATION

Par décision du 23 juin 1981 le Département de la justice, de la police et des affaires militaires du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'épouse soit désignée comme étant originaire d'Aigle (VD), la Sagne, le Loch et les Puits de l'artel (VE) et non d'Aigle, la Sagne et le Loch seulement.

Vevey le 8 juillet 1981

L'officier de l'état civil: (signé)

M. Parisod s.p.

Copie en duplicata

Registre des mariages A.

N^o 53.
Pesse Litzistorf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pesse, Alfred Edouard, agriculteur, célibataire.

originaire de Bruson de Ragnet, Valais, domicilié à Leysin, né à Sappey/Charmey de Ragnet le dix sept janvier mil huit cent quatre vingt quatre, fils de Etienne - Maurice Pesse, décédé, et de Marie Catherine née May à Ragnet.

2. Litzistorf, Rose - Louisa, cuisinière, célibataire.

originaire de Charmey et Chisopelloz / Jubourg, domiciliée à Leysin, née à Charmey le premier Juin mil huit cent quatre vingt quatorze, fille de Joseph Alexandre Litzistorf, Charpentier à Char-et de Josephine - Alexandrine née Piproz, décédée à Mey.

Comme témoins :

- 1. Joseph Pesse, négociant à Lausanne,
2. Camille Pesse, boulanger à Sordigny

Les publications ont eu lieu à Leysin le Six, à Charmey le Sept, à Chisopelloz le huit et à Ragnet le neuf Juin mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le douze Juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat Civil de Leysin.

Les époux :

Pesse Alfred
Pesse Louisa

Les témoins :

Pesse
Pesse Camille

L'officier de l'état civil :

H. Maurice

Communiqué aux Etablissements de Ragnet, Leysin, Charmey et Bellam.

Registre des mariages A.

N^o 54
Tidoux - Palmat née
Steck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tidoux, Edouard-Jules, employé de fabrique,
célibataire,

originaire de Villars le Comte, domicilié à
Névey, né à
Névey, le six mai
mil huit cent septante-trois, fils de
Jeannot Tidoux et de
Louise née Porchet, les deux décédés.

2. Palmat née Steck, Henriette-Louise, employée de
veuve de Jean Frédéric Palmat dès le treize avril mil
neuf cent six, fabrique,
originaire de La Cour de Pilly, domiciliée à
Névey, née à
Névey le trois juillet
mil huit cent septante sept, fille de
Louis Frédéric Steck, décédé et de
Sophie-Fanny Marguerite Dorel, ménagère
à Lausanne.

Comme témoins :

1. Edouard Ravaut, tapissier
2. Ernest Tidoux, représentant de commerce } Névey

Les publications ont eu lieu à Névey le vingt-deux, à La
Cour de Pilly le vingt-quatre et à Villars le Comte
le vingt-cinq juin mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Névey, le douze juillet mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de décès du premier mari
de l'époux, promesse de mariage,
certificats de publications
à Villars le Comte, Névey
& La Cour de Pilly

Les époux :

Edouard Tidoux
Louise Tidoux

Les témoins :

E. Ravaut
E. Tidoux

L'officier de l'état civil :

J. Hauve
comp. 15

Communiqué aux Etats civils &
Névey & La Cour de Pilly

Registre des mariages A.

N° 55
Mey Bohni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mey, Jules-Alphonse, employé d'hôtel, célibataire,

originaire de Bagnes (Palais), domicilié à Vevey né à Chablès à Bagnes le dix juillet mil huit cent soixante-dix-neuf fils de Etienne-Frédéric, décédé et de Marie-Lucie née Giroud, ménagère à Bagnes.

2. Bohni, Louisa-Emma, sans profession, célibataire,

originaire de Frenkendorf (Pièce Campagne), domiciliée à Pullierens née à Pullierens le dix sept septembre mil huit cent huitante-sept fille de Charles-Adolphe-Théophile, commerçant à Pullierens et de Jenny-Anne née Pélay, au dit lieu

Comme témoins :

- 1. Maurice Pessar Cafetier
- 2. Albert Exquis, Cafetier } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt-neuf juin, à Pullierens le trois, à Bagnes et à Frenkendorf le quatre juillet mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Vevey, le dix sept juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bagnes, Vevey, Frenkendorf et Pullierens.

Les époux :

Jules Mey
Louisa Mey

Les témoins :

M. Pessar
A. Exquis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Jds civils de Bagnes, Frenkendorf et Collombey.

Registre des mariages A.

N^o 56
Pantet-Trion née
Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pantet, François _____ *manœuvre*,
divorcé de Henriette Georgina Simon dès le
Six février mil neuf cent cinq,
originaire de Chavornay, _____ domicilié à
Vevy _____ né à
Grandson _____ le vingt sept février
_____ mil huit cent soixante-neuf _____ fils de
François Pantet, _____ et de
Rosette née Berthiez, décédée.

2. Trion née Grandjean, Marie Louise, *cigarrière*
veuve de Joseph Trion dès le quatre Mars mil neuf
cent onze,
originaire de St Croix _____ domiciliée à
Vevy _____ née à
Moudon _____ le vingt cinq Avril _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de
Pierre Nicolas Colouard Grandjean, décédé et de
Marie Virginie née Pagnon, ménagère à
à la Cour de Crème.

Comme témoins :

1. Charles Alder, *voyageur & commerce* à Vevy
2. Urbain Jorisier, *caféier* à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le dix-huit, à St Croix le
vingt-deux, aux Granges de St Croix et à Chavornay
le vingt-trois Mars mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le dix Sept Juillet mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de mariage Pantet-
Simon avec mention du divorce,
acte de décès du premier mari
de l'épouse, promesse de maria-
ge, certificats de publications
à Chavornay, Vevy, St
Croix, Granges de St Croix.

Communiqué aux Vals civils à
Chavornay St Croix.

Les époux :

Pantet François
Pantet Marie

Les témoins :

Ch. Alder
U. Jorisier

L'officier de l'état civil :

M. Jorisier

Registre des mariages A.

N^o 57.
Gugerli-Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gugerli Edouard, employé de banque,
célibataireoriginaire de Aesch (Zürich près Birmenstorf), domicilié à
Veveyné à
Vevey le premier févriermil huit cent quatre vingt six fils de
Jacques Gugerli, ancien mécanicien à Vevey, et de
Emery, Henriette Louise, décédéeà
2. Chevalley, Olga-Noëlie ménagère,
célibataireoriginaire de St Maurice (Valais), domiciliée à
St Maurice née àSt Maurice le vingt cinq décembre
mil huit cent quatre vingt douze, fille deLouis Chevalley, décédé, et de
Elisa née Gex, à St Maurice

à

Comme témoins :

1. Albert Gugerli, employé de fabrique } à Vevey.
2. David Dumas, imprimeur }Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt deux, à St
Maurice et Aesch le vingt quatre juin
mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le dix neuf juillet mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, pro-
messe de mariage, acte de décès
du père, acte de consentement
à mariage de la mère de l'épou-
se, certificats de publica-
tion à Aesch, Vevey et St-
Maurice.

Les époux :

Gugerli
Gugurli Olga

Les témoins :

Albert Gugerli
David Dumas

L'officier de l'état civil :

J. Séverin

Communiqué aux J. d. civ. à
Aesch et St Maurice

Registre des mariages A.

N^o 58
Légeret, Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, Henri Victor, pâtissier, célibataire

originaire de Cherbres domicilié à Vevy né à Vevy

le onze août mil huit cent quatre vingt trois fils de Jean Emmanuel, boulanger à Vevy et de Marie Louise Kunzmann, au dit lieu.

2. Moreillon, Albertine Anna Rosa, sans profession, célibataire.

originaire de Bex, domiciliée à Besançon née à

Mardrive (sous France) le vingt six novembre mil huit cent quatre vingt six fille de Henri Albert Moreillon, employé de fabrique à et de Louise Felicie Elise Pièce, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Henri Tully, maître boucher
- 2. Jules Hagenbach, maître tailleur } à Vevy

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt deux à Bex, Cherbres et Besançon le vingt quatre juin mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy le premier août mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesses de mariage, certificats de publications à Cherbres, Vevy, Bex + Besançon

Les époux :

Henri Légeret
Rosa Légeret

Les témoins :

Tully
Hagenbach

L'officier de l'état civil :

H. Courz
[Signature]

Communiqué aux Etab. circo. de
Saint Saphorin s/Bex

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 59.
Carnal-Boorum.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carnal, Paul-Henri, chef d'institut, célibataire.

originaire de Souborg (Jura Neuchâtel), domicilié à Rolle, le Rosay, né à Rolle le sept Octobre

mil huit cent quatre vingt un fils de Paul Emile Carnal et de Sophie née Dedie à Rolle, le Rosay

2. Boorum Margaret, M^c D. sans profession, célibataire.

originaire de Brooklyn (New York), domiciliée à New York, née à New York

le vingt-neuf Juillet mil huit cent quatre vingt dix fille de Charles Lorse Boorum, décédé, et de Hannah M^c Daniel, à New York

Comme témoins :

- 1. Lucien Chessex, avocat à Vevey
- 2. Edwin Jackson, à New York.

Les publications ont eu lieu à Rolle le vingt et à Sormetan le vingt deux Juillet mil neuf cent douze.

Theodore Dwight, agent consulaire des Etats Unis assiste à la cérémonie

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le cinq Août mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat Civil de Rolle.

Les époux :

Paul Carnal

Margaret B Boorum

Les témoins :

Lucien Chessex et

Edwin Jackson

Theodore F. Dwight, Agent Consulaire des Etats Unis d'Amérique

L'officier de l'état civil :

J. Denier

Communiqué aux Etats civils de Rolle et Sormetan et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Par décret du Grand Conseil du 29 août 1928, Carnal, Paul-Henri, inscrit ci-contre, ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Français et reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Rolle.

Inscrit, ensuite de communication du Département de Justice et Police, le 20 décembre 1928.

L'Officier de l'état-civil

Denier

qui a soumettu à Rolle et p. duplicata.

Registre des mariages A.

N^o 60
 Simone - Giovanna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Simone, Pierre-Jean-Victor, mécanicien, célibataire,*

originaire de *Barbaria (Curin) Italie,* domicilié à *Plainpalais* né à *Barbaria* le *premier Août* *mil huit cent quatre vingt-sept,* fils de *Simone Jacques, manoeuvre* et de *Augusta Felolo, à Plainpalais*

2. *Giovanna, Catherine-Marie, repasseuse, célibataire*

originaire de *Cuzzago (Novare) Italie* domiciliée à *Plainpalais* née à *Teuchâtel* le *quatorze Avril* *mil huit cent quatre vingt-dix* fille de *Giovanna Martino Agostino, entrepreneur* et de *Marie Louise née Jacquemin, à Tevey*

Comme témoins :

1. *Martin Giovanna, entrepreneur à Tevey,*
 2. *Louise Monti, ménagère à Teuchâtel*

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais* le *trois Juin*, à *Barbaria* le *treize Juin* et *sept juillet* et à *Cuzzago* le *sept & quatorze juillet* *mil neuf cent douze.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le six Août mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat-Civil de Plainpalais, acte de naissance & acte de légitimation de l'enfant.

Les époux :

Pierre Simone
Catherine Simone

Les témoins :

Martin Giovanna
Louise Monti

L'officier de l'état civil :

Jenny

Communiqué à l'Etat civil & Genve
 Bureau Cantonal, Lausanne
 Chancellerie, Etat, Lausanne

Registre des mariages A.

N° 61.
Ney-Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ney, Charles-Wilhelm, musicien, célibataire,

originaire de Berlin (Prusse), domicilié à

Wey, né à

Karlsruhe (Rade) le vingt-huit Novembre

mil huit cent quatre vingt sept, fils de

Charles-Frédéric Max Ney, comptable à Pötzdam, et de

Emma-Jeanne Frédérique née Haas, au dit lieu.

2. Zbinden, Lydia-Flora, célibataire,

originaire de Guggisberg (Berne), domiciliée à

Chesioden Olon, née à

Grenchen (Soleure) le Sept Septembre

mil huit cent quatre vingt six, fille de

Frédéric Zbinden, décédé et de

Emma née Matti, à Neuchâtel.

Comme témoins :

1. Kurt Kirbach, musicien } à Wey.

2. Fritz Wintsch, musicien }

Les publications ont eu lieu à Wey le premier, à Hünenberg le cinq, à Olon et Guggisberg le six et à Berlin du dix huit au vingt neuf Juin mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Wey, le neuf Août mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, lettre du Consul d'Etat autorisant les publications du mariage, promesse de mariage, certificats de publications à Berlin, Wey, Guggisberg, Hünenberg & Olon, déclaration de président de police de Esson, permis de célébration du département de Justice et Police.

Communiqué aux Etats civils à Guggisberg & Olon & à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Charles Ney
Flora Ney.

Les témoins :

Kurt Kirbach,
Fritz Wintsch

L'officier de l'état civil :

Kerrig

Par décision du Bureau du 1922, le grand conseil a accordé la naturalisation suisse aux M. Ney, Charles-Wilhelm, directeur de musique, à Ypschede et Lydia-Flora née Zbinden, qui ont à même temps acquis l'indigénat communal de Ypschede. L'avis est ensuite de communication de la direction de Police du canton de Berne, le 18 décembre 1922. L'officier de l'état civil : Kerrig. Copie pour duplicata, et aux Etats civils de Ypschede et Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 62
Schloesing-Exchaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schloesing, Gaston - Emile, candidat en théologie
célibataire.

originaire de Marseille (France) domicilié à
Montauban, Tarn et Garonne, France, né à
Marseille le vingt-quatre Novembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Emile - Henri Schloesing, décédé et de
Ernestine - Frédérique Eugénie Gory, à Marseille.

2. Exchaquet, Marguerite Eugénie, sans pro-
fession
célibataire

originaire de Aubonne et Pompaples domiciliée à
Nevy née à
Bex le vingt Septembre
mil huit cent quatre vingt huit, fille de
Theodore Exchaquet, décédé et de
Lauze Jeanne Louise - Hélène ni Malherbe, décédée.

Comme témoins :

1. Docteur Alfred Rossier à Nevy
2. Docteur A. de Peyer à Leyzin

Les publications ont eu lieu à Marseille le douze, à Nevy le
treize, à Aubonne & Pompaples le quinze & à
Montauban le vingt juillet mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le quatorze Août mil neuf
Cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès du père de l'époux,
contrat de mariage de la mère
de l'époux, lettre du Conseil d'Etat
autorisant la publication sumaria-
re, promesses de mariage, certificats
des publications à Marseille Montauban,
Aubonne, Pompaples et Nevy, di-
claration de capacité matrimoniale
relative par le Consul de France à Genève
Communiqué par le Consul de France à Genève
département de justice & Police.
Communiqué aux Etats civils de Aubonne
& La Jarroz & à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Gaston Schloesing
Marguerite Exchaquet

Les témoins :

A. Rossier
A. de Peyer
G. J. J. J.
L'officier de l'état civil :
F. Vaure
receveur

Registre des mariages A.

N° 62
Groux - Rouiller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux, Marius-Fernand, employé de commerce
célibataire.

originaire de Payerne domicilié à
Gibsonmont St-Légier né à
Payerne le vingt sept juin

mil huit cent quatre vingt huit fils de
Groux, Jacques-Daniel Benjamin, serrurier et de
Henriette-Marie née Emery, à Vevey,

2. Rouiller, Irma-Ida, demoiselle de magasin
célibataire,

originaire de Sommentier / Tribourg domiciliée à
Vevey née à

Corbier / Plan Dessous le quinze Janvier
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
André-Antoine-Louis, dit Henri Rouiller, négociant et de
Catherine-Ida née Grisot de Forel, à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Henri Rouiller, père de l'époux
- 2. Jacques Groux, père de l'époux } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à St-Légier le dix, à Payerne
le onze, à Vevey et Sommentier le douze juillet
mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey le quinze Août mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat Civil
de St-Légier

Les époux :

Marius Groux
Irma Rouiller

Les témoins :

Henri Rouiller
J^s Groux Emery

L'officier de l'état civil :

J. Bégin

Communiqué aux Vds circons
de Payerne, St-Légier et
Prestevan, v. Romont

Registre des mariages A.

N^o 64
Hübscher - Knuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hübscher, Emile, _____ boulanger, _____
célibataire, _____

originaire de Wählern (Berne), _____ domicilié à
Vevey _____ né à

Sallavaux rière Dellerive le quatre Décembre _____
_____ mil huit cent soixante dix neuf _____ fils de
Frédéric Hübscher, vigneron à Sallavaux et de
Elisabeth Ingold, décédée. _____

2. Knuss, Olga, employée de fabrique de chocolat,
célibataire, _____

originaire de Eggiwyl (Berne), _____ domiciliée à
Vevey _____ née à

Vevey _____ le vingt-six Mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt-trois _____ fille de
Knuss, Frédéric-Guillaume, de domicile inconnu et de
Marie Louise Michoud, ménagère à Vevey _____

Comme témoins :

1. Jules Dubroz, menuisier, _____
2. Ulysse Dubois, maréchal, _____ à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le treize, à Eggiwyl
à Wählern le seize juillet mil neuf cent
douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le seize Août mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
promesse de mariage, cer-
tificats de publications à
Wählern, Vevey, Eggiwyl.

Les époux :

Emil Hübscher
Olga Knuss

Les témoins :

Jules Dubroz
Ulysse Dubois

L'officier de l'état civil :

Hésérier

Communiqué aux Vobis écrits à
Eggiwyl et Schwaigenburg.

Registre des mariages A.

N^o 65
Oliu - Masini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oliu, Léon, teinturier,
célibataireoriginaire de Asnières (Seine, France) domicilié à
Vevy né à
Asnières le neuf Septembremil huit cent quatre vingt six, fils de
Blaise Oliu, propriétaire à Coulouse, et de
Marie Geneviève Junod, décédée.2. Masini, Mariette-Joséphine, repasseuse,
célibataireoriginaire de Galliate (Novare, Italie) domiciliée à
Vevy née à
Gion le dix-huit Maimil huit cent quatre vingt-dix fille de
Jean Masini, menuisier à Martigny et de
Marie Louise Loni, décédée.

à

Comme témoins :

1. Maurice Bonnot, teinturier à Lausanne.
2. Laurent Thomann, teinturierLes publications ont eu lieu à Vevy le dix huit et à Asnières
le vingt-quatre Mai mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevy, le vingt six, tout mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de
décès de la mère de l'époux, acte de
consentement du père de l'époux,
lettre du Conseil d'Etat autorisant
les publications du mariage, promesse
de mariage, certificats de publica-
tions à Asnières & Vevy, déclara-
tion du Consul d'Italie à Genève, cer-
tifiant de capacité matrimoniale de
Communié livre pour le Consul de France
à Genève, permis de célébration du
département de justice et Police.
Communié à l. Chancelier
Blas à Lausanne

Les époux :

Léon Oliu
Madame Oliu

Les témoins :

Maurice Bonnot
Laurent Thomann

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

Registre des mariages A.

N° 66
Cuendet-Taverny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Georges-Louis, gypser-peintre, célibataire,

originaire de Ste Croix, domicilié à Vevey, né à Ste Croix le six Août

mil huit cent quatre vingt un fils de Jenny Marie Cuendet, actuellement femme et de Charles à Ste Croix.

2. Taverny, Cécile Alice, ménagère, célibataire,

originaire de Jongny, domiciliée à Vevey, née à Corsier le vingt-huit Mars

mil huit cent quatre vingt sept fille de Emile Charles François Taverny, décédé et de Jeanne Susanne née Félix, ménagère à Corsier.

Comme témoins :

1. Victor Taverny vigneron à Corsier
2. François Affolter, manoeuvre à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix, à Jongny, Ste Croix, Granges de Ste Croix le douze Août mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
promesse de mariage, certi-
ficats de publications à
Ste Croix, Granges de
Ste Croix, Vevey, Jongny.

Les époux :

Georges Cuendet.
Cécile de Cuendet

Les témoins :

Taverny Victor
Affolter François

L'officier de l'état civil :

J. Schüring

Communiqué aux Etats civils
de Sainte Croix & Corsier

Registre des mariages A.

N^o 67
Dubois-Guillermain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois, Simon-Urich, jardinier, célibataire.

originaire de St. Maurice, Palais, domicilié à Terrey né à St. Maurice, hameau d'Épinasse le vingt-deux Avril mil huit cent soixante dix huit fils de Pierre Louis Paul Dubois, décédé, et de Marie née Barman, décédée.

2. Guillermain, Julie, cuisinière, célibataire.

originaire de Boussy, Haute Savoie France, domiciliée à Corseaux née à Boussy le trente Avril mil huit cent quatre vingt six fille de Ambroise Guillermain, agriculteur à Uverallin ^{Savoie} et de Josephine Gulex, décédée.

Comme témoins :

- 1. Jean Escoffier, jardinier à La Tour de Peilz
- 2. Georges Gaimard, teinturier à Terrey.

Les publications ont eu lieu à Terrey le vingt-sept juillet à Corseaux le premier et à Boussy le vingt deux mil neuf cent douze, et dans le premier mois de la même année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Terrey, le Sept Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès de la mère de l'épouse, consentement à mariage du père de l'épouse, lettre du Conseil d'Etat autorisant les publications du mariage, certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France à Genève, promesse de mariage, certificats de publications à Communiqués de Maurice, Terrey, Boussy, et Corseaux. Communiqué à la Chancellerie d'Etat de Lausanne et aux Etats civils de St. Maurice et Corseaux.

Les époux :

Dubois Urich
Dubois Julie

Les témoins :

Jean Escoffier
G. Gaimard

L'officier de l'état civil :

J. Frey

Registre des mariages A.

N^o 68
Küffer-Maillard

Par devant l'officier de l'état civil, soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küffer, Armand-Robert, chauffeur, célibataire

originaire de And, Berne, domicilié à

Vevy, né à

Cressier-Reuchâtel, le seize Avril

mil huit cent quatre vingt-trois fils de

Alfred Küffer, décédé, et de

Mortense née Pauthier, décédée.

2. Maillard, Clementine, employée de fabrique de Chocolat, célibataire

originaire de Villarsan, Tribourg, domiciliée à

Vevy, née à

Villars-Sur-Glâne, le vingt-cinq Septembre

mil huit cent quatre vingt-trois fille de

Jacques-Joseph-Maurice Maillard, agriculteur, et de

Pauline née Puro, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Adrien Progin, cafetier à Vevy

2. Albert Schaller, chauffeur à Vevy

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt-neuf juin, à Tré le trois, et à Villarsan le quatre juillet mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le Sept Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Tré, Vevy & Villarsan.

Les époux :

Armand Küffer
Clementine Küffer

Les témoins :

Adrien Progin
Albert Schaller

L'officier de l'état civil :

Prisoir

Communiqué aux Etats civils de
Tré et And.

Registre des mariages A.

N° 69.
Dorat-Glauser.

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 31 octobre 1938, déclaré définitif et exécutoire le 9 décembre 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 9 décembre 1938
L'officier de l'état civil:

Copie pour duplicata. Meunier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorat, Paul-Adrien, boucher charcutier, célibataire.

originaire de Maracon, domicilié à Vevey,

né à Maracon, le quatorze décembre mil huit cent quatre vingt six

fils de Jules Frédéric Dorat, agriculteur à Maracon et de Marie née Regomey, au dit lieu

à
2. Glauser, Clara-Blanca, femme de chambre célibataire.

originaire de Rütli, district de Berthoud (Berne) domiciliée à Reconvillier,

née à Reconvillier, le seize mai mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Jacob-Sigismond Glauser, horticulteur à Reconvillier et de Louise née Schärer, au dit lieu

Comme témoins :

- 1. Jean Ferdinand, employé postal
- 2. François Thuillard, huissier municipal à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix sept, à Cavannes, Kirchberg et Maracon le vingt deux mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Maracon, Vevey, Kirchberg et Cavannes

Les époux :

Adrien Dorat
Blanca Dorat

Les témoins :

J. Veinard
F. Thuillard

L'officier de l'état civil :

Meunier

Communiqué aux Etats civils de Palzin, Rütli, Cavannes,

Registre des mariages A.

N^o 70
Badel-Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badel, Eugène. Samuel, _____ Cocher, —
veuf de Marie Henriette Jenny née Lemaux
des le cinq janvier mil neuf cent dix.
originaire de Longirod, _____ domicilié à
Nevy _____ né à
Rolle _____ le deux Février _____
_____ mil huit cent soixante-quatre _____ fils de
Jean-Louis, décédé, _____ et de
Julie Suzanne Moret, décédée _____

2. Parisod, Jeanne, _____ cuisinière, —
célibataire, _____
originaire de Lully et Villette _____ domiciliée à
Nevy _____ née à
Forel _____ le vingt Janvier _____
_____ mil huit cent septante-un _____ fille de
Jeanne-Louise Parisod, cuisinière à Genève _____ et de

Comme témoins :

1. Pauline Combe, concierge à Genève, _____
2. Henri Matthey, cafetier à Corsier, _____

Les publications ont eu lieu à Nevey le vingt quatre, à
Longirod, Villette et Lully le vingt six Août
mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Nevey, le six huit Septembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse
de mariage, certificats de
publications à Longirod
Nevy, Lully et Villette.

Les époux :

Eugène Badel
Jeanne Badel

Les témoins :

Pauline Combe
Henri Matthey

L'officier de l'état civil :

G. Schärer

Communiqué aux Etats civils de
Longirod, Lully et Lully _____

Registre des mariages A.

N° 76 Nicolas Kuenzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolas Eugène Constant, employé de commerce célibataire.

originaire de Hézieres. domicilié à Vévey

Vévey le six Novembre

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Daniel Nicolas, décédé et de

Marie Louise Rod, ouvrière de fabrique à Vévey

2. Kuenzli, Louise Emilie, demoiselle de magasin célibataire.

originaire de Straubenzell (S. Gall), domiciliée à Vévey

Vévey le trente Novembre

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Thodore-Justin Kuenzli, appareilleur à Vévey et de

Emilie Gasser, au même lieu

Comme témoins :

1. Charles Cornier, vitrier à Vévey

2. Samuel Chevalley, mouleur à Vévey.

Les publications ont eu lieu à Vévey le treize, à Hézieres & à Straubenzell le quinze juillet mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vévey, le dix neuf Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Hézieres, Vévey et Straubenzell.

Les époux :

Eugène Nicolas Louise Nicolas

Les témoins :

Ch. Cornier S. Chevalley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de Hézieres et Straubenzell

Registre des mariages A.

N^o 72
Boraley-Champrenaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boraley, Charles Auguste, — ébéniste, —
cibataire, —

originaire de Blonay, — domicilié à
Vevey — né à
Lausanne — le trois Mars —

mil huit cent quatre vingt neuf, — fils de
Charles-Henri-Louis Boraley, décédé, — et de
Augustine Marguerite Louis-Annette Michaud
à blanchisseuse à Vevey. —

2. Champrenaud, Lina-Rosa Marguerite,
cibataire, — employée de lithographie. —

originaire de Cully et Lutry — domiciliée à
Vevey — née à
Vevey — le onze Février —

mil huit cent quatre vingt douze, — fille de
Charles-Frédéric-Louis, menuisier à Vevey, — et de
Vérona Amrein, au dit lieu. —

Comme témoins :

1. Rodolphe Tanner
2. Ernest Schalk, lithographe à Vevey

Les publications ont eu lieu à Blonay et Lutry le vingt
si Cully le vingt-un et à Vevey le vingt-quatre
Août mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un Septembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
promesse de mariage,
certificats de publications
à Blonay, Vevey, Cully
et Lutry.

Les époux :

Boraley Charles
Boraley Rose

Les témoins :

Rodolphe Tanner
Schalk Ernest.

L'officier de l'état civil :

J. L. Escher

Communiqué aux Etats civils de
S. Legier, Cully et Lutry.

Registre des mariages A.

No 73
Dessauges Marquis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dessauges, Jules-Emile, tricotier
divorcé de Hettie Rickli née Kasserli dès le
premier Novembre mil neuf cent dix,
originaire de Rey, domicilié à
Vevy né à
Mont sur Lausanne le vingt-Septembre
mil huit cent Soixante huit, fils de
Dessauges Daniel, manoeuvre à Vevy et de
Lilette née Barbaz, décédée.

à
2. Marquis, Adrienne Lina, repasseuse,
célibataire,
originaire de Nyon et Morges domiciliée à
Vevy née à
Nyon le vingt-quatre Janvier
mil huit cent quatre vingt un fille de
Alfred-Marc-Henri Marquis, décédé et de
Henriette-Suzanne-Louise Dupraz, actuellement
épouse d'Auguste Dessauges à Vevy.

Comme témoins :

- 1. Daniel Dessauges, père de l'époux,
- 2. François Chullard, suisse municipal à Vevy

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt-un Août,
à Morges et à Nyon le quatre et à Rey le
cinq Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt trois Septembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux, acte de mariage Des
sauuges-Rickli, avec men
tion du divorce, promet
se de mariage, certificats
de publications à Rey,
Vevy, Nyon et Morges.

Les époux :

Jules Dessauges
Adrienne Dessauges

Les témoins :

Daniel Dessauges
F. Chullard

L'officier de l'état civil :

Desjardins

Communiqué aux Etats civils de
Nyon et Morges
à Rey

Registre des mariages A.

No 74
Sauge-Crolliet

Rectification.

Par ordre du départe-
-ment de justice et police
du canton de Taud, du
17 mai 1955, l'inscrip-
-tion ci-dessus est rec-
-tifiée en ce sens que la
-mère de l'épouse soit
-personnée « Juliette
-Elizabeth Faluy
-Louise » à l'exclusion
-de toute autre ortho-
-graphe.

Vévey, le 27 mai 1955
l'officier de l'état civil:

Copie pour duplicata
et état civil de
Digne et de Grand
fil par Walter.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauge, Louis-Jules, — menuisier,
célibataire, —

originaire de Corbeyrier, — domicilié à
Nevy — né à

Corbeyrier — le trois juin —

mil huit cent quatre vingt cinq, — fils de
François-Louis Sauge, décédé, — et de
Juliette-Elizabeth née Gillieron, ménagère —
à Nevy.

2. Trolliet, Elise, — lingère, —
célibataire, —

originaire de Henniez — domiciliée à
La Tour de Peilz — née à

Henniez — le onze Septembre —

mil huit cent quatre-vingt-neuf — fille de
Louis Trolliet, décédé, — et de

Lina née Burnand, actuellement femme Dou-
-a = geois à La Tour de Peilz.

Comme témoins :

- 1. Louis Veyret, manoeuvre à La Tour de Peilz
- 2. François Thuillard, huissier municipal à Nevy

Les publications ont eu lieu à Nevy le dix, à Henniez, Cor-
-beyrier et La Tour de Peilz le douze (deux mil
-huit cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
-l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés, légalement unis par le mariage.

Nevy, le vingt cinq Septembre mil
-neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, cer-
-tificats de publications
à Corbeyrier, Nevy, Hen-
-niez et La Tour de Peilz.

Les époux :

Jules Sauge
Elise Sauge

Les témoins :

Seyrez Louis
F. Thuillard

L'officier de l'état civil :

Stenier

Registre des mariages A.

N^o 25
Renard dit Louis Clot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renard dit Louis, Henri Auguste, employé d'imprimerie,
cibataire, _____

originaire de Puchâtel et de Rochefort, domicilié à
Vevey né à
Loche le deux juin
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Mercélie Gélomer, décédée et de
Emilie-Mathilde née Dold, décédée.

2. Clot, Lina-Louise, ménagère,
cibataire, _____

originaire de Courtillat domiciliée à
Missy près Payerne née à
Missy le premier janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jean-Louis Clot, décédé, et de
Elise-Marguerite née Blanc à Missy.

Comme témoins :

- 1. Bonjamin Gonthier, comptable à Vevey.
- 2. François Chuard, huissier municipal à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le sept, à Puchâtel,
Rochefort le dix, à Courtillat et à Missy le
onze Septembre mil-neuf-cent-douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-six Septembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
promesse de mariage,
Certificats de publications
à Puchâtel, Rochefort,
Vevey, Courtillat & Missy

Les époux :

H. Renard
Lina Renard

Les témoins :

B. Gonthier
F. Chuard

L'officier de l'état civil :

B. Durier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de
Puchâtel, Rochefort, Lucerne
d'Yverdon & _____

Registre des mariages A.

N^o 76
Lenzi - Holl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lenzi, Arturo - Concetti - Ettore, Comptable, célibataire,

originaire de Gioia Tauro (Messine, Italie) domicilié à Vevay né à

Gioia Tauro le treize février mil huit cent quatre vingt neuf fils de Enea Lenzi, propriétaire à Ali (Supérieure) et de Maria Carmela La Rosa, décédée,

2. Holl, Marie Anna - Blanche Ida, demoiselle - de magasin, célibataire,

originaire de Genève domiciliée à Vevay née à

Vevay le dix huit Août mil huit cent quatre vingt neuf - fille de Léonard Georges Christian, décédé, et de Anna Rippe - née Andrist, vivante.

Comme témoins :

1. Eugène Tedroli, mosaïste à La Tour de Peilz
2. François Chullard, huissier municipal à Vevay

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt neuf juin, à Genève le trois juillet, à Gioia Tauro les dix huit et vingt cinq Août mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt six Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance & l'époux, acte de consentement de père & l'époux, lettre du Conseil d'Etat du 24 Juin 1912 promesse de mariage certifiée de publications à Gioia Tauro & Genève autorisation du Département de Justice et Police à Lausanne

Les époux :

A. Lenzi
Ida Lenzi

Les témoins :

Eug. Tedroli
F. Chullard

L'officier de l'état civil :

Hessier

Par lettre de bourgeoisie reçue d'Ansermet, notaire à la Tour de Peilz, le 2 décembre 1916 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Lenzi, Arturo - Concetti - Ettore inscrit ci - contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la Commune de Gossens. Inscrit en suite d'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud du 8 janvier 1917.

L'officier de l'état civil :

A. Guller

Copie f. duplicata.
à l'état civil de Genève
à l'état civil d'Arrens.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil de Genève, Bureau cantonal

Registre des mariages A.

No 77
Mercier-Crottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Fernand Charles, comptable, célibataire

originaire de Dailens et Penthériaux domicilié à Vevey, né à Dailens le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt cinq fils de Louis Mercier, agriculteur à Dailens et de Elise Georgette née Gex, au dit lieu.

2. Crottet, Alice, Couturière, célibataire

originaire de La Cour de Pily et Ecoteaux domiciliée à La Cour de Pily née à La Cour de Pily le dix neuf Avril mil huit cent quatre vingt fille de Alexandre-Marc Crottet, décédé et de Marguerite Philippine Rossire à La Cour de Pily

Comme témoins :

- 1. Charles Haldy } comptables à Vevey.
2. Emile Byrode }

Les publications ont eu lieu à Vevey le trente un Août, à La Cour de Pily, à Ecoteaux le quatre, à Penthériaux le cinq & à Dailens le six Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt Sept Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications à Dailens, Penthériaux, Vevey, La Cour de Pily et Ecoteaux

Les époux :

Mercier
à Mercier

Les témoins :

Handwritten signatures of witnesses

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer

Communiqué aux Etats civils de Dailens, Penthériaux, La Cour de Pily, Ecoteaux

Registre des mariages A.

N^o 78
Meylan-Fürst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meylan, Emile, ———— parquetier, —
célibataireoriginaire de Lieu ———— domicilié à
Vevey ———— né àCorbilo, faubourg St Antoine, le treize Septembre ————
mil huit cent quatre vingt sept, ———— fils de
François Louis Eugène Meylan, parquetier à Vevey ———— et de
Amélie née Duron, au dit lieu. ————à ————
2. Fürst, Bertha-Frieda, femme de chambre,
célibataire, ————originaire de Herzens (Fribourg), ———— domiciliée à
Vevey, précédemment à Zermatt ———— née à
4 Bonvillier ———— le treize Juin ————mil huit cent quatre vingt six ———— fille de
Schann Fürst, décédé ———— et de
Madeleine née Biedermann à Lo Chaux de Fonds.

à ————

Comme témoins :

1. James Renaud, boulanger,
2. Paul Schopfer, ouvrier de fabrique } à VeveyLes publications ont eu lieu à Vevey le sept, à Herzens le
neuf, à Zermatt & au Lieu le dix Septembre
mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Vevey, le treize Septembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux, promesse de ma-
riage, certificats de pu-
blications au Lieu, Vevey,
Herzens & Zermatt. ————

Les époux :

Emile Meylan
Bertha Meylan

Les témoins :

James Renaud
Schopfer Paul

L'officier de l'état civil :

F. Hauve
recept.Communiqué aux Etats civils de
Lieu, Herzens & Zermatt. ————

Registre des mariages A.

N° 79
Messager-Realini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messager, Gaston-Georges, Courtier en publicité
célibataire,

originaire de Amiens (Somme, France) domicilié à
Vevey né à
Amiens le trente un Mai
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Georges-Eugène, liquoriste, à Montreux et de
Madeleine-Adrienne Rose, au dit lieu.

2. Realini, Laura, couturière,
célibataire

originaire de Colderio (Nessin) domiciliée à
Vevey, née à
Clarens (Châtelard) le vingt neuf Octobre
mil huit cent quatre vingt huit, fille de
Gaspard Realini, marbrier à Vevey et de
Louisa née Cairni, au dit lieu

Comme témoins :

- 1. Charles Realini, marbrier
- 2. Xavier Andrey, cafetier } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt-quatre, à
Colderio le vingt-cinq Août, à Amiens du
trente Août au huit Septembre mil neuf
cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux Octobre mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, ac-
te de notification aux parents de
l'époux, lettre du Conseil d'Etat
autorisant la publication du ma-
riage, promesse de mariage, cer-
tificats de publications à Amiens,
Vevey & Colderio, certificat de capa-
cité matrimoniale délivré par le
Consul de France à Genève, autori-
sation du département de
Justice & Police du Canton de Vaud.
Communi-
cations au Chancelier d'Etat
à Lausanne et à l'état civil Montreux.

Les époux :

G. Messager
L. Realini

Les témoins :

C. Realini
Xavier Andrey

L'officier de l'état civil :

Frühling

Registre des mariages A.

N° 80
Desjacques-Terroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desjacques, Maurice Lazare, employé de commerce
célibataire,

originaire de Cersens, Haute Savoie, domicilié à
Vevey,

Cersens le quinze février
mil huit cent quatre vingt onze

fil de
Desjacques Jean-Marie, agriculteur à Cersens et de
Victoire Rosay, décédée.

à
2. Terroud, Louise Fernande Pauline, modiste,
célibataire,

originaire de Evian, Savoie, France) domiciliée à
Vevey

Cordier (Plan) le quinze Décembre
mil huit cent quatre vingt onze

fille de
Jean-Marie Terroud, menuisier à Evian et de
Henriette-Louise née Dufaux, décédée.

Comme témoins :

- 1. Comte Jean de Barbeyrac de Semaurice Gotevey
- 2. Marcel Amersal, Comptable

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt-quatre, à
Evian le vingt-cinq Août et à Cersens le
premier Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux Octobre mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès
de la mère de l'époux, acte de consen-
tement du père de l'époux, acte
de décès de la mère de l'épouse, acte
de consentement du père de l'épouse,
lettre du Conseil d'Etat, promesse de
mariage, certificats de publications à
Cersens, Vevey et Evian, capacité matri-
moniale délivrée par le Consul de France
Communiqué à Genève, autorisation du
Département de Justice et Police.
Communiqué à la Chancellerie
Etat à Lausanne.

Les époux :

[Signature]
F. Desjacques

Les témoins :

Comte Jean de Barbeyrac de Semaurice

M. Amersal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 81
Boson Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boson Ernest Henri, - magasinier, -
célibataire.originaire de La Tour de Peily & Château d'Oex domicilié à
Vevey né àLa Tour de Peily le seize Octobre
mil huit cent quatre vingt sept - fils de
Louis-Jules Boson, ouvrier de ville à Vevey, et de
Emma-Christine Pichon, au dit lieu.à
2. Morandi, Amélie, employée de lithographie
célibataire,originaire de Curio (Cessin) domiciliée à
Vevey née àVevey le vingt-six Janvier
mil huit cent quatre vingt neuf - fille de
Giovanni-Trovino Morandi, gypsière-peintre et de
Emma-Ernestine Wenger, décédée.

Comme témoins :

1. Edouard Bonjour
2. Jean Anken, entrepreneur de gypserie à Vevey.Les publications ont eu lieu à Vevey le trente-un Août,
à Château d'Oex le quatre, à La Tour de
Peily & Curio le cinq Septembre mil neuf
Cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le Cinq Octobre mil neuf
Cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'é-
poux, promesse de maria-
ge, certificats de publica-
tions à La Tour de Peily,
Château d'Oex, Vevey et
Curio.Communiqué aux Vals cinds
de La Tour de Peily, Château
d'Oex et Curio.

Les époux :

Boson Ernest HenriAmélie Boson

Les témoins :

Edouard Bonjour.et

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Registre des mariages A.

N^o 82
Geissbühler-Scherler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geissbühler, Ernst, _____ mécanicien,
célibataire _____

originaire de Lauperswil (Berne) _____ domicilié à
Vevey, _____ né à
Signau _____ le premier juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt un _____ fils de
Johann-Jakob Geissbühler, décédé _____ et de
Anna-Barbara nee Lüthi, décédée _____

à
2. Scherler, Elisabeth-Hélène, _____ cuisinière,
célibataire _____

originaire de Köniz (Berne) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Niederried _____ le vingt six Mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
Rudolf Scherler, maréchal à Gerliswil près Lucerne et de
Elisabeth Ringgeli au dit lieu _____

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier municipal à Vevey
2. Fernand Moreillon, agent de police à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey le Sept. à Köniz et
Lauperswil le dix Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le dix Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, cer-
tificats de publications à
Lauperswil, Vevey et Köniz

Les époux :

Geissbühler Ernst
Hélène Geissbühler

Les témoins :

Maillard Michel
Moreillon Fernand

L'officier de l'état civil :

J. Durieux

Communiqué aux Etat. civils
de Lauperswil et Köniz _____

Registre des mariages A.

No 83. Girard-Hauser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, François-Alexis, chaudronnier, veuf de Marie Geneviève Girard ne Saché des le seize juillet mil huit cent nonante-six, originaire de Vinzier (Haute-Savoie) domicilié à Nevey, né à Vestaux le premier juin mil huit cent septante-cinq, fils de François Girard, décédé, et de Marie-Françoise ne Détray, décédée.

2. Hauser, Frida, blanchisseuse, célibataire, originaire de Riffersweil (Zürich) domiciliée à Nevey, née à Nevey le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, fille de Henri-Emile Hauser, manoeuvre à Nevey et de Adèle Meyer, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Jules Hagenbach, tailleur
2. Jean Lieblanc, charpentier } à Nevey.

Les publications ont eu lieu à Nevey le vingt-quatre, à Riffersweil le vingt-six & à Vinzier les trente de ce mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le douze octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte de décès de la première femme de l'époux, lettre du Conseil d'Etat, promesse de mariage, certificats de publications à Vinzier, Nevey et Riffersweil, certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France à Genève, autorisation du Communiqué Département de justice Suisse, communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'état civil de Riffersweil.

Les époux :

François Girard
Frida Hauser

Les témoins :

J. Hagenbach
J. Lieblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 84
Blech-Chabrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blech, Alphonse, lithographe, célibataire

originaire de Montbéliard (Doubs, France) domicilié à Vevey né à Wittenheim, Alsace, Allemagne le douze Mai mil huit cent septante-quatre fils de Nicolas Blech, mécanicien à Wittenheim, et de Cécile Gutten, au dit lieu.

2. Chabrier, Marie Jeanne Elisabeth, couturière, célibataire

originaire de Montbéliard, Doubs France domiciliée à Bulle née à Montbéliard le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de Jean Chabrier, distillateur, à Bulle et de Elisabeth Gony, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Joseph Gauverit, négociant à Vevey
2. Auguste Callian, typographe à Leubonne.

Les publications ont eu lieu à Vevey le quatorze, à Bulle le quinze & à Montbéliard le dix-huit Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de consentement des père et mère de l'épouse, lettre du Conseil d'Etat déclaration d'admission de la famille Blech à la bourgeoisie de Montbéliard, promesse de mariage, certificats de publications à Montbéliard, Vevey et Bulle, certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France à Genève, autorisation du Département Communiqué de justice & Police Communiqué à l'état civil de Bulle et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

A. Blech

M. Blech

Les témoins :

J. Gauverit

A. Callian

L'officier de l'état civil :

J. Jéquier

Registre des mariages A.

N° 85

Renaud-Cersiquel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renaud, Charles Joseph Constant, magasinier, célibataire,

originaire de Fontenelles (Deub. France) domicilié à

Vevey, né à

Fontenelles le dix-neuf Décembre

mil huit cent soixante dix-neuf fils de

Sicr Joseph Renaud, mécanicien à Fontenelles et de

Marie Eliza Carteron, décédée.

à

2. Cersiquel, Marie-Joséphine, femme de chambre célibataire,

originaire de Beuzec Cong (Finistère, France) domiciliée à

Vevey, née à

Labezière en Beuzec Cong le deux mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Cersiquel Yves Pierre Marie, décédé et de

Marie Joseph Philomène Budal à Beuzec Cong

à

Comme témoins :

1. Henri Emonin, ingénieur à Vevey,

2. Louise Casiez, domestique à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le quatorze, à Fontenelles
à Beuzec Cong le quinze Septembre mil neuf
Cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le dix-huit Octobre mil neuf
Cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de
décès du père de l'époux, acte de con-
sentement de la mère de l'époux, lettre
du Conseil d'Etat, promesse de mariage,
certificats de publications à Fontenelles
Vevey & Beuzec Cong, attestation de
capacité matrimoniale délivrée par le
Consul de France à Genève, attestation
du département de justice & Police.Communiqué à la Chancellerie
Etat à Lausanne

Les époux :

Charles Renaud

L'époux déclare ne pouvoir
pigner ni sachant pas enfreindre.

Les témoins :

H. Emonin

Louise Casiez

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 86
Médard-Cornare

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Médard, Jules, _____ jardinier,
célibataire, _____

originaire de Verrey, Lorraine, Allemagne, _____ domicilié à
Verrey _____ né à

Verrey _____ le quinze juillet _____

mil huit cent quatre vingt trois _____ fils de

François Médard, journalier à Secourt (Lorraine) et de
Marie Duchy, au dit lieu _____

2. Cornare, Benjamine-Léonie, ouvrière de fabrique
célibataire _____

originaire de Sorens & Charmey (Fribourg), _____ domiciliée à
Verrey, _____ née à

Sorens _____ le seize Mars _____

mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Jean-Joseph Sulpice Cornare, maçon à Sorens _____ et de
Marie Geneviève née Barras, décédée. _____

Comme témoins :

1. Ali Spahr, jardinier à Verrey _____

2. Jules Baillod, jardinier à La Cour de Peily _____

Les publications ont eu lieu à Verrey le sept, à Sorens & Charmey le onze & à Verrey de quinze au trente septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Verrey, le vingt-un Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, lettre
du Conseil d'Etat, promesse de mariage,
Certificats de publication à Verrey,
Verrey, Sorens & Charmey, déclara-
tion des autorités de Metz,
permis de célébration de Dépar-
tement de justice & Police de
Canton de Vaud.

Les époux :

Jules Médard
Léonie Cornare

Les témoins :

Ali Spahr
Jules Baillod

L'officier de l'état civil :

J. Génier

Communiqué à la Chancellerie
Etat à Lausanne & aux
Etats civils de Sorens &
Charmey _____

Registre des mariages A.

No 87
Guattieri-Galassi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guattieri, Guerino, manoeuvre, célibataire,

originaire de Cesena, Forli, Italie, domicilié à Peseux né à Cesena le vingt six Novembre mil huit cent quatre vingt sept fils de Pasquale Guattieri, agriculteur à Cesena et de Silvia Casadei, au dit lieu.

2. Galassi, Statina, employée d'imprimerie, célibataire,

originaire de Roverano, Forli, Italie, domiciliée à Peseux née à Roverano le onze Octobre mil huit cent quatre vingt huit - fille de Galassi Pasquale, agriculteur à Roverano et de Gallara Maddalena, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Antoine Crezzini, gypseur
- 2. Giovanni Ignesti, maçon } à Peseux.

Les publications ont eu lieu à Peseux le trois Octobre à Roverano du premier au huit et à Cesena du premier au douze Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Peseux, le vingt un Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de consentement des père et mère de l'épouse, lettre du Conseil d'Etat, promesse de mariage, certificats de publications à Cesena, Peseux & Roverano, autorisation du Département de Justice & Police du Canton de Vaud

Communiqué à l'Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

Guattieri Guerino
Galassi Statina

Les témoins :

Antoine Crezzini
Giovanni Ignesti

L'officier de l'état civil :

g. d'ici

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 88
Perrin-Genton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin, Louis Auguste, _____ appareilleur,
célibataire _____originaire de Giez _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Vevey _____ le dix-neuf Août _____
_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Louis Perrin, appareilleur à Vevey _____ et de
Henriette-Marie Delapraz, décédée _____à _____
2. Genton, Alice, _____ couturière,
célibataire, _____originaire de Tuidoux et Chardonne _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Fruitrière Chardonne _____ le onze Novembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
Maurice-Louis-Armi Genton, décédé _____ et de
Isaline née Conne, concierge à Vevey. _____

à _____

Comme témoins :

1. Jules Perrin, commis à Broc _____
2. Charles Picotet _____ à Vevey. _____Les publications ont eu lieu à Vevey le trente un Août, à
Chardonne à Giez le trois & à Tuidoux le quatre
Septembre mil neuf cent douze. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Vevey, le vingt deux Octobre mil neuf
cent douze. _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,
promesses de mariage, cer-
tificats de publications à Giez,
Vevey, Tuidoux & Chardonne.

Les époux :

Louis Perrin
Alice Perrin

Les témoins :

Jules Perrin
Ch. Picotet

L'officier de l'état civil :

J. Demey

Communiqué aux Etats civils de
L. Scherren, Gramson &
Cousin. _____

Registre des mariages A.

N^o 19
Mormoud-Cornuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mormoud, Jean-Baptiste, — agriculteur
célibataire.originaire de Vallorcine (Haute Savoie) domicilié à
Vallorcine né à
Vallorcine le vingt-deux Décembre
mil huit cent quatre vingt trois, fils de
Jean-Baptiste Mormoud, décédé, et de
Seraphine-Elizabeth Gouand à Vallorcine.2. Cornuz, Emma-Marguerite, sans profession,
célibataire.originaire de Lutry domiciliée à
Vevay née à
Yverdon le huit Mars
mil huit cent quatre vingt huit, fille de
François-Louis Cornuz, gerant à Yverdon, et de
Marie-Alice Durcisin, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Louis Chaudet, gypsière-peintre à Vevay
2. Julia Choren, médecin à Vevay.Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt un, à Vallor-
cine le vingt deux, à Lutry le vingt trois Sep-
tembre mil neuf cent onze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt-cinq Octobre mil neuf
cent onze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, acte de
décès du père de l'époux, acte de
Consentement de la mère de l'époux,
lettre du Conseil d'Etat, promesse
de mariage, certificats de publi-
cations à Vallorcine, Vevay, Lutry,
déclaration de capacité matrimoniale
délivrée par le Consul de France à Genève,
permis de célébration du Département
Communiqué de justice - Notice de compétence
communiqué à l'état civil de
Lutry et à la sous-préfecture d'Etat
à Lausanne.

Les époux :

Mormoud
M. Meruod

Les témoins :

L. Chaudet
Julia Choren.

L'officier de l'état civil :

Heinrich

Registre des mariages A.

N^o 90
Lehmann-Vedez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Jean-Albert, employé postal, célibataire

originaire de Hindelbank (Bernes) domicilié à Vevay, né à Landeron le dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-six fils de Jean, tapissier à Vevay, et de Anna-Elisabeth Schepbach, au dit lieu,

2. Vedez, Lydie-Julie-Marguerite, couturière, célibataire,

originaire de La Cour de Seitz domiciliée à Vevay, née à Vevay, le trente Juin mil huit cent quatre-vingt-trois fille de Frédéric-Jean-Daniel, décédé, et de Lydie Guillaume, à Vevay

Comme témoins :

- 1. Adolphe Bourquin, mécanicien à Vevay
- 2. Louis Stoller, employé de fabrique à Vevay.

Les publications ont eu lieu à Vevay le cinq, à La Cour de Seitz le onze, et à Hindelbank le douze Octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt-cinq Octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Hindelbank, Vevay & La Cour de Seitz

Les époux :

J. Lehmann
L. Vedez

Les témoins :

A. Bourquin
L. Stoller

L'officier de l'état civil :

J. Fessier

Communiqué aux Etats civils de Hindelbank et La Cour de Seitz

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 01
Francfort Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francfort, Jules-Louis, commis C. F. F.,
célibataire

originaire de Begnins domicilié à
Nivy né à
Lausanne le vingt-sept juin

mil huit cent quatre vingt un fils de
François-Vincent-Alexandre Francfort, ancien employé et de
Rose-Suzanne née Schöni, les deux à Lausanne

2. Berger, Jeanne-Marguerite, télégraphiste,
célibataire,

originaire de Reftenbach (Zurich) domiciliée à
Clarens née à
Cobuyrier le vingt-six octobre

mil huit cent quatre vingt six, fille de
Berger Jean, décédé et de
Suzanne-Catherine née Murner, décédée

Comme témoins :

1. Louis Francfort père de l'époux, à Lausanne
2. Jean Jolliet, comptable à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Nivy le vingt-huit Septembre,
au Châtillard, Begnins et Reftenbach le Sept
octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nivy, le vingt-six Octobre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Begnins
Nivy, Reftenbach et Châtillard

Les époux :

Jules Francfort
Jeanne Francfort

Les témoins :

Francfort-Lis
J. Jolliet.

L'officier de l'état civil :

Fr. [Signature]

Registre des mariages A.

N° 92
 Giovanna - Franca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giovanna Giulio - Sereno Giuseppe, maçon, —
célibataire, —

originaire de Mergozzo (Novare, Italie) — domicilié à
Vevy — né à

Mergozzo — le sept Février

mil huit cent quatre vingt-neuf — fils de

Giovanna Giuseppe, maçon à Mergozzo — et de

Engela Giovanna, au dit lieu. —

à

2. Franca Vincenza, — cigarière, —
célibataire, —

originaire de Piedimulera (Novare, Italie) — domiciliée à
Vevy — née à

Piedimulera — le vingt-Mai

mil huit cent nonante-un — fille de

Franca Battista, vicié, — et de

Piendini Giovanna, ménagère à Domodossola —

à

Comme témoins :

1. Francesco Bruscelli, manoeuvre à Vevy —

2. Balbina Paudin, cigarière à Vevy. —

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt-neuf juin, à
Mergozzo les onze & dix-huit Août & à Piedimulera
le quatre Août mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt six Octobre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte
de consentement des père & mère
de l'époux, lettre du Conseil d'Etat,
promesses de mariage, certifi-
cats de publications à Mergozzo,
Vevy & Piedimulera, permis de
célébration du Département de
Justice & Police. —

Communiqué à le Chancelier —
à Lausanne. —

Les époux :

Giovanna Giulio
Giovanna Vincenza

Les témoins :

Bruscelli Francesco
Bruscelli Balbina Paudin

L'officier de l'état civil :

J. Denier

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 03
Truscello, Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Truscello, Francesco, — manoeuvre, —
célibataire, —

originaire de Terara Sicilia (Messine) — domicilié à
Vevy, — né à
Terara Sicilia — le premier Septembre —
mil huit cent quatre vingt-sept — fils de
Antonino Truscello, manoeuvre à Terara Sicilia et de
Venera Giamboni, au dit lieu. —

à —
2. Baudin, Balbina Angelica, cigarière
célibataire —

originaire de Champorcher (Curin, Italie) — domiciliée à
Vevy — née à
Champorcher, — le neuf février —
mil huit cent quatre vingt-neuf — fille de
Giovanni Battista Baudin, agriculteur à — et de
Maria Kercherita Danna, au dit lieu. —

Comme témoins :

- 1. Giulia Giovanni, maçon
- 2. Vincenza Giovanni, cigarière } à Vevy

Les publications ont eu lieu à Vevy le treize juillet, à
Champorcher les onze & dix-huit Août & à Terara
Sicilia les dix huit & vingt cinq Août mil neuf
Cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt-six Octobre mil neuf
Cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte
de consentement des père & mère
de l'époux, Lettre de Conseil
d'Etat, promesse de mariage,
Certificats de publications à
Terara Sicilia, Vevy & à
Champorcher —

Les époux :

Truscello Francesco,
Truscello Balbina

Les témoins :

Giovanna Fusio
Giovanna Vincenza

L'officier de l'état civil :

J. B. B. B.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 r. d.

Registre des mariages A.

N^o 94
Merier-Kausch.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Merier, Allysse, dessinateur - lithographe,
célibataire,

originaire de Château d'Orx _____ domicilié à
Vevay, _____ né à

Courcier _____ le six Mars _____
mil huit cent quatre vingt cinq, _____ fils de

Ulrich Merier, télégraphiste à Vevay, _____ et de
Marie-Julie née Egger, au dit lieu. _____

2. Kausch, Hermine-Renée, repasseuse,
célibataire.

originaire de Philadelphie, Pensylvanie, États-Unis domiciliée à
Vevay _____ née à

Philadelphie _____ le treize Mars _____
mil huit cent nonante-deux, _____ fille de

Frank Kausch, de domicile inconnu _____ et de
Hortense Kausch, actuellement femme Dupuis à Vevay.

Comme témoins :

1. Francis Kausch, serrurier à Lyon _____
2. Germain Merier, employé de banque à Vevay _____

Les publications ont eu lieu à Vevay le cinq, à Château d'Orx
le douze Octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt six Octobre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
officiant pour l'épouse,
lettre du Conseil d'Etat pro-
messa de mariage, certificats
de publications à Château d'Orx
& Vevay _____

Les époux :

Allysse Merier
Hermine Kausch

Les témoins :

Francis Kausch
Germain Merier

L'officier de l'état civil :

J. Lévy

Communiqué à l'état civil à Château
d'Orx et à la Chambre d'Etat
à Lausanne _____

Registre des mariages A.

N° 95 Girod Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girod, Louis-Samuel, employé de Commerce célibataire,

originaire de Champoz (Perne) domicilié à Bes né à Champoz le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils de Eugène-Auguste Girod, décédé et de Adida née Langel, à Champoz

2. Jomini, Marie-Victoire, sans profession, célibataire,

originaire de Payerne domiciliée à Vevey née à Vevey le dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-sept fille de Benjamin-Jacques-David Jomini, négociant et de Marie-Henriette-Sophie-Rosalie née Jaccoud à St-Légier

Comme témoins :

- 1. Benjamin Jomini, père de l'épouse } à Vevey
2. M. Demarejols, régisseur }

Les publications ont eu lieu à Vevey le huit, à Payerne le neuf, à Bes le dix, à Bivillard le onze octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt six octobre, mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat Civil de Bes.

Les époux :

Louis Girod
Marie-Victoire Jomini

Les témoins :

B. Jomini
M. Demarejols

L'officier de l'état civil :

J. Jaccoud

Communiqué aux Etats civils de Vevey, Bes et Payerne

Registre des mariages A.

N° 96.
Cury & Sillat-Calny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cury, Jean, _____ munisier, _____
célibataire, _____

originaire de Concise _____ domicilié à
Névy, _____ né à
Névy _____ le dix neuf juin _____
_____ mil huit cent huitante _____ fils de
Louis Abram Cury, décédé _____ et de
Anna-Barbara Schärer, décédée _____

2. Sillat-Calny, Stia _____ couturière, _____
célibataire, _____

originaire de Passy (Haute Savoie) _____ domiciliée à
Névy _____ née à
Passy _____ le six juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt un _____ fille de
Desiré Marie Sillat-Calny, agriculteur à Passy et de
Marie Embrisine Cullat, au dit lieu _____

Comme témoins :

- 1. James Lebet, Voyageur de Commerce à Névy
- 2. Alexandre Cissot, Munisier à La Tour de Tully

Les publications ont eu lieu à Névy le dix sept à Concise
le vingt & à Passy le vingt cinq deuit mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Névy, le quatre Novembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Archives de naissance des époux,
Lettre du Conseil d'Etat, pro-
messes de mariage, certificats
de publications à Concise,
Névy & Passy, Certificat de
capacité matrimoniale dé-
claré par le Consul de Trora
à Genève.

Les époux :

J. Cury
A. Sillat-Calny

Les témoins :

James Lebet
Alex Cissot

L'officier de l'état civil :

J. Sillat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Concise et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne

Registre des mariages A.

N° 97
Diedtsheim-Bloch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diedtsheim, Lion, négociant, célibataire.

originaire de Lyon, 6^{ème} arrondissement, France, domicilié à Trenchâtel, né à

Torrentuy le quinze Juin mil huit cent sixante-treize, fils de

Marc Diedtsheim, décédé, et de Regina née Haas, à Lyon.

2. Bloch, Lucie-Marthe, célibataire.

originaire de Autun, Saône & Loire, France, domiciliée à Vevey, née à

Autun, le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de

Edouard Bloch, négociant, et de Bertha née Blum, à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Edouard Bloch père de l'épouse
- 2. Bertha Bloch, mère de l'épouse } à Vevey

Les publications ont eu lieu à Trenchâtel le vingt-quatre, à Vevey le vingt-cinq, à Lyon & à Autun le vingt-sept Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le Sept Novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'Etat-Civil de Trenchâtel.

Les époux :

Diedtsheim

M. Diedtsheim

Les témoins :

E. Bloch

B. Bloch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'Etat Civil de Trenchâtel

L'acte de mariage ci-dessus est rectifié au sens que la date de naissance de l'épouse est "vingt mars" au lieu de "vingt-un mars".

Inscrit, ensuite d'ordre du Département de Justice et Police.

Vevey, le 8 février 1913.
L'officier de l'Etat civil
A. J. J. J. J.
[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 98.
Glaus-Bigliardi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glaus, Albert, _____ Coiffeur, _____
célibataire, _____

originaire de Wählern (Berne) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Vevey _____ le onze décembre _____
mil huit cent quatre vingt dix, _____ fils de
Glaus Gottfried tailleur à Vevey, _____ et de
Rosina Heussi, au dit lieu.

à
2. Bigliardi, Louise, dite Anna, journalière de chambre,
célibataire, _____

originaire de Villa Sessa Cadelbosco di Sopra (Emilia Italie)
Landtschlacht (Thurgovie) _____ domiciliée à
Landtschlacht & R. Scherzingen (Thurgovie) _____ née à
Landtschlacht & R. Scherzingen le quatre avril _____
mil huit cent quatre vingt huit, _____ fille de
Giuseppe Bigliardi, brodeur à Landtschlacht et de
Louise Matt, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Gottfried Glaus, père de l'époux
2. Arnold Hurri, tapissier à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le sept, à Wählern le
dix, à Landtschlacht le onze Septembre & à
Cadelbosco di Sopra les six & treize octobre mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le huit novembre mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,
lettre du Conseil d'Etat, pro-
mette de mariage, certifi-
cats de publications à Wäh-
lern, Vevey, Villa Sessa Cadel-
bosco di Sopra et Landtsch-
lacht.

Les époux :

Glaus Albert
Glaus Amour

Les témoins :

G. Glaus
A. Hurri

L'officier de l'état civil :

F. Kauter

Communiqué aux Etats civils de
Wählern et Scherzingen et à
la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 99
Jeanmonod-Oswald.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 26 février 1940, devenu définitif et exécutoire le 26 mars 1940, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fait à son au, dès le 26 mars 1940, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier.

Vevey, le 1^{er} avril 1940.
L'Officier de l'état civil:

[Signature]

2^e f. duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod, Paul-Émile, technicien, célibataire,

originaire de Provence et Couvet domicilié à Vevey, né à Couvet le vingt Octobre mil huit cent quatre vingt six fils de Charles-Henri, mécanicien à Couvet, et de Marie-Sophie nee Boss, décédée.

2. Oswald, Johanna. Suède sans profession, célibataire,

originaire de Constance, (Gr. Duché de Bade), domiciliée à Alstetten (Zurich), née à Constance le vingt un juillet mil huit cent quarante deux, fille de Johann, ébéniste à Alstetten et de Walburga nee Blank, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Karl Scheller, technicien à Corsier,
- 2. Borty Müller, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix neuf, à Couvet & à Alstetten & à Constance le vingt trois & à Provence le vingt quatre Octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de consentement des père et mère de l'époux, déclaration des autorités de Constance, lettre du Conseil d'Etat, promesses de mariage, certificats de publications à Provence, Couvet, Constance, Alstetten & Vevey.

Communiqué aux Maires civils de Provence, Couvet, Alstetten & à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Les époux :

[Signature]
Louis Jeanmonod

Les témoins :

Karl Scheller
Borty Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 100
 Marzolo Mangialardo
 nie Truscello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marzolo, Enrico - Antonio, maçon,
 célibataire,

originaire de Crubinello (Tovara, Italie) domicilié à
 Vevey, né à
 Crubinello le huit Octobre
 mil huit cent quatre vingt six, fils de
 Giovanni Marzolo, ouvrier de fabrique à Crubinello et de
 Giuseppina Tabili, au dit lieu.

2. Mangialardo nie Truscello, Rosa, cigarière,
 veuve de Santo Mangialardo dit le premier juin
 mil neuf cent onze,
 originaire de Tovara Sicilia (Messine, Italie) domiciliée à
 Vevey, née à
 Tovara Sicilia le premier juillet
 mil huit cent quatre vingt quatre, fille de
 Salvatore Truscello, décédé, et de
 Sofia Grazia, agriculteur à Tovara Sicilia

Comme témoins :

1. Gerufino Domenico, manoeuvre à Vevey,
2. Salio Luigi, manoeuvre à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le dix sept Août, à
 Crubinello & à Tovara Sicilia les vingt neuf Sep-
 tembre et six Octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative; l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze Novembre mil neuf
 cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
 acte de décès du premier mari
 de l'épouse, lettre du Conseil
 d'Etat, promesse de maria-
 ge, certificats de publications
 à Crubinello, Vevey et Novara
 Sicilia permis des Célébration
 du Département de Justice
 & Police.
 Communiqué à la Chancellerie
 Ital à Lausanne

Les époux :

Marzolo Enrico
 Mangalo Rosa

Les témoins :

Gerufino Domenico
 Salio Luigi

L'officier de l'état civil :

J. F. F. F.

Registre des mariages A.

N^o 101.
Cruscello & Brunet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruscello, Carmelo — maçon, —
célibataire, —

originaire de *Novara di Sicilia (Melline, Italie)* domicilié à
Névy, — né à

Novara di Sicilia — le *vingt six février,* —

mil huit cent quatre vingt huit — fils de

Salvatore Cruscello, décédé, — et de

Sofia Grazia, ménagère à Novara di Sicilia.

à

2. Brunet, Marie-Elodie — cigarière, —
célibataire, —

originaire de *Mône, (urin, Italie)* — domiciliée à
Névy — née à

Mône — le *treize septembre* —

mil huit cent quatre vingt neuf, — fille de

Georges Brunet, décédé — et de

Marie Madeleine Ristoldo, décédée.

à

Comme témoins :

1. *Salio Luigi* —

2. *Serafino Domenico* } *mancoumes à Névy.*

Les publications ont eu lieu à *Névy* le *dix Octob,* à
Novara Sicilia les *vingt deux et vingt neuf*
septembre & à *Mône* les *vingt neuf septem-*
bre et six Octob *mil neuf cent douze.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Névy, le *quatorze novembre mil*
neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance, actes de décès
du père de l'époux, acte de
consentement de la mère de l'é-
poux, lettre du Consul d'Etat,
promesse de mariage, certifi-
cats de publications à Novara di
Sicilia, Névy & Mône, permis de
celebration du département de justice
Police, acte de naissance & acte de
Communiqué légalisation à son casant
communiqué à l. Chantillon
d'Etat à Lausanne

Les époux :
Cruscello C.

Cruscello Marie Elodie.

Les témoins :

Salio Luigi

Serafino Domenico

L'officier de l'état civil :

Deiniger

Registre des mariages A.

N° 102
Poncioni & Berrut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poncioni, Battista, peintre-peinte, —
célibataire, —

originaire de Crana (Valais) — domicilié à
Vevy, — né à
Crana — le treize Septembre —
mil huit cent quatre vingt six, — fils de
Léonid Poncioni, défunt — et de
Césela née Remonda, ménagère à Crana, —

2. Berrut, Marie Chais, —
célibataire, —

originaire de Croisements (Valais) — domiciliée à
Vevy — née à
Croisements — le trente janvier —
mil huit cent cinquante un, — fille de
Jean-Louis Berrut, défunt, — et de
Marie Delphine née Donnet, ménagère
à Croisements. —

Comme témoins :

1. François Poncioni, peintre à Vevy —
2. Vincent Olivieri négociant à Vevy. —

Les publications ont eu lieu à Vevy le dix Sept, à Croisements le vingt & à Crana le vingt un tout mil neuf cent douze. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le quinze Novembre mil neuf
cent douze. —

Pièces déposées :

actes de naissance des
époux promesse de ma-
riage, certificats de pu-
blications de Crana, Vevy
& Croisements. —

Les époux :

Poncioni Baptiste
Chais Poncioni.

Les témoins :

Poncioni François
V. Olivieri

L'officier de l'état civil :

J. Dévéria

Communiqué aux Etab. cath. &
Crana & Croisements —

Registre des mariages A.

N° 103
Zeni & Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeni, Jean-Luc, ——— journalier,
célibataire

originaire de Carollo - Tombia (Svabre - Italie) — domicilié à
Vevey, ——— né à
St. Malens ——— le vingt-sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept, — fils de
Jean Charles Zeni, manoeuvre à Vevey — et de
Marie-Rosalie née Mussilier, audit lieu.

2. Jan, Alice, ——— employée de lithographie,
célibataire

originaire de Cavernes ——— domiciliée à
Vevey, ——— née à
Cavernes ——— le douze mai
mil huit cent vingt-trois, — fille de
Jean-Louis Jan, décédé ——— et de
Sylvie née Accorner, actuellement femme Monnaud
à Péllexieux

Comme témoins :

1. Albert Sciobret, vendeur de journaux
2. Edouard Monnard, cordonnier } à Vevey.

Les publications ont eu lieu aux Cavernes le vingt-un, à
Vevey le vingt quatre Oéut & à Carollo-Tombia
les vingt deux & vingt neuf Septembre mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze Octobre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte de
décès du père de l'époux, acte de
consentement de la mère de l'épouse,
lettre du Consul d'Etat promesse
de mariage, certificats de pu-
blications à Carollo-Tombia
Vevey & aux Cavernes, permis de
Célébration du Département de justice
Solis.

Communiqué à l'Etat civil : Vevey
et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Les époux :

Zeni Luc
Zeni Alice

Les témoins :

Sciobret Albert
Monnard Edouard

L'officier de l'état civil :

Grinier

Registre des mariages A.

N° 104
Cirelli & Filiti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cirelli, Albino, Tailleur, célibataire,

originaire de Mortigliano (Udine, Italie), domicilié à Vevey né à Mortigliano le vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-trois fils de Francesco Cirelli, agriculteur à Mortigliano et de Maddalena Gomba, en dit lieu.

2. Filiti, Gaspara, couturière célibataire,

originaire de Furnari (Messine, Italie), domiciliée à Vevey née à Furnari le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de Filiti Antonino, d'icidé, et de Teto Felicia, négociante à Furnari.

Comme témoins :

- 1. Edouard Bloch, négociant
- 2. Antoine Coquard, Tailleur à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le trois août, à Mortigliano les vingt-cinq août et premier Septembre & à Furnari le vingt-neuf Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un Septembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance, lettre du Conseil d'Etat, promesse de mariage, certificats de publications à Mortigliano, Vevey - Furnari, permis de célébration du Département de justice & Police.

Les époux :

Cirelli Albino
Gaspara Filiti

Les témoins :

E. Bloch
A. Coquard

L'officier de l'état civil :

J. Perrey

Communiqué à la Chancellerie
Etat à Lausanne

Registre des mariages A.

N^o 105
Sula & Ardemagni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sula, Giovanni-Battista, — monteur, —
veuf de De Luca Bersabca des le vingt-trois décembre
mil neuf cent cinq, —
originaire de Borca (Belluno, Italie), — domicilié à
Vevey — né à
Borca — le trente-un juillet
mil huit cent septante trois — fils de
Sula Simone, décédé — et de
De Mattia Maddalena, décédée —

à
2. Ardemagni, Galetana Francesca, domestique,
câlibataire, —
originaire de Codogno (Milan, Italie), — domiciliée à
Vevey — née à
Codogno — le seize novembre
mil huit cent quatre vingt quatre — fille de
Carlo Ardemagni, décédé — et de
Antonina Sula, ménagère à Milan —

Comme témoins :

1. Auguste Rouiller, cimentier
2. Victor Bonjour, marchand de légumes } à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt juillet, à Borca
à Codogno les premier et huit Septembre mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Vevey, le vingt un novembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance, acte de décès
de la première femme de l'époux,
lettre du Conseil d'Etat permis
de mariage, certificats de
publications à Borca, Vevey
à Codogno, permis de célibat
du département de justice
et Police de déclaration du
notaire Mariani
Communiqué à la Chancellerie
à Lausanne

Les époux :

Sula Battista Monbeury
L'épouse ne peut signer
étant malade et alité

Les témoins :

Aug Rouiller
Victor Bonjour

L'officier de l'état civil :

Jeisier

Registre des mariages A.

N° 106
Dalle & Janin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dalle, Romano Eugenio, — mineur, —
célibataire.

originaire de Donnaz (Turin, Italie) domicilié à
Vevay né à
Donnaz le vingt cinq juin
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Giuseppe Dalle, manoeuvre à Donnaz et de
Caterina Nicoletta au dit lieu.

2. Janin, Marie-Sophie, — ménagère, —
célibataire.

originaire de Arnay (Turin, Italie) domiciliée à
Vevay née à
Arnay le treize avril
mil huit cent quarante fille de
Constantin Janin, ouvrier de fabrique à Paris et de
Judovine Challancin, à Arnay.

Comme témoins :

1. Jean Zbinden, agent de police à Vevay.
2. François Bertolotti, manoeuvre à Vevay.

Les publications ont eu lieu à Vevay le sept septembre, à
Donnaz & à Arnay les treize & vingt octobre mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt deux novembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, lettre
du Conseil d'Etat, promesse de maria-
ge, certificats de publications à
Donnaz, Vevay & Arnay, permis
de célébration du Département de
Justice & Police, acte de naissance
& acte de légitimation d'un enfant.

Les époux :

Dalle Romano
Dalle Maria

Les témoins :

J. Zbinden agt.
Bertolotti François

L'officier de l'état civil :

Heinrich

Communiqué à la Chancellerie
Etat à Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 107
Genoni & Veggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genoni, Giovanni-Luigi Pietro, maçon,
veuf de Antonietta-Francesca Favese dès le trente-un
Novembre mil neuf cent onze.

originaire de Bolzano (Trent, Italie) — domicilié à
Vevey — né à
Bolzano — le quatre Mars

— mil huit cent quatre vingt cinq — fils de
Battista Genoni, serrurier à Vevey — et de
Giulietta Mazetti, ménagère à Bolzano.

2. Veggi, Teresa Maria Eugenia, cigarière,
célibataire.

originaire de Incisa Belbo (Alexandrie Italie) — domiciliée à
Vevey — née à

Incisa Belbo — le vingt huit Novembre
— mil huit cent quatre vingt neuf — fille de

Giovanni Veggi, agriculteur à Incisa Belbo et de
Rosa Givine, ménagère au dit lieu.

Comme témoins :

1. Vincent Olivieri, négociant
2. Battista Genoni, frère de l'époux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le huit juin, à Incisa
Belbo les quinze et vingt deux Septembre et à
Bolzano les vingt deux et vingt neuf Septem-
bre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Vevey, le vingt trois Novembre mil neuf
Cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
acte de décès de la première
femme de l'époux, lettre du
Conseil d'Etat, promesse de
mariage, certificats de pu-
blications à Bolzano, Vevey
& Incisa Belbo, permis
de célébration du Département
de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie
du Canton de Lausanne.

Les époux :

Jean Genoni
Teresa Genoni

Les témoins :

V. Olivieri

Genoni Battista
L'officier de l'état civil :

J. Vevey

Registre des mariages A.

N° 108
Kolly & Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kolly, Louis-Joseph, représentant de commerce, divorcé de sa femme Marie-Louise née Chassot et de le treize janvier mil-neuf cent onze.

originaire de Ebert, domicilié à Fribourg né à Berlenz

le seize Décembre mil huit cent soixante-huit

fil de Kolly Chiodore-François et de Marie-Hélène née Dupraz à Arvy devant Pont

2. Jaquet, Marie-Elisa, aubergiste, célibataire

originaire de Vuadens domiciliée à Bulle

née à Vuadens le vingt-six Septembre mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de Jaquet Jean-Nicolas-Hilaire fromager à Vuadens et de sa femme Marie-Anne Chiodorette née Giller

Comme témoins :

1. Frédéric Luthy, cocher à Bulle

2. Casimir Jaquet, restaurateur à Vevay

Les publications ont eu lieu à Fribourg le douze, à Vuadens et Bulle le quatorze et à Ebert le quinze Novembre mil-neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le vingt-six Novembre mil-neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'état civil de Fribourg.

Les époux :

L. Kolly
Marie Kolly

Les témoins :

Luthy Frédéric
Casimir Jaquet

L'officier de l'état civil :

J. Perin

Communiqué aux états civils de Vevay, Bulle et Vuadens.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 109
Arnaud & Favre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnaud, Emile Joseph Fidèle, menuisier, célibataire.

originaire de Rousset, Hautes Alpes, France, domicilié à Vevey né à Rousset le premier Mars mil huit cent nonante-trois, fils de Emile Arnaud, décédé, et de Véronique Barouette Sarret actuellement femme à Foubert à Rousset.

2. Favre, Hortense, cigarière, célibataire.

originaire de Virables, Valais, domiciliée à Vevey née à Virables le trois juin mil huit cent quatre vingt six, fille de Joseph Emmanuel, agriculteur à Virables, et de Marie Elisabeth née Brettenand, au dit lieu.

Comme témoins :

- 1. Jean Forestier, vigneron.
- 2. Michel Maillard, huissier municipal à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le cinq, à Virables le treize octobre et à Rousset les cinq trois et six deux Septembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt sept novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès du père de l'épouse, acte de mariage de la mère de l'épouse, lettre du Conseil d'Etat, promesse de mariage, certificats de publication à Rousset, Vevey & Virables, certificat de capacité matrimoniale délivré par le consul de France à Genève, permis de célébration du département de Justice & Police.

Les époux :

Arnaud Emile
Hortense Favre

Les témoins :

Jean Forestier
Maillard Michel

L'officier de l'état civil :

Finis

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 110

Francy Suter

Par jugement du Tribunal du district d'Aigle rendu en date du 11 février 1919 déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1919 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 juin 1919.
L'officier de l'état civil:

A. Gley

copie pour double.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francy, Paul, cuisinier, célibataire,

originaire de Châtelard domicilié à Vevy né à

Vernex (Châtelard) le dix huit

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Francy, Marc, décédé, et de

Marie Caroline née Genlon, concierge à Montreux,

2. Suter, Bertha, célibataire,

originaire de Schmidrued (Argovie) domiciliée à Vevy née à

Burgdorf le huit Octobre

mil huit cent soixante, fille de

Christian Suter, et de

Marie Magdalena née Ginsberg, tous deux décédés.

Comme témoins :

1. Louis Mercier & Cafetiers à Vevy.

2. Louis Lén & Cafetiers à Vevy.

Les publications ont eu lieu à Vevy le neuf au Châtelard & à Schmidrued le quatorze Novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevy, le vingt-huit Novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications au Châtelard, Vevy et Schmidrued.

Les époux :

Paul Francy
Bertha Francy

Les témoins :

Louis Mercier
Louis Lén

L'officier de l'état civil :

J. Gley

Communiqué aux Etats civils de Schmidrued, + Montreux.

Registre des mariages A.

N^o 111.
Elles-Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ellis, Jules-Jacques-Emile, — commerçant,
veuf de Elisabeth née Schmalzer dès le cinq février
mil huit cent quatre vingt douze,
originaire de Vevay et Kollochenaz — domicilié à
Vevay — né à
Vevay, — le sept juin —
mil huit cent cinquante-deux — fils de
Jean Marc Rodolphe Ellis, — et de
Jeanne-Sophie-Armande née Dubail, défunte —

2. Maurer, Esther-Marie-Louise, sans profession,
célibataire,
originaire de Horgen, Zurich, — domiciliée à
New York (Etats Unis) — née à
Vevay — le seize Décembre —
mil huit cent cinquante-quatre, — fille de
Elise-Suzette Maurer, décédée — et de

Comme témoins :

- 1. Herr Messaz négociant à Morbion
- 2. Herr Duruy ancien négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevay le neuf, à Kollochenaz &
Horgen le onze Novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevay, le trente Novembre mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

acte de décès de la première
femme de l'époux, promesse
de mariage, certificats
de publications à Vevay,
Kollochenaz & Horgen

Les époux :

J. Ellis
Marie D. Ellis

Les témoins :

H. Messaz
H. Duruy

L'officier de l'état civil :

J. Duruy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux Ets. civ. de
Kollochenaz & Horgen —

Registre des mariages A.

N^o 112

Vernon - Nonnerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernon Joseph Angier
 célibataire
 ingénieur
 originaire de Newport, Rhode Island, États Unis domicilié à
Newport né à
Newport le six mars
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Joseph P. Ricé et de
Ferdine Angier à Newport.

2. Nonnerat, Blanche,
 célibataire
 Professeur de piano
 originaire de Viry et Combremont le Grand domiciliée à
Viry née à
Viry le quinze mars
mil huit cent quatre vingt six fille de
Samson Étienne Ricé et de
Rose Lucile Albertine nei Jaccoud à Viry

Comme témoins :

1. Ferdine Vernon à Newport, mère de l'époux
2. Louis Ricé, négociant à Viry

Les publications ont eu lieu à Viry le seize et à Combremont le Grand le dix sept novembre mil huit cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Viry, le deux décembre mil neuf cent vingt
Thodore Dwyer Agent consulaire des États Unis Américain
 assisté à la cérémonie

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
 promesses de mariage, acte
 de conseil d'état, certificats
 de publications à Viry et
Combremont le Grand, permis
 de célébration du département
 de justice et police du
 canton de Viry

Les époux :

J. Angier Vernon.
Blanche Vernon

Les témoins :

Ferdine A. Vernon.
L. Louis Ricé

Theodore F. Dwyer
 Agent consulaire des États Unis
 L'officier de l'état civil :

J. Jaccoud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la chancellerie d'état
 à Lausanne et à l'état civil
 à Combremont le Grand

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 113.
Rust & Schneider
née Brossy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rust, Jean Frédéric Auguste, Coiffeur,
divorcé de Elisa Maria née Lutschg des le deux mai
mil neuf cent dix,
originaire de Landeron-Combes (Teuchâtel) domicilié à
Bex, né à
Teuchâtel le vingt-trois janvier,
mil huit cent Septante, fils de
Clément-Maurice Rust, décédé et de
fue Maria Susanna née Remy

2. Schneider née Brossy, Eugénie, sans profession,
divorcé d'Alfred dit Gustave Schneider des le vingt deux
Mars mil neuf cent Sept,
originaire de Oberwil, Berne, domiciliée à
Lausanne, née à
Montagny-sur-Villette, le douze février,
mil huit cent Septante-huit, fille de
Frédéric Brossy, agriculteur et de
Jeanne-Cécile née Duboua, sa femme à Fran Villlette

Comme témoins :

- 1. Albert Rohn, employé de banque à Lausanne
- 2. Frédéric Langenberger, ingénieur à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Bex, Landeron, Lausanne
& à Oberwil le trente-un Octobre mil neuf cent
douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Bex, le trois Décembre mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat Civil
de Bex.

Les époux :

J. Rust
Eugénie Rust

Les témoins :

Rohn
F. Langenberger

L'officier de l'état civil :

G. G. G.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats civils
de Landeron, Bex, Oberwil
& Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 114

Affolter, Bächler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Affolter, François, _____ manoeuvre, _____
 veuf de Lia née Terrenceud des le dix-neuf
 mil neuf cent douze.
 originaire de Luterkofen, Soleure, _____ domicilié à
 Nevey, _____ né à
 Grandson _____ le dix sept février _____
 mil huit cent cinquante-sept, _____ fils de
 François _____ et de
 Marianne-Louise née Gardon, décédés.

2. Bächler, Christina, _____ cuisinière, _____
 célibataire, _____
 originaire de Rechthalten, Tribourg, _____ domiciliée à
 Nevey, _____ née à
 Rechthalten _____ le huit janvier _____
 mil huit cent cinquante-huit, _____ fille de
 Johann _____ et de
 Maria Brugger, décédés.

Comme témoins :

1. Louis Dupraz, employé C. F. F. _____
 2. Louis Dupont, journalier _____ à Nevey.

Les publications ont eu lieu à Nevey le seize, à Luterkofen
 le dix-sept, et à Rechthalten le dix-neuf
 novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevey, le six Décembre mil neuf
 cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux,
 acte de décès de la première
 femme de l'époux, promesse
 de mariage, certificats
 de publications à Luterkofen,
 Nevey & Rechthalten

Les époux :

Affolter François
 Bächler Christine

Les témoins :

Dupraz Louis
 Dupont Louis

L'officier de l'état civil :

Meunier

Communiqué aux Etats civils à
 Luterkofen & Rechthalten

Registre des mariages A.

N^o 115
Besson & Pointet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson, Georges-Adrien, Cordonnier,
célibataire,

originaire de Villarzel, domicilié à
Nevy, né à
Chaux de Fonds le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
François Auguste, garde frontière à Bidufond et de
Rosine née Vicelus, au dit lieu.

2. Pointet, Emma, employée de lithographie
célibataire,

originaire de Corcelles Sur Concise domiciliée à
Nevy née à
Corcelles Sur Concise le dix huit Octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize, fille de
Gustave Samuel Pointet, décédé et de
Bertha Pauline née Jeanmored, actuellement
à femme Apothicoy à Corcelles.

Comme témoins :

1. Edouard Fontillon journalier à Nevy
2. Adolphe Moser, négociant à Nevy

Les publications ont eu lieu à Nevy le seize, à Villarzel le
dix-sept et à Corcelles le dix-huit Novembre mil
neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le neuf Décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,
promesse de mariage, cer-
tificats de publications à
Villarzel, Nevy & Corcelles,
acte de naissance & acte
de légitimation d'un enfant

Les époux :

Georges Besson
Emma Besson.

Les témoins :

Fontillon Edouard
Mos. Adolphe

L'officier de l'état civil :

Genier

Par jugement du Tribunal du Dis-
trict de Vevey rendu
en date du 29 août 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 10 novembre
1916 en vertu de l'arrêté ci-contre,
a été déclaré par le Tribunal
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 16 novembre 1916
L'officier de l'état civil :

D. Guex

3 qui se. duplicata.

Registre des mariages A.

N° 116
Ries & Monnard
-nie Bergeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ries, Jean, constructeur de bateaux,
d'ici de Muri-Rosalie nie Kircher des le douze
Avril mil neuf cent dix;
originaire de Stauffbach (Argovie) domicilié à
Noville né à
Lausanne le huit Oct
mil huit cent soixante-huit fils de
Fanny Blanc nie Ries, à Lausanne et de

2. Monnard nie Bergeaud, Bertha-Julie-Marie,
-veuve de Louis-Benoit Monnard des le premier
Avril mil neuf cent,
originaire de Corbeaux domiciliée à
Nevy née à
Nevy le cinq Mai
mil huit cent septante-huit fille de
Pierre-Maurice Bergeaud, décédé, et de
Marie-Hélène-Charlotte Vuille nie Dumusque
à Nevy.

Comme témoins :

- 1. Paul Vuille, menuisier à Nevy.
- 2. Henri Gamon, représentant à Renens.

Les publications ont eu lieu à Noville le vingt-quatre, à
Stauffbach, Corbeaux & Nevy le vingt-cinq No-
vembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nevy, le douze Décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat Civil
de Villeneuve.

Les époux :

Jean Ries
Bertha Ries

Les témoins :

Paul Vuille
H. Gamon

L'officier de l'état civil :

J. Faure

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué
communiqué aux Ets. cent
de Stauffbach Villeneuve
et Renens.

Registre des mariages A.

N^o 117.
Gavin & Guehret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavin, Eugène, ouvrier de fabrique,
célibataire

originaire de Moudon, Broules & Forel (Lavaux) domicilié à
Vevey, né à
Cherelonne le trent-un Août;

mil huit cent quatre vingt onze, fils de
Louis Gavin, décédé et de
Emma née Porchet, à Vevey.

2. Guehret, Alice-Lucie, ouvrière de fabrique
célibataire

originaire de Lauenen (Berne) domiciliée à
Vevey, née à
Vevey le vingt-sept Septembre

mil huit cent quatre vingt onze fille de
François-Louis Guehret, ouvrier de fabrique et de
Jenny Guignet, au dit lieu.

Comme témoins :

1. Auguste Curchod, employé de fabrique, à Vevey
2. Hans Lupin, tapissier

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt-six octobre,
à Moudon & Forel le quatre, Broules & Lauenen le cinq Novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le treize Décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

acte de naissance de
l'époux, promesse de ma-
riage, certificat de pu-
blication à Moudon,
Broules, Forel, Vevey
& Lauenen.

Les époux :

Eugène Gavin
Alice Gavin

Les témoins :

Aug. Curchod
Lupin

L'officier de l'état civil :

J. Vénier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

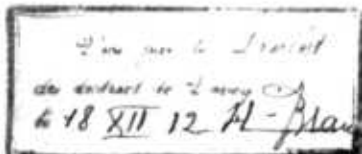
Par jugement du Tribunal du Dis-
trict de Vevey rendu
en date du 3 février 1921 déclaré
définitif et exécutoire le 31 mai
1921 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal n'a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 20 juin 1921.

L'officier de l'état civil :

V. Müller, not.

2^e copie pr. duplicata.



Registre des mariages A.

N° 118.

Kramer-Kapper.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kramer Robert-Marcel, _____ gérant _____
_____ célibataire _____originaire de Chevroux _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Chavornay _____ le vingt-trois mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Jacob-Frédéric-Samuel Kramer, décédé _____ et de
Marie-Justine, née Clément _____
à Vevey.2. Kapper, Joséphine-Valentine _____
_____ célibataire _____originaire de Bâle _____ domiciliée à
Bâle _____ née à
Bâle _____ le premier décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Maximilien-Emmanuel Kapper, décédé _____ et de
Marie-Joséphine, née Helé _____
à Bâle

Comme témoins :

1. Michel Maillard, huissier municipal _____
2. Frédéric Moser, charron, - les deux à Vevey. _____Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente novembre, à
Chevroux & à Bâle le trois décembre mil neuf
cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-un décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesses de ma-
riage, certificats de pu-
blications à Chevroux,
Vevey & Bâle.

Les époux :

R. Kramer
Kammer

Les témoins :

Maillard, St.
F. Moser

L'officier de l'état civil :

Ad. Guex, not.

Communiqué aux Etats Civils de
Grandcour & Bâle.

cque

Registre des mariages A.

N° 119.

Drapet & Band.

Par jugement rendu le 25 octobre 1915, le Tribunal de première instance de la République & Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Inscrit sur le vu d'un extrait du jugement de divorce, du 6 janvier 1916, le 7 dit

L'officier de l'état civil

Copie pour duplicata.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Drapet Felix, teinturier, divorcé de Eugénie-Mathilde Cécuyer, dès le vingt octobre mil neuf cent cinq, originaire de Leyzin, domicilié à Vevey, Plainpalais, le huit juillet mil huit cent septante-huit, fils de Louis Drapet, décédé, et de Rosine Henzer, actuellement femme Debonneville à Genève.

2. Band, Marie-Jeanne, demoiselle de magasin, célibataire, originaire de Choisy (Haute-Savoie), domiciliée à Vevey, Plainpalais, le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de Louis Band, décédé, et de Peronne Truffet à Plainpalais.

Comme témoins :

- 1. Ellysse Dufey, employé, à Vevey.
2. Frédéric Höhlen, teinturier, à Allouaux.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six octobre, à Leyzin, le premier novembre & à Choisy, le trois novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux
Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce.
Lettre du Conseil d'Etat.
Acte de décès du père de l'épouse. - Acte de consentement de la mère. - Certificats de publications à Leyzin, Vevey & Choisy avec la communication d'originaux. - Communiqué aux Etats civils de Leyzin & à la chancellerie d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

F. Drapet F. Band

Les témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 120.

Mecaroli-Lombardo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mecaroli Aseanio - Giacomo - Candido _____

manoeuvre _____

célibataire _____

originaire de S. Michele in Tavernina (Rome, Italie), domicilié à
Vevey _____ né à

S. Michele in Tavernina _____ le vingt-sept novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de

Stefano Mecaroli, manoeuvre _____ et de

Severina Proietti, _____

à S. Michele in Tavernina. _____

2. Lombardo Antonina, employée d'imprimerie -
célibataire _____originaire de Novara di Sicilia (Messine, Italie) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à

Novara di Sicilia _____ le quatorze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de

Gaetano Lombardo, manoeuvre _____ et de

Giuseppa Paratore _____

à Vevey. _____

Comme témoins :

1. François Truscelli, à Vevey, manoeuvre _____

2. Constant Perci, à Chailly, gypcier-peintre _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze octobre, à S. Michele
in Tavernina, le vingt-un novembre et à Novara di Si-
cilia, le quatorze novembre mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-six décembre mil
neuf cent douze. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux

Lettre du Conseil d'Etat.

Promesse de mariage. Certifi-

cats de publications à Vevey,

S. Michele in Tavernina et Nova-

ra di Sicilia. Termis de Cé-

lébration du Département

de Justice et Police.

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat, à Lausanne.

Les époux :

Aseanio Mecaroli

Mecaroli Antonina

Les témoins :

Truscelli François.

Perci Constant

L'officier de l'état civil :

A. J. L. 409

Registre des mariages A.

N° 121.

Canel-Dagon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canel, Charles-Alfred, tailleur de laines
célibataireoriginaire de Gland domicilié à
Vevey né à
Prangins le treize juin
mil huit cent quatre-vingt fils de
Emile Canel, défunt et de
Marie Estevenou
à Prangins2. Dagon, Rose, ménagère
célibataireoriginaire de Orrens domiciliée à
Lausanne née à
Orrens le trente décembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Justin Dagon, agriculteur, à Orrens et de
Marie-Louise, née Bersier, décédée
à

Comme témoins :

1. Charles Tornier, vitrier
2. Fritz Urfer, mécanicien - les deux à Vevey.Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente novembre, à
Gland, Orrens & Lausanne, le trois décembre mil
neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le vingt-sept décembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, promesse de maria-
ge, certificats de publica-
tion à Vevey, Gland, Or-
rens & Lausanne.

Les époux :

Alfred Canel
Rose Canel

Les témoins :

Ch. Tornier
F. Urfer

L'officier de l'état civil :

Ad. Guex, uog

Communiqué aux Etats-civils de
Prangins, Concise & Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 122.
 Monod - Studer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Louis _____ agriculteur _____
 Célibataire _____

originaire du Châtelard, hoville & Romaz _____ domicilié à
 Chervex (Châtelard) _____ né à
 Chervex _____ le dix-huit juin _____
 _____ mil huit cent soixante-cinq _____ fils de
 François-Louis Monod, décédé _____ et de
 Fanny, née Mercet, _____
 à Chervex. _____

2. Studer, Emma, _____ gouvernante _____
 Célibataire _____

originaire de Gross-Höchstetten (Berne) _____ domiciliée à
 Châtillens _____ née à
 Semsales _____ le neuf mai _____
 _____ mil huit cent septante-sept _____ fille de
 Christi Studer, agriculteur _____ et de
 Elisabeth, née Belkman _____
 à Châtillens. _____

Comme témoins :

1. Edouard Serex, inspecteur des vignes _____
 2. Michel Maillard, huissier, - les deux à vevey. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, le vingt, à Châtillens, hoville & Romaz, le vingt-un et à Gross-Höchstetten, le vingt-cinq novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'Etat civil
 de Montreux. _____

Les époux :

Monod Louis
 Monod Emma

Les témoins :

Serex
 Michel Maillard

L'officier de l'état civil :

Ant. Guex

Communiqué aux Etats civils du
 Châtelard, Hilenens, Gröss-
 Höchstetten & Vron. _____

Registre des mariages A.

N° 123.

Roubaty-Beetschen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roubaty, Jean-Aimé ——— journalier ———
célibataire ———originaire de Mâtrou (Triboung) ——— domicilié à
Vevey ——— né à
Massonnens ——— le quatre février ———
——— mil huit cent septante-sept ——— fils de
Louis Roubaty, décédé ——— et de
Marie-Julie, née Gobet ———
à Vevey. ———2. Beetschen, Marie-Rosine, — employée de litho-
graphie, — veuve de Bernhard Beetschen, dès le pre-
mier mai mil neuf cent neuf. ———originaire de La Leuk (Berne) ——— domiciliée à
Vevey ——— née à
au Tremblez (Les Planches) le vingt août ———
——— mil huit cent septante-sept ——— fille de
David-Vincent-Louis Filet ——— et de
Marie-Joséphine, née Schnidrig, décédée. ———
à ———

Comme témoins :

1. Jean Savary, employé aux C. F. F. ———
2. Paul Moret, cafetier, — les deux à Vevey. ———Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois, à Mâtrou
shenk, le vingt-sept novembre mil neuf cent
douze. ———Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le trente décembre mil neuf
cent douze. ———

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du premier
mari Beetschen, promesse
de mariage, certificats de
publications à Mâtrou,
Vevey & La Leuk. ———

Les époux :

Roubaty Aimé
Roubaty Marie

Les témoins :

Savary J.
Paul Moret.

L'officier de l'état civil :

A. G. M. E. U. G.

Communiqué aux états civils de
Mâtrou & La Leuk. ———

Registre des mariages A.

N^o 124.

Desgraz Rebord.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgraz Eugène-Joseph, employé de fabrique
veuf de Rose-Péile-Clara Bertholet, dès le quatorze
mars mil neuf cent sept.

originaire de Saint-Saphorin (Savaux) _____ domicilié à
Tevey _____ né à
Tevey _____ le onze novembre _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
Samuel-Henri Desgraz, décédé _____ et de
Anna-Marie-Catherine Crauer, décédée _____
à _____

2. Rebord Ida-Adelphine, femme de chambre
célibataire _____

originaire de Ardon (Valais) _____ domiciliée à
La Tour de Peilz _____ née à
Ardon _____ le trois avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Alfred Rebord, agriculteur _____ et de
Adelphine, née Delaloye, _____
à Ardon _____

Comme témoins :

1. Henri Frognuez, ouvrier de fabrique } les deux à
2. Louis Déniercaz, ouvrier de fabrique } La Tour de Peilz

Les publications ont eu lieu à Tevey, le sept, à Saint-Sapho-
rin, Ardon & la Tour de Peilz, le dix décembre
mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tevey, le trente décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de décès de la première
femme de l'époux. _____
Promesse de mariage _____
Certificats de publications à
St-Saphorin, Ardon, La Tour
de Peilz & Tevey. _____

Communiqué, aux Etats civil de
St-Saphorin, Ardon & la
Tour de Peilz. _____

Les époux :

Eugène Desgraz
Ida Desgraz

Les témoins :

Frognuez Henri
Déniercaz Louis

L'officier de l'état civil :

Ad. Gleyer

Un double du présent
registre a été transmis
le janvier 1913 à l'au-
torité cantonale, en vertu
de l'article 2 de la loi.

L'officier de l'Etat
civil de Tevey
Ad. Gleyer



Registre des mariages A.

N^o 125.

Chappuis-Décosterd.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Louis-Jacob-Emile, manoeuvre
célibataireoriginaire de Ruidoux domicilié à
Vevey né à
Corsier le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
François-Louis Chappuis, appareilleur, à Vevey et de
Elise-Barbara Spix, décédée
à2. Décosterd, Marguerite, employée de fabrique
célibataireoriginaire de Thioleyres domiciliée à
Vevey née à
La Tour de Peilz le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt fille de
Louis-Philippe Décosterd, décédé et de
Françoise-Véronique Cottet, ménagère
à Vevey.

Comme témoins :

1. Léon Trunkard, jardinier, et
2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Vevey.Les publications ont eu lieu à Vevey, le sept, à Ruidoux le dix
et aux Thioleyres, le onze décembre mil neuf cent
douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vevey, le trente-un décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication
à Ruidoux, Vevey et les
Thioleyres.

Les époux :

Emile Chappuis
Marguerite Chappuis

Les témoins :

Léon Trunkard
Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats Civils de
St-Saphorin, Oron & La Tour
de Peilz.

Registre des mariages A.

N°

clôture.

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro cent vingt cinq, à la page cent vingt-cinq est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent douze.

~~originaire de~~ Ces deux doubles du présent registre domiciliée à ~~né à~~ sont conformes. Ce que nous certifions.

~~le~~ le ~~trinité~~ un décembre mil neuf cent douze.

L'officier de l'Etat civil de ~~Beveve~~ et de

Ar. Gleyeux



Un double a été transmis le 8 janvier 1913 à l'autorité cantonale, en vertu du § 14 de l'ordonnance du 25 février 1910.

L'officier de l'Etat civil de ~~Beveve~~

Ar. Gleyeux

à
2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1.
Dhèrin - Duc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dhèrin Jean-Joseph-Lito _____
manoeuvre _____
célibataire _____

originaire de Champdepraz (Turin, Italie) _____ domicilié à
Vevey _____ né à

Champdepraz _____ le douze février _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Marie-Augustine Dhèrin, _____ et de
cuisinière _____

à Champdepraz. _____

2. Duc, Marie-Cloilde _____
employée d'imprimerie _____
célibataire _____

originaire de Jovençon (Turin, Italie) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à

Jovençon _____ le trois juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Grat-Eloi Duc, agriculteur, à Jovençon _____ et de
Marie-Sophie Farcoz, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Basile Raveraz, à Vevey, manoeuvre _____

2. Pacifique Ducognon, à Lutry, ramoneur. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-six octobre, le
dix-sept novembre à Jovençon et le vingt-quatre no-
vembre mil neuf cent douze, à Champdepraz. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze janvier mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage
Consentement à mariage de
la mère de l'époux. Certifi-
cats de publication à Vevey,
Champdepraz et Jovençon.
Permis de célébration du
Département de Justice
et Police. _____
Communiqué à la Chancellerie
d'état. _____

Les époux :

Dhèrin Jean
Duc Clotilde

Les témoins :

Basile Raveraz
Ducognon

L'officier de l'état civil :

Ant. Gleysson

Registre des mariages A.

N° 2.

Sciobéret & Parayoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sciobéret, Albert-Jaques

Vendeur de journaux

célibataire

originaire de la Tour de Tréme (Triboung) domicilié à

Vevey né à

Bulle le dix mars

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Jules-Jaques Sciobéret, tonnelier et de

Marie Geissenhof

à Plainpalais.

2. Parayoud, Marie-Léonie

employée de lithographie

célibataire

originaire de Massongex (Valais) domiciliée à

Vevey née à

Massongex le treize août

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis-Joseph Parayoud, décédé et de

Marie-Cécile, née Rey-Mouroz.

à Massongex

Comme témoins :

1. Basile Monnard, cordonnier, à Vevey

2. Robert Duvoisin, parquetier, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-sept, à la Tour de Tréme & Massongex, le dix-huit décembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre janvier mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. —

Promesse de mariage. —

Certificats de publications

à Vevey, la Tour de Tréme

& Massongex. —

Acte de légitimation. —

Les époux :

Sciobéret Albert

Léonie Sciobéret.

Les témoins :

B Monnard

R Duvoisin

L'officier de l'état civil :

A. Gexner

Communiqué aux états civil de
la Tour de Tréme & Mas-
songex.

Registre des mariages A.

N° 3.

Charrière-Savary.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charrière, Joseph-Umbert

manoeuvre

célibataire

originaire de Pollein (Turin, Italie) domicilié à

Bevey né à

Pollein le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Egyptienne Charrière, décédée et de

à

2. Savary, Emma

ménagère

célibataire

originaire de Payerne domiciliée à

Bevey née à

Payerne le vingt deux

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Alfred Savary, décédé et de

Bertha, née Pittet,

à Pully

Comme témoins :

1. Albert Wursten, agent de police

2. Alice Genoud, journalière, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le deux, à Payerne, le

quatre, & à Pollein, le vingt-quatre novembre

mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-quatre janvier
mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Promesse de mariage. Consentement de la mère et de l'épouse. Certificats de publications à Pollein, Bevey & Payerne. - Permis de célébration du département. Acte de légitimation.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat & à l'état-civil de Payerne.

Les époux :

Charrière Joseph-Umbert
Savary Emma,

Les témoins :

A. Wursten

Alice Genoud

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 4.

Carpeggiani. nobili.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carpeggiani, Battista
 manoeuvre
 célibataire

originaire de Castelnuovo-Monti (Reggio, Italie) domicilié à
Vevey né à

Castelnuovo-Monti le dix-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Domenico Carpeggiani, agriculteur et de
Bertei Lucia

à Castelnuovo-Monti

2. Nobili, Teresa-Maria-Costansa
 cigarière
 célibataire

originaire de Gattico (Novare, Italie) domiciliée à
Vevey née à

Gattico le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Giovanni Nobili, décédé et de
Maddalena Masseroni

à Vevey.

Comme témoins :

1. Sereste Ceccarali, manoeuvre

2. Domenico Seraphino, manoeuvre, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux novembre, à Cas-
telnuovo-Monti, le vingt-deux & à Gattico, le vingt-
huit novembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-cinq janvier mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Promesse
 de mariage. Consentement à
 mariage du père de l'époux.
 Acte de la mère de l'épouse. Cer-
 tificats de publication à Vevey,
Castelnuovo-Monti + Gattico.
 Permis de célébration du dé-
 partement. Acte de décès du
 père de l'époux
 Communiqué à la chancellerie
 d'Etat.

Les époux :

L'époux ne sait pas signer
Carpeggiani - Teresa

Les témoins :

Ceccarali
Sereste Grafino Domenico

L'officier de l'état civil :

Ar. Guex

Registre des mariages A.

N° 5.

Magnenat-Fornierod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Magnenat Paul-Alexis _____
 charcutier _____
 célibataire _____

originaire de Baulion _____ domicilié à
 Divonne-les-Bains (France) _____ né à
 Divonne-les-Bains _____ le dix-huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Jean-Charles Magnenat, décédé _____ et de
 Jenny-Françoise Caillet, décédée _____

2. Fornierod, Céline-Clémentine _____
 demoiselle de magasin _____
 célibataire _____

originaire de Dombidier _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 La Tour de Tréme _____ le vingt-un juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Etienne-Frédéric Fornierod, à Clavannes des Bois et de
 Elise-Joséphine vulgo Marie, née Rugin, _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Ernest Götschmann, journalier _____
 2. Edouard Clavel, comptable, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Dombidier, à Vevey & à Baulion, le seize & à Divonne les Bains, le dix-huit janvier mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le premier février mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Baulion. _____

Les époux :

Magnenat _____

F. Magnenat _____

Les témoins :

Götschmann Ernest
 Ed. Clavel _____

L'officier de l'état civil :

Ant. Guex. uog _____

Communiqué aux états civil de
 Baulion & Dombidier & à
 la Chancellerie d'Etat. _____

Registre des mariages A.

N^o 6.

Bussey-Berlin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bussey, Aimé _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Montbovon _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Saint-Léger la Chiesaz - le vingt-deux février _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Théodore-Armed Bussey _____ et de
 Josephine, née Jaquier _____
 à Bevey _____

2. Berlin, Louise-Marcelline _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Riaz (Fribourg) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Riaz _____ le vingt-huit novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Jacques-Armed Berlin, décédé _____ et de
 Marie-Rose, née Remy, _____
 à Fribourg. _____

Comme témoins :

1. Paul Moret, cafetier. _____
 2. Romain Genoud, voiturier, - les deux à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Montbovon + Bevey, le neuf
 à Riaz, le dix janvier mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le trois février mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Consentement à mariage
 du père de l'époux. - Certi-
 ficats de publication à Mont-
 bovon, Bevey + Riaz. _____

Consentement à mariage
 de la mère de l'époux. _____

Communiqué aux états civil de
 Montbovon + Riaz. _____

Les époux :

Bussey Aimé
 Berlin Marcelline

Les témoins :

Paul Moret
 Romain Genoud

L'officier de l'état civil :

A. Alex. uog

Registre des mariages A.

N^o 7.

Bono-Faucherre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bono, Dominique-Célestin _____
 célibataire _____
 négociant _____

originaire de Varzo (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Varzo _____ le vingt-quatre octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Bono Jean, couvreur _____ et de
 Mazzuri, Emile, ménagère _____
 à Varzo. _____

2. Faucherre, Marguerite-Louise _____
 couturière _____
 célibataire _____

originaire de Moudon _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Corsier _____ le vingt-sept novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 François-Louis Faucherre, décédé _____ et de
 Cécile-Marianne, née chevalier _____
 à Bevey. _____

Comme témoins :

1. Henri Faucherre, employé de bureau, à Bevey. _____
 2. Albert Couverset, nettoyeur, aussi à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le sept, à Moudon le dix,
 et à Varzo, le vingt-neuf décembre mil neuf cent
 douze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le huit février mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Lettre du Conseil d'Etat. -
 Certificats de publication
 à Varzo, Bevey et Moudon.
 Permis de célébration du
 Département. _____

Les époux :

M. Bono
 C. Bono

Les témoins :

Henri Faucherre
 Albert Couverset

L'officier de l'état civil :

Ad. Guex

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat et à l'Etat civil de
 Moudon. _____

Registre des mariages A.

N° 8.

Degiuli-Sautschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Degiuli, Joseph-Ernest
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Premosello (Novare, Italie) domicilié à
 Vevey né à
 Châtel-S^t-Denis le vingt-sept juin
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Tobie-Niles Degiuli, décédé et de
 Anne-Lucie, née Liandat, actuellement femme Orsinger,
 à Châtel-S^t-Denis.

2. Sautschi, Elise
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Sigriswyl (Berne) domiciliée à
 aux Planches (Montreux) née à
 Sigriswyl le dix-sept juillet
 mil huit cent cinquante fille de
 Jakob Sautschi, agriculteur, à Sigriswyl et de
 Elisabeth, née Sautschi, décédée
 à

Comme témoins :

1. Henri Orsinger, manoeuvre, à Châtel-S^t-Denis.
 2. Marius Maillard, huissier, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente novembre, à
 Sigriswyl & aux Planches, le deux décembre mil neuf
 cent douze & à Premosello, le dix janvier mil neuf
 cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze février mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesses de mariage
 Lettre du Conseil d'Etat
 Certificats de publication à
 Premosello, Vevey, Sigriswyl
 & les Planches
 Permis de célébration du
 Département

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat & aux états civils de
 Sigriswyl & Montreux.

Les époux :

Joseph Ernest
 Elise Degiuli

Les témoins :

Maillard Maillard
 Orsinger Orsinger

L'officier de l'état civil :

A. Guesing

Registre des mariages A.

N^o 9.
Güntlisberger-Wandeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Güntlisberger, Euile-Henri _____
 serrurier _____
 célibataire _____
 originaire de Rüderswil (Berne) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Bevey _____ le vingt avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Auguste Güntlisberger, employé _____ et de
 Louise-Mélanie Chatton _____
 à Bevey. _____

2. Wandeler, Adèle-Louise _____
 horlogère _____
 célibataire _____
 originaire de Oberkirch (Lucerne) _____ domiciliée à
 Bienne _____ née à
 Madretsch _____ le sept juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Joseph Wandeler, défunt _____ et de
 Adèle-Louise Burgdorfer _____
 à Bienne _____

Comme témoins :

1. Edouard Gaberel, boulanger, à Bevey _____
 2. Auguste Ellenberger, tonnelier, à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-quatre, à Bienne
 le vingt-cinq, à Rüderswil, le vingt-six & à Ober-
 kirch, le trente janvier mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-sept février mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Promesse de mariage _____
 Actes de naissance de époux _____
 Certificats de publication
 à Rüderswil, Bevey, Ober-
 kirch & Bienne. _____

Les époux :

Henri Güntlisberger
 Louise Güntlisberger

Les témoins :

Edouard Gaberel
 Aug. Ellenberger

L'officier de l'état civil :

Ar. Guex. uop

Communiqué aux états civils de
 Rüderswil, Oberkirch &
 Bienne. _____

Registre des mariages A.

N° 10.

Rossetto-Casel-Cusino.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossetto-Casel, Giuseppe
célibataire

manoeuvre

originaire de Varazze (Gênes, Italie) domicilié à
Vevey né à

Varazze le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Pasquale Rossetto-Casel, agriculteur et de
Angela Vitrotti

à Santantonino.

2. Cusino, Maria-Luigia-Felicita
célibataire

employée de lithographie

originaire de Bayes (Turin, Italie) domiciliée à
Vevey née à

Bayes le trois août

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Carlo Cusino, décédé et de

Eurosia Bellone, agriculteur
à Bayes.

Comme témoins :

1. Adrien Dupuis, négociant

2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois novembre,
à Bayes, le vingt-six décembre mil neuf cent douze,
* à Varazze, le trois janvier mil neuf cent treize.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Vevey, Varazze, Bayes.

Permis de célébration du

Département.

Deux actes de légitimation

Communiqué à la Chancellerie

d'état. _____

Les époux :

Rossetto Casel Giuseppe

Rossetto Felicita

Les témoins :

Dupuis Adrien

Maillard

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Registre des mariages A.

Form. 3.

11
N° 11.
Decosterd - Darbellay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decosterd, Charles
célibataire
tonnelier
originaire de Essertes domicilié à
Vevey né à
Saint-Saphorin (Lavaux) le trente juillet
mil huit cent soixante-seize fils de
Decosterd Charles et de
Louise, née Regamey
à défunts.

2. Darbellay, Marie-Honorine
célibataire
cuisinière
originaire de Orsières domiciliée à
Vevey née à
Châtelard d'Orsières le vingt-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Pierre-Louis Darbellay, agriculteur et de
Adélaïde-Philomène Roserens
à Orsières.

Comme témoins :

- 1. Fritz Lauber, cafetier, à Vevey
- 2. Louis Delaloye, tanneur, aussi à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quinze, à Essertes &
à Saint-Saphorin, le dix-sept février mil neuf cent
treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Vevey, le dix mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Certificats de publication
à Vevey, Essertes & Orsières.
Promesse de mariage.

Les époux :

Charles Decosterd
Decosterd Marie

Les témoins :

Fritz Lauber
Delaloye Louis

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux états civils de
Oron & Orsières.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 12

Demaurex - Burky.

Le Département de jus-
-tice et police du canton de
Vaud, en date du 21 août
1952, ordonne la rectifi-
-cation de l'acte de maria-
-ge inscrit ci-dessus, en ce
sens que le nom patri-
-monial de l'épouse soit or-
-thographié "Burky",
et non "Burky".

Vevey, le 28 août 1952,

l'officier de l'état civil:

copie, duplicata
et à l'état civil de
Niederhünigen et
de Gilly.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demaurex, Paul-Henri _____
célibataire _____
voyageur de commerce _____
originaire de Gilly & de Binzel _____ domicilié à
Gilly _____ né à
Gilly _____ le treize mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Julien-Louis Demaurex _____ et de
Aline-Céline, née Renaud _____
à _____

2. Burky, Marie-Cécile _____
célibataire _____
originaire de Niederhünigen _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey _____ le trente juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
Henri Burky _____ et de
Cécile-Adrienne-Annette, née Delapraz _____
à _____

Comme témoins :

1. Benjamin Prod'homme, commerçant, à Lausanne _____
2. Adrien Burky, dessinateur, à Vevey, _____

Les publications ont eu lieu à Gilly & Binzel, le douze, à Vevey,
le treize & à Niederhünigen, le quatorze février
mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze mars mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
l'officier de l'état civil de Gilly.

Les époux :

Marie Demaurex
Paul Demaurex.

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etats civils de
Gilly & Hünigen.

Registre des mariages A.

N° 13.

Brunner - Guex.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner, Albert _____
 célibataire _____
 mouleur _____

originaire de Balsthal (Soleure) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à

Balsthal _____ le quinze avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Jacob-Albert Brunner, agriculteur _____ et de
 Bertha, née Grolimund, _____

à Balsthal. _____

2. Guex, Julie-Louise-Hortense _____
 célibataire _____
 ménagère _____

originaire de Saint-Légier-la-Chiésaz _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à

La Chiésaz _____ le vingt-six mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jacques-Philippe Guex, agriculteur _____ et de
 Marie-Josephine-Sophie, née Hayod _____

à La Chiésaz. _____

Comme témoins :

1. Georges Fritsch, mouleur, _____
 2. Joseph Schifferli, serrurier, - tous deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le treize, à Saint-Légier
 le quatorze et à Balsthal, le quinze février mil
 neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt mars mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance
 Promesse de mariage
 Certificats de publication
 à Vevey, Saint-Légier & Bal-
 sthal. _____

Les époux :

Albert Brunner
 Julie Brunner

Les témoins :

Georges Fritsch
 J. Schifferli

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux Etats civils de
 Balsthal & Saint-Légier la
 Chiésaz. _____

Registre des mariages A.

N° 14

Spozio-Gramari.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spozio, Riccardo-Giuseppe _____
 veuf de Ludvine dite Laurence Bois, dès le 2 août 1911.
 wagon _____

originaire de Brezzo di Bedero (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à

Brezzo di Bedero _____ le dix mars _____
 _____ mil huit cent soixante-six _____ fils de

Federico Spozio _____ et de
 Giuditta Passera, _____

à défunts. _____

2. Gramari, Elise _____

veuve de Barthélemi-Eugène, dès le 10 janvier 1902
 ouvrière de fabrique _____

originaire de Corsier _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à

Bevey _____ le neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de

Edouard-Théodore Zwahlen, défunt _____ et de
 Henriette-Louise Côme _____

à Bevey _____

Comme témoins :

1. Joseph Spozio, wagon, à Bevey. _____

2. son épouse Félicie Spozio, à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le huit, à Corsier, le neuf
 janvier et à Brezzo di Bedero, le douze février
 mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-deux mars mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____

" de décès des précédents
 conjoints. _____

Certificats de publication
 à Bevey, Corsier et Brezzo
 di Bedero. _____

Permis de célébration du
 Département. _____

Communiqué à la chancellerie
 d'état et à l'état civil de
 Corsier. _____

Les époux :

R. Spozio
 E. Gramari.

Les témoins :

J. Spozio -
 E. Gramari

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 15.

Reymond. Ferrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond, Paul-Samuel _____
 célibataire _____
 représentant de Commerce _____
 originaire de Assens, du Sentier & du Pont (abbaye) - domicilié à
 Bruxelles _____ né à
 Genève _____ le seize avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois - fils de
 François Reymond _____ et de
 Marie-Louise Eternod, _____
 à décédés. _____
2. Ferrier, Hélène-Marie _____
 célibataire _____
 garde-malades _____
 originaire de Bevey _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Bevey _____ le huit septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept - fille de
 Louis Ferrier _____ et de
 Marie-Julie Crépon, _____
 à Bevey. _____

Comme témoins :

1. Emile Auguier, employé, à la Pouverie (Belgique)
2. Adolphe Schulte, procureur, à Tense Lennep (Allemagne)

Les publications ont eu lieu à Assens, le quatorze, à Bevey &
 à l'abbaye, le quinze, au Sentier, le dix-sept & à
 Saint-Gilles-lez-Bruxelles, le vingt-trois février
 mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-cinq mars mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
 l'arrondissement d'Echallens.

Les époux :

Hélène Reymond-Ferrier
 Paul Reymond

Les témoins :

Emile Auguier
 Adolphe Schulte

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Le Département de
 justice et police du
 canton de Vaud, en
 date du 6 février 1953,
 ordonne la rectifica-
 -tion de l'acte de mar-
 -riage inscrit ci-contre,
 en ce sens que l'épouse
 soit désignée comme
 étant originaire
 d'Assens, du Chenit
 et de l'abbaye, et
 non d'Assens, du Sen-
 -tier et du Pont/abbaye.

Vevey, le 13 février
 1953.
 L'officier de l'état civil:

A. Guey

Copie. Duplicata
 et à l'état civil
 d'Echallens, du
 Chenit et de l'ab-
 -baye.

Registre des mariages A.

N° 16.

Toccafondi-Cheneri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Toccafondi, Giacinto Giovanni _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Fiesole (Florence, Italie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Fiesole _____ le six septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Antonio Toccafondi _____ et de
 Adelaïde Misuri, _____
 à défunts. _____

2. Cheneri, Teresa _____
 célibataire _____
 employée de lithographie _____
 originaire de S. Piero a Sieve (Florence, Italie) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 S. Piero a Sieve _____ le douze février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Giovanni Cheneri, manoeuvre _____ et de
 Annunziata Janieri, _____
 à Florence. _____

Comme témoins :

1. Jean-Baptiste Ferrari, cafetier _____
 2. Joseph Romagnoli, manoeuvre, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le huit janvier, à S. Piero
 a Sieve, le neuf, & à Fiesole, le vingt-quatre février
 mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept mars mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 " de décès des père & mère _____
 Consentement à mariage de l'époux _____
 père de l'épouse. _____
 Lettre du Conseil d'état. _____
 Promesses de mariage. _____
 Certificat de publication à _____
 Vevey, Fiesole & S. Piero a Sieve. _____
 Permis de célébration du Dépt _____
 Communiqué à la Chancellerie _____
 d'état (2 double.) _____

Les époux :

Toccafondi Giacinto
 Toccafondi Teresa

Les témoins :

Ferrari J B
 Romagnoli J

L'officier de l'état civil :

Ar. Gue. uos

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 17.

Languini - Pirali.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Languini, Anselmo, _____
 célibataire _____
 tailleur _____
 originaire de S. Genesio (Pavie, Italie) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 S. Genesio _____ le vingt-six janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Luigi Languini, agriculteur _____ et de
 Giuseppa Capellini, _____
 à Genesio. _____

2. Pirali, Carolina-Maria _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Dormelletto (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Dormelletto _____ le vingt-huit février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Felino Pirali, ancien agriculteur _____ et de
 Caroline-Maria, née Guenzi, _____
 à Bevey. _____

Comme témoins :

- 1. Vincent Masueri, négociant _____
- 2. Victor Pirali, imprimeur, - les deux à Bevey, _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le dix-neuf octobre, à
 Dormelletto, le dix-neuf novembre & à S. Genesio,
 le douze décembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-sept mars mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance _____
- Consentement des père &
 mère de l'époux. _____
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Promesse de mariage. _____
- Certificats de publication à
 Bevey, Dormelletto & S. Genesio
- Permis de célébration du Dépt
- Acte de légitimation. _____
- Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat (2 doubles) _____

Les époux :

Languini Anselmo
 Pirali Marie

Les témoins :

Masueri Vincent
 Pirali N. Marie

L'officier de l'état civil :

A. G. U. E. U. G.

Registre des mariages A.

N^o 18.

Monnard - Vauthey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard, Antoine _____
 célibataire _____
 chaudronnier _____
 originaire de Attalens _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Attalens _____ le vingt-cinq octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Jean-Antoine-Alphonse Monnard _____ et de
 Marie-Joséphine Savoy _____
 à Bevey. _____

2. Vauthey, Marie-Adèle _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Remaufens _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Remaufens _____ le trois juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Alphonse Vauthey _____ et de
 Léonie Michel _____
 à Tafroz rière Attalens. _____

Comme témoins :

1. Louis Tercier, cafetier _____
2. César Monnard, tourneur, - les deux à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey & Attalens le vingt-quatre
 & à Remaufens le vingt-cinq février mil neuf cent
 treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-huit mars mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
 Certificats de publication
 à Bevey, Attalens & Remau-
 fens. _____
 Promesse de mariage. -

Les époux :

Monnard Antoine
 Monnard Adèle

Les témoins :

Louis Tercier
 Monnard César

L'officier de l'état civil :

A. Guat. noy

Communiqué aux l'état civil de
 Remaufens & Attalens. -

Registre des mariages A.

N^o 19.
Dècosterd-Pernet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dècosterd, Ami _____
célibataire _____
cordonnier _____
originaire des Thioleyres _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Blonay _____ le vingt-sept avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Aimé Dècosterd, menuisier, à Bevey _____ et de
Rosine-Denny, née Buffat, décédée _____
à _____

2. Pernet, Anna, _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Ormont-Dessus _____ domiciliée à
Bex _____ née à
Bex _____ le seize septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
Pierre-François Pernet, décédé _____ et de
Marie-Françoise, née Baud, _____
à Bex. _____

Comme témoins :

1. Constant Suex, galocher _____
2. Jules Héritier, remouleur, - les deux à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le six, aux Thioleyres, à
Ormont-Dessus & à Bex, le huit mars mil neuf cent
treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-neuf mars mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance. _____
Promesses de mariage. _____
Actes de publication aux
Thioleyres, à Bevey, à Or-
mont-Dessus & à Bex. _____

Les époux :

Ami Dècosterd
Anna Pernet

Les témoins :

Guex Bonst.
Jules Héritier

L'officier de l'état civil :

A. Guex-Luo

Communiqué aux Etats civils de
Oron, Ormont-Dessus &
Bex. _____

Registre des mariages A.

N° 20.

Aubert-Perret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert, Joseph-Samuel _____
 célibataire _____
 télégraphiste _____
 originaire de Chenit _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Brassus _____ le trois mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingtsix _____ fils de
 Léon-Ernest Aubert, horloger, au Brassus _____ et de
 Emilie-Alice, née Rochat, décédée _____

à _____
 2. Perret, Marie-Elise _____
 célibataire _____
 institutrice _____
 originaire de La Sagne (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le vingt-cinq mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Louis Perret, fondé de pouvoirs _____ et de
 Marie-Elise, née Nicolle _____
 à Vevey _____

Comme témoins :

1. Louis Perret, commerçant _____
2. Charles Aubert, évangéliste, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-sept, à
 La Sagne, Vevey, Le Sentier, le vingt-huit février &
 au Brassus, le premier mars mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux avril mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil
 de Lausanne. _____

Les époux :

Joseph Aubert
 Elise Aubert.

Les témoins :

L. Perret
 Ch. Aubert

L'officier de l'état civil :

A. J. Meyer

Communiqué aux Etats civils du
 Chenit, de Lausanne & La
 Sagne. _____

Registre des mariages A.

N° 21.

Noverraz - Pittier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Noverraz, Aimé _____
 célibataire _____
 garçon de magasin _____
 originaire de Cully & Lutry _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Villette _____ le quatorze février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Charles-Henri Noverraz, défunt _____ et de
 Susanne-Bertha Bujard, née Weingarten _____
 à Villette _____

2. Pittier, Louise-Judith _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bex _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Plambuit _____ le vingt-quatre août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jean-François Pittier, agriculteur, à Bex _____ et de
 Louise-Rosalie, née Tauxe, défunte. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Ernest Saillen, employé _____
 2. Joseph Seydoux, voyageur, - les deux à Bevey -

Les publications ont eu lieu à Bevey & Cully, le dix, à Lutry,
 le onze & à Bex, le douze mars mil neuf cent
 treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le deux avril mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Certificats de publication
 à Lutry, Cully, Bevey & Bex. _____

Les époux :

Aimé Noverraz.
 Judith Noverraz

Les témoins :

Ernest Saillen
 Joseph Seydoux

L'officier de l'état civil :

A. G. M. J. U. O. P.

Communiqué aux états civils de
 Cully, Lutry & Bex. _____

N° 22

von Hänel-Men.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Hänel, Wilhelm _____
 célibataire _____
 tailleur _____
 originaire de Aeschi (Berne) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Frutigen _____ le dix mars _____
 _____ mil huit cent septante-deux _____ fils de
 Johann-Friedrich von Hänel, à Mandac (Lorraine) et de
 Elisabeth Zumbrennen, défunte _____
 à _____

2. Men, Marie-Elisabeth _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Wustweiler (Lorraine) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Wustweiler _____ le treize janvier _____
 _____ mil huit cent septante-cinq _____ fille de
 Joseph Men, défunt _____ et de
 Barbe, née Müller _____
 à Wustweiler _____

Comme témoins :

1. Jean von Hänel, cordonnier _____
2. Pierre Lengen, tailleur, - les deux à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le treize janvier, à
 Aeschi, le premier + à Wustweiler, le deux février
 mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le trois avril mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Certificats d'origine de
 l'épouse. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publications à Bevey,
 Aeschi & Wustweiler. _____
 Acte de légitimation d'un
 enfant. _____

Communiqué à l'état civil de
 Aeschi + à la chancellerie
 à l'état. _____

Les époux :

W. von Hänel.
 E. von ~~Hänel~~

Les témoins :

Jean von Hänel.
 P. Lengen

L'officier de l'état civil :

A. J. M. L.

Registre des mariages A.

N° 23

Schobinger-Chaudet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schobinger, Louis-Auguste _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Lucerne _____ domicilié à
 Sutton (Surrey, Angleterre) _____ né à
 Paris _____ le trente mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Henri-Louis Schobinger, architecte _____ et de
 Jeanne-Georgine, née Tavernier _____
 à Bevey. _____

2. Chaudet, Madeleine-Elisabeth-Eulie _____
 célibataire _____
 originaire de Corsier _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Bevey _____ le trois janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 François-Edouard-Victor Chaudet, architecte _____ et de
 Louise-Anne-Marguerite, née Vincent, _____
 à Bevey. _____

Comme témoins :

1. Victor Chaudet, architecte _____
 2. Henri Schobinger, architecte, - les deux à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Lucerne, le vingt-six février et à
 Bevey & Corsier, le onze mars mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le quatre avril mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
 Lucerne. _____

Les époux :

L. Schobinger
 Madeleine Schobinger

Les témoins :

H. Schobinger
 A. Chaudet & L. Chaudet

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Communiqué aux états civil de
 Lucerne & Corsier & à la
 Chancellerie d'état. _____

Registre des mariages A.

N° 24.

Häsermann - Berger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häsermann, Hans _____
 célibataire _____
 commis _____
 originaire de Limpach _____ domicilié à
 Burgdorf _____ né à
 Hoppigen _____ le vingt-un mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Johannes Häsermann, épiciier _____ et de
 Elisabeth, née Berger _____
 à Treiten _____

2. Berger, Tina Elisa _____
 célibataire _____
 couturière pour dames _____
 originaire de Spiez (Berne) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le vingt-deux novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Gottfried Berger, charpentier _____ et de
 Rosina, née Häsermann _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Adolphe Bourquin, mécanicien, » _____
2. Albert Lehmann, facteur-postal, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Burgdorf, le huit, à Limpach
 et Spiez, le neuf et à Vevey, le dix mars mil neuf
 cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatre avril mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
 Burgdorf. _____

Les époux :

Hans Häsermann
 Tina Häsermann.

Les témoins :

A. Bourquin
 A. Lehmann

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Communiqué aux états civils de
 Limpach, Burgdorf et
 Spiez. _____

Registre des mariages A.

N° 25.

Stringa-Uldry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stringa, Joseph-Louis _____
divorcé de Marie-Julie Favoy, dès le 13 juillet 1911 _____
marbrier _____

originaire de Murallo (Tessin) _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Murallo - Orselina _____ le vingt-un septembre _____
_____ mil huit cent soixante-dix-huit _____ fils de
Joseph Stringa _____ et de
Rosa Hessl, _____
à Bevey, _____

2. Uldry, Marie-Rosa _____
célibataire _____
ménagère _____

originaire de Châtelard (Fribourg) _____ domiciliée à
Bevey _____ née à
Killarvolard _____ le quinze septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
Bernard Uldry _____ et de
Amélie, née Publioz _____
à Bevey, _____

Comme témoins :

1. Bernard Uldry, charpentier _____
2. Jules Publioz, cafetier, - les deux à Bevey, _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le treize & à Murallo &
Châtelard, le quatorze janvier mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le cinq avril mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux,
avec mention de divorce. —
Acte de naissance de l'épouse.
Promesse de mariage. —
Actes de publication à Mur-
rallo, Bevey & Châtelard. —

Communiqué aux états civils de
Murallo & du Châtelard.

Les époux :

Joseph Stringa
Rose Stringa

Les témoins :

Bernard Uldry
Publioz Jules

L'officier de l'état civil :

A. Guesy

Registre des mariages A.

N^o 26.

Gasser-Potterat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser, George _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Gunsberg (Soleure) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le vingt-six avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-une _____ fils de
 Georges Gasser, négociant _____ et de
 Louise Burgert _____
 à Vevey. _____

2. Potterat, Léa-Félicie _____
 célibataire _____
 originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Genève _____ le quatorze septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Henriette Potterat, défunte _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Georges Gasser, père, négociant, _____
2. Hermann Eultgen, entrepreneurs, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente-un décembre mil
 neuf cent douze, à Gunsberg & Chavannes-le-Chêne, le
 deux, & à Lausanne le trois janvier mil neuf cent
 treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept avril mil neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 " de publication à Vevey,
 Gunsberg, Chavannes le Chê-
 ne & Lausanne. _____
 Promesse de mariage. _____

Les époux :

Georges Gasser
 Léa Gasser

Les témoins :

G. Gasser
 H. Eultgen

L'officier de l'état civil :

A. Guesz

Communiqué aux états civils de
 Gunsberg, Yvonand &
 Lausanne.

Registre des mariages A.

N^o 27.
Genton-Bobillier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genton, Eugène
célibataire
graveur-lithographe
originaire de Chardonne domicilié à
Vevey né à
Chardonne le quatorze août
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Aimé Genton, facteur-postal et de
Marie-Eugénie, née Bidaud,
à Chardonne.

2. Bobillier, Marie-Amélie
célibataire
institutrice
originaire de Môtiers-Travers (Membâtel), domiciliée à
Vevey née à
Lausanne le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Marc-Alphonse Bobillier, défunt et de
Marie-Louise, née Olivier
à Vevey

Comme témoins :

1. Aimé Genton, facteur-postal, à Chardonne
2. Alphonse Bobillier, télégraphiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix, à Chardonne &
Môtiers-Travers, le onze mars mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
Actes de publication à Vevey, Chardonne & Môtiers.

Les époux :

A. Genton
Genton

Les témoins :

Alphonse
Bobillier

L'officier de l'état civil :

A. G. M. U. J.

Communiqué aux Etats civil de
Cordier & Môtiers.

Registre des mariages A.

N^o 28.

Girard - Chollet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Maurice
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Port-Balais (Valais), domicilié à
 Bevey, né à
 Vallorbes le sept juillet
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Joseph-Maurice-Girard et de
 Jeanette-Elise, née Duc
 à défunts.

2. Chollet Blanche
 célibataire
 ouvrière de fabrique
 originaire de Maraicon, domiciliée à
 Bevey, née à
 Bevey le quatorze mars
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Marc Chollet, décédé et de
 Julie, née Pasche
 à Bevey.

Comme témoins :

1. Emile Girard, ouvrier de fabrique, à Bevey.
2. Frédéric Pasche, vigneron, à Epesses.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le dix-sept, à Port-Balais, le dix-huit & à Maraicon, le dix-neuf mars mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-neuf avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance,
 Actes de publication à
 Bevey, Port-Balais & Maraicon.
 Promesse de mariage.

Les époux :

Maurice Girard
 Blanche Ch. Girard

Les témoins :

Girard Emile
 Frédéric Pasche

L'officier de l'état civil :

A. J. M. [Signature]

Communiqué aux états civils de
 Port-Balais & Palézieux.

Registre des mariages A.

N° 29.

Delafontaine - Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine Alois
 célibataire
 agriculteur

originaire de Corsier & Vevey domicilié à
 Vevey né à
 Jongny le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Jean Samuel Pierre Henri Delafontaine, défunt et de
 Elise, née Crausaz
 à Vevey.

2. Durussel, Aline-Marie
 célibataire
 repasseuse

originaire de Seigneux domiciliée à
 Lausanne née à
 St. Puidoux le douze janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Louis Durussel et de
 Marie, née Ducrot
 à Chexbres.

Comme témoins :

1. Charles Jungo, chauffeur
 2. François Bessero, chauffeur, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, Corsier & Lausanne, le
 huit avril & à Seigneux, le dix avril mil neuf
 cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre avril mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Vevey, Corsier, Seigneux & Lausanne.

Les époux :

Delafontaine Alois
 Delafontaine Aline

Les témoins :

Jungo Charles
 Bessero François

L'officier de l'état civil :

A. Melnyk

Communiqué aux Etats-civils de
 Corsier, Villarzel & Lau-
 sanne.

Registre des mariages A.

N^o 30.

Spajani - Giuliani.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spajani, Giovanni - Guglielmo

célibataire

lithographe

originaire de Bergamo (Italie) domicilié à

Bevey né à

Bergamo le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Pietro Spajani, décédé et de

Virginia Decio.

à Bergamo.

2. Giuliani, Giovanna

veuve de Giovanni Bolognesi, dès le 8 mars 1910

ouvrière de fabrique

originaire de Roversano (Forlì, Italie) domiciliée à

Bevey née à

Mercato Saraceno (Forlì) le vingt-huit juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Domenico Giuliani et de

Alexandrina Luigia,

à les deux défunts

Comme témoins :

1. Edouard Cornaro, lithographe

2. Elvira Cornaro, ménagère, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le premier mars, à Bergamo & Roversano, le trois avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. Promesse de mariage. Acte de publication à Bevey, Bergamo & Roversano. - Lettre du Conseil d'Etat. - Permis de célébration du Département.

Communiqué à la chancellerie d'Etat (2 doubles).

Les époux :

Guglielmo Spajani
Giovanna Giuliani

Les témoins :

Cornaro.
Elvira Cornaro

L'officier de l'état civil :

A. G. M. L. U. G.

Registre des mariages A.

N° 31.

Clavaz - Converset.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavaz, Charles-Auguste _____
 célibataire _____
 dessinateur _____

originaire de Collonges (Valais) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Corsier _____ le cinq septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Charles-Joseph Clavaz, encaisseur, à Bevey _____ et de
 Marie-Euphrosine-Isabelle Fillion, défunte. _____
 à _____

2. Converset, Berthe-Sophie _____
 célibataire _____
 employée de fabrique _____

originaire de Bellevaux (Thonon, France) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Bevey _____ le vingt-un juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Pierre-Albert Converset, nettoyeur _____ et de
 Anna-Louise Grognuz, ménagère _____
 à Bevey. _____

Comme témoins :

1. Eugène Sausser, jardinier, à Comminges. _____
 2. Jean Clavaz, peintre en bâtiments, à Bevey. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-sept, à Collonges, le vingt-huit février et à Bellevaux, le vingt-neuf mars mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Bevey, le vingt-six avril mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. Consentement à mariage des père & mère de la fiancée. Pouvoir de mariage. Lettre du Conseil d'Etat. Actes de publication à Bevey, Collonges & Bellevaux. Certificat de capacité matrimoniale délivré par le Consul de France, à Genève. Communiqué à l'état civil de l'Autre-Rhône & à la chancellerie d'Etat. _____

Les époux :

Clavaz Charles
 Clavaz Berthe

Les témoins :

Sausser Eugène
 Jean Clavaz

L'officier de l'état civil :

Ad. Guet. uoy

Registre des mariages A.

N^o 32.

Strasser - Solcà.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Strasser, Heinrich-Jakob

célibataire

mécanicien

originaire de Hussbaumen (Thurgovie) domicilié à

Bevey, né à

Berne le quinze septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jakob Strasser et de

Maria, née Schm.

à

2. Solcà, Maria,

célibataire

couturière

originaire de Castello S. Pietro (Vessin) domiciliée à

Castello S. Pietro née à

Castello S. Pietro le vingt-cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Giuseppe Solcà, défunt et de

Margherita, née Luva

à Castello S. Pietro.

Comme témoins :

1. Edouard Solcà, expéditeur, à Castello

2. Arnold Lach, modéleur, à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Castello, le seize mars, à Bevey, le vingt-sept dit & à Hussbaumen, le quatre avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt-six avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à Castello, Bevey & Hussbaumen.

Les époux :

Heinrich Jakob Strasser

Solcà Maria

Les témoins :

Solcà Edouarda

Lach Arnold

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux chefs civils de Hilt
Milen et Castello S. Pietro

Registre des mariages A.

N° 33.

Burr-Hall-Orthwein.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burr, James-Albert
divorcé de Mary-M^{lle} Cord Burr
rentier

originaire des Etats Unis d'Amérique (Cazenovia) domicilié à
Bernex, Commune du Châtelard né à
Ludenville N.Y. le vingt-six mars
- mil huit cent soixante-dix-sept - fils de

James-Albert Burr, décédé et de
Helen S. Burr, née Hedman
à New York.

2. Hall-Orthwein, Edith
divorcée de Charles-Clement Orthwein
rentière

originaire des Etats Unis d'Amérique (Chicago) domiciliée à
Bernex, Commune du Châtelard née à
Chicago le vingt-quatre mai
- mil huit cent soixante-seize - fille de

Edwin-Russell Hall, décédé et de
Dennie Rombauer, née Yvelite
à Kirkville (Missouri)

Comme témoins :

1. Amélie Clerc, commerçante, à Vevey.
2. Georgette Clerc, à Vevey.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, du huit au dix-neuf
avril mil-neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trente avril mil-neuf cent treize.

Le Théodore Dwight, agent consulaire des Etats Unis
d'Amérique, à Vevey, assiste à la cérémonie.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Montreux.

Les époux :

Edith Hall Orthwein Burr
James Albert Burr

Les témoins :

Amélie Clerc
Georgette Clerc

Théodore F. Dwight, Consul Agent
U.S.A.

L'officier de l'état civil :

D. Guetling

Communiqué à l'état civil de Mon-
treux et à la Chancellerie d'Et-
at

Registre des mariages A.

N^o 34.
Wyssembach-Torche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyssembach Rodolphe
célibataire
gérant
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Yverdon né à
Bolligen le vingt-cinq mars
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Emmanuel Wyssembach, défunt et de
Elisabeth, née Zweiker
à Bolligen.

2. Torche, Jeanne-Lucie
célibataire
cuisinière
originaire de Franex (Fribourg) domiciliée à
Yverdon née à
Estavayer-le-Lac le quatre octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Laurent Torche et de
Angélique-Philomène dite Marie, née Monney
à les deux décès.

Comme témoins :

- 1. Jean Weber, commerçant, à Vevey
- 2. Fernand Torche, charpentier, à Jussey p. Genève.

Les publications ont eu lieu à Guggisberg & à Yverdon le
quinze & à Franex, le dix-sept avril mil neuf cent
treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le deux mai mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
d'Yverdon.

Les époux :

R. Wyssembach
J. Wyssembach
J. Robert, témoin

Les témoins :

Torche Fernand

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civil de
Guggisberg, Héricourt et Yverdon.

Registre des mariages A.

N° 35
Turrian-Martin, née Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turrian, Aimé-Oscar
célibataire
ramoneur

originaire de Château d'Oex domicilié à
Bevey né à
Château d'Oex le quinze février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Marie-Louise Turrian, ménagère, à Château d'Oex.

à

2. Martin, née Favre, Rosa-Kathalie
divorcée de Adrien-Ernest Martin, dès le 6 février
femme de chambre 1912

originaire de Montcherand domiciliée à
Bevey née à
Château d'Oex le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean David Favre, agriculteur et de
Maddalène Louise Remy
à Château d'Oex

Comme témoins :

- 1. Emile Schmidt, serrurier, à Bevey
- 2. Henri Favre, employé aux téléphones, à Bevey

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, le quatorze,
à Bevey, le quinze et à Montcherand, le seize
avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le trois mai mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte de mariage de l'épouse
avec mention de divorce.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Château d'Oex, Bevey et
Montcherand.

Les époux :

Oscar Turrian Favre
Rose Turrian Favre

Les témoins :

Emile Schmidt
Henri Favre

L'officier de l'état civil :

A. Guet-roy

Par jugement du Tribunal du District du Pays d'Enhaut rendu en date du 15 avril 1916 déclaré définitif et exécutoire le 22 juin 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 6 juillet 1916.
L'officier de l'état civil :

A. Guet-roy

copie pour duplicata.

Registre des mariages A.

N° 36.

Cerutti-Sola-Ducly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerutti-Sola, Giovanni-Bartolomeo
célibataire
cordonnier

originaire de Mezzana Mortigliengo (Novare, Italie) domicilié à
Bevey né à

Mezzana Mortigliengo le trente-un mars
mil huit cent septante-sept fils de

Andrea Cerutti-Sola, négociant, à Mezzana et de
Caroline Furno, défunte Mortigliengo

2. Ducly, Marie-Adélaïde
célibataire
cigarière

originaire de Pollein (Turin, Italie) domiciliée à
Bevey née à

Pollein le cinq août
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Pantaleon Ducly, facteur, à Pollein et de
Marie-Arille Roux, défunte.

Comme témoins :

1. Louis Mina, Gypcier-peintre
2. Edouard Antonioli, cordonnier, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le huit février, à Pollein,
le treize mars & à Mezzana Mortigliengo, le
quatorze mars mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le cinq mai mil neuf cent treize.

approuvés les lignes deux, quatre, cinq, sept, huit, neuf, dix &
douze ci-dessus, écrites sur natures

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Promesse de mariage.
- Lettre du Conseil d'Etat.
- Actes de publication à Bevey, Pollein & Mezzana Mortigliengo. - Permis de célébration du Département.
- Acte de légitimation d'un enfant.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Jean Cerutti
Adélaïde Cerutti

Les témoins :

Louis Mina
E. Antonioli

L'officier de l'état civil :

A. Gley

Registre des mariages A.

N^o 37.
Dériaz - Rochat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dériaz Charles-Emanuel _____
célibataire _____
négoçant _____
originaire de Châtelard _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Vevey _____ le vingt-trois décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Louis-François Dériaz, négociant, à Vevey _____ et de
Sophie Buffiaz, défunte _____
à _____

2. Rochat Emilie-Marie _____
célibataire _____
institutrice _____
originaire de l'Abbaye & du Lieu _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey _____ le huit avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Louis-Samuel Rochat, ancien comptable _____ et de
Elise-Etienne-Marie Buvolon _____
à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Louis Rochat, ancien comptable _____
2. Henri Rochat, négociant, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le douze, au Châtelard
le treize & à l'Abbaye & au lieu le quatorze avril
mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
Promesse de mariage _____
Actes de publication au
Châtelard, à Vevey, à l'Ab-
baye & le lieu. _____

Les époux :

C. Dériaz
E. Dériaz

Les témoins :

H. Rochat
H. Zumbler & Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Guet

Communiqué aux Etats civils de
Honheur, de l'Abbaye & du
Lieu _____

Registre des mariages A.

N° 38.

Friedmann - Illi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedmann, Lucile
 célibataire
 appareilleur
 originaire de Gerstheim (Alsace) domicilié à
 Bevey né à
 Gerstheim le quatorze avril
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Michel Friedmann et de
 Joséphine, née Hintz
 à Gerstheim

2. Illi Luisa
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Bonstetten (Zurich) domiciliée à
 Wädenswyl née à
 Zurich le trente juin
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Johann-Albrich Illi et de
 Julie, née Weilenmann
 à les deux décédés

Comme témoins :

1. Daniel Leuzinger, mouleur, à Bevey
2. Ernst Wyriger, ferblantier, à Moutreux

Les publications ont eu lieu à Bevey, le six, à Wädenswyl, le sept, à Bonstetten, le huit, & à Gerstheim, le vingt-six mars mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
 Promesses de mariage.
 Lettre du Conseil d'Etat
 Actes de publication à Bevey, Wädenswyl, Bonstetten & Gerstheim. Certificat de capacité matrimoniale du fiancé. - Permis de célébration du Département. Communiqué aux Etat civil de Bonstetten, Wädenswyl et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

J. Friedmann
 L. Friedmann, Illi

Les témoins :

Daniel Leuzinger
 Ernst Wyriger
 Y est vu G. M. T. M.
 L'officier de l'état civil :
 A. G. M. T. M.

Registre des mariages A.

N° 39.

Veschetti-Covey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veschetti Pietro _____
 célibataire _____
 maçon _____
 originaire de Cazzago S. Martino (Brescia, Italie) domicilié à
 Covey _____ né à
 Cazzago S. Martino le vingt sept juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Giovanni Veschetti _____ et de
 Pierina Tisini _____
 à les deux décidés _____

2. Covey, Ida _____
 divorcée de Jean Louis-Henri Covey, dès le 9 décem-
 bre 1909.
 originaire de Denges, Ecublens & Cheseaux _____ domiciliée à
 Covey _____ née à
 Mont St. Lausanne le quatorze janvier _____
 _____ mil huit cent septante-sept _____ fille de
 Rosine Baney, décédée _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Germano Passera, maçon _____
2. Jeanne Hubert, ménagère, - les deux à Covey. _____

Les publications ont eu lieu à Covey, le cinq, à Denges, Ecublens
 & Cheseaux, le six & à Cazzago S. Martino, le vingt-
 trois mars mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Covey, le dix mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé,
 Acte de mariage de la fiancée,
 avec mention de divorce. _____
 Lettre du Conseil d'Etat. _____
 Promesse de mariage. _____
 certificats de publication à
 Cazzago, Covey, Denges, Ecu-
 blens & Cheseaux. - Arrêté de
 célébration du département,
 Communiqué à la Chancellerie et à l'état
 et civil de l'Etat civil de l'Etat, Ecu-
 blens et Romanel. _____

Les époux :

Veschetti Pierre
 Ida Veschetti

Les témoins :

Passera Germano
 Hubert Jeanne

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Registre des mariages A.

N^o 40.

Passera-Hubert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Passera, Giuseppe-Germano _____
 célibataire _____
 maçon _____

originaire de Brezzo di Bedero (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Brezzo di Bedero _____ le six juin _____
 _____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de
 Costantino Passera, défunt _____ et de
 Matilde Pricchi, veuve _____
 à Brezzo di Bedero. _____

2. Hubert, Jeanne-Rose _____
 veuve de Paul-Charles Hubert, dès le 1^{er} mars 1912 _____
 cigarière _____

originaire de Mauraz _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Valence _____ le huit août _____
 _____ mil huit cent soixante-huit _____ fille de
 Jean-Pierre Thomasset _____ et de
 Pauline-Marie Marquet _____
 à les deux décédés. _____

Comme témoins :

1. Pietro Veschetti, maçon _____
2. Ida Veschetti, garde-malades, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le premier, à Mauraz, le
 quatre mars et à Brezzo di Bedero, le dix avril mil
 neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
 " de mariage de l'épouse
 " de décès du premier mari
 de l'épouse. - Lettre du conseil
 d'état. - Promesse de mariage.
 Actes de publication à Brezzo
 di Bedero, Bevey et Mauraz.
 Permis de célébration du dé-
 partement.

Communiqué à la Chancellerie d'é-
 tat et à l'état civil de Sampi-
 gny. _____

Les époux :

Passera Germano
 Passera Jeanne

Les témoins :

Veschetti Pierre
 Ida Veschetti

L'officier de l'état civil :

A. Gley. no

Registre des mariages A.

N° 41.

Dancet - Delley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dancet, Charles-Albert _____
 divorcé de Marguerite Bastian, dès le 16 novembre
 employé aux C. F. F. _____ 1911.
 originaire de Borex & de Bogis-Bossey _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Borex _____ le quinze avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Marc-Charles Dancet, agriculteur, à Pully _____ et de
 Louise-Suzanne Zurbrugg, défunte _____
 à _____

2. Delley, Marie-Louise _____
 célibataire _____
 sommelière _____
 originaire de Delley _____ domiciliée à
 Delley _____ née à
 Delley _____ le vingt-huit novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Paul Delley, agriculteur _____ et de
 Euprosine Ding _____
 à Delley. _____

Comme témoins :

1. François Logeas, cafetier _____
2. David Wälti, cordonnier, - les deux à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux, à Bogis-Bossey & Delley, le vingt-trois & à Borex, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le seize mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée. _____
 Acte de mariage du fiancé avec mention de divorce. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Borex, Bogis-Bossey, Vevey & Delley. _____

Communiqué aux Etats civils de Gingins, Crans & Delley. _____

Les époux :

A. Dancet.
 Jeanne Delley

Les témoins :

F. Logeas
 D. Wälti

L'officier de l'état civil :

A. Mettler

Registre des mariages A.

N^o 42
 Bertin-Faucherre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertin, Louis-Michel _____
 célibataire _____
 magasinier _____
 originaire de Riaz (Fribourg) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Riaz _____ le vingt-sept novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Jacques-Alfred Bertin, défunt _____ et de
 Marie-Rose, née Remy _____
 à Fribourg _____

2. Faucherre, Alice _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Moudon & de Bussy _____ domiciliée à
 Corsier _____ née à
 Vevey _____ le dix-huit septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Michel-Isaac-Louis Faucherre, menuisier _____ et de
 Marie-Ida, née Ferrat _____
 à Corsier _____

Comme témoins :

1. Michel Faucherre, menuisier, à Corsier _____
2. Léon Blanc, laitier, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, Riaz, Moudon & Bussy, le sept & à Corsier, le dix avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Riaz, Vevey, Moudon, Bussy & Corsier. _____

Les époux :

Michel Bertin
 Alice Bertin

Les témoins :

Michel Faucherre
 Léon Blanc

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué aux Ets. Civil de Riaz, Moudon & Corsier _____

Registre des mariages A.

N° 43.
de Tourtchaninoff-
Labouroff.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Tourtchaninoff, Alexandre
célibataire
sans profession
originaire de Thieff (Russie) domicilié à
Leysin né à
Thieff le cinq avril / vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-treize - fils de
Alexandre de Tourtchaninoff, propriétaire, à Thieff et de
Olga, née Szombolistoff,
à décédée

2. Labouroff, Elisabeth
célibataire
sans profession
originaire de Penza (Russie) domiciliée à
Montreux née à
Penza le trente décembre / dix-sept
décembre mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Basile Labouroff et de
Marie, née Pantchoulidzeff
à Penza.

Comme témoins :

- 1. Francis Ayres, officier de marine, à Leysin
- 2. Basile Labouroff, à Penza, en séjour à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Leysin & à Montreux, le cinq
mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-sept mai mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil de
Leysin.

Les époux :

Elisabeth Tourtchaninoff
Alex de Tourtchaninoff

Les témoins :

Basile Labouroff
Francis Ayres.

S. H. H. H.

L'officier de l'état civil :

A. M. H. H.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 500 f. d.

Communiqué aux Etats civils de
Leysin, Montreux et à la
Chancellerie d'état

Registre des mariages A.

N^o 44.

Baumann - Frei

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann, Ernest _____
 célibataire _____
 coiffeur _____
 originaire de Stäfa _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Stäfa _____ le vingt-cinq novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Emile Baumann, cafetier, à Stäfa _____ et de
 Justina, née Aeteburger _____
 à Décidée _____

2. Frei, Martha _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Hermatsweil - Pfäffikon _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Hermatsweil _____ le vingt-huit août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Johann-Jacob Frei, agriculteur _____ et de
 Anna-Barbara Isler _____
 à Hermatsweil. _____

Comme témoins :

1. Jean Baumann, agent de police, à Zurich. _____
2. Albert Hoher, employé aux C.F.F., à Territet. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf, à Hermatsweil - Pfäffikon, le vingt-un et à Stäfa, le trente avril mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le dix-neuf mai mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Stäfa, Vevey, + Hermatsweil _____

Les époux :

E. Baumann
 M. Baumann

Les témoins :

J. Baumann P.S.
 A. Hoher.

L'officier de l'état civil :

A. Jolly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de Stäfa, Pfäffikon. _____

Registre des mariages A.

N° 45.
Morelli-Sciamanna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morelli Lazzaro _____
veuf de Carloni, Anna, dès le 29 janvier 1908 _____
maçon _____
originaire de Pozzo-Alto (Pesaro e Urbino, Italie) _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Pozzo-Alto _____ le huit mai _____
_____ mil huit cent septante-trois _____ fils de
Domenico Morelli _____ et de
Rosa Salvatori, _____
à les deux décidés. _____

2. Sciamanna, Maria-Teolastica-Teresa _____
célibataire _____
employée de fabrique _____
originaire de Cagli (Pesaro, Italie) _____ domiciliée à
Bevey _____ née à
Cagli _____ le dix-neuf août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Pietro Sciamanna, boulanger _____ et de
Letizia Benelli _____
à Cagli _____

Comme témoins :

- 1. Adolphe Farzi, cordonnier _____
- 2. Maurice Cicorello, manoeuvre, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le dix-sept mars et à
Pozzo Alto et Cagli, le vingt-quatre avril mil neuf
cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le dix-neuf mai mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Acte
de décès de la 1^{re} femme de
l'époux. - Promesse de ma-
riage. - Lettre du Conseil
d'Etat. - Actes de publi-
cation à Bevey, Pozzo Alto
et Cagli. - Permis de cê-
lébration du Département.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

L'époux ne sait pas écrire
+
Morelli Maria

Les témoins :

Farzi Adolfo
Maurice Cicorello

L'officier de l'état civil :

A. Guetsoy

Registre des mariages A.

N^o 46.

Stadelmann-Gutknecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadelmann, Célestin-Joseph _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de Flühli (Lucerne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Cerniat (Fribourg) _____ le trente janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Joseph Stadelmann, décédé _____ et de
 Thérèse, née Cottier _____
 à Remanont (Jura, France) _____
2. Gutknecht, Marie-Julie _____
 veuve de Jean-Emile Gutknecht, dès le 21 août 1909
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Châtres (Fribourg) _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Lausanne _____ le quinze mai _____
 _____ mil huit cent soixante-treize _____ fille de
 Maurice-Florentin Joris _____ et de
 Barbe Schneider _____
 à décédés _____

Comme témoins :

1. Maurice Joris, ouvrier de fabrique _____
 2. Louis Stadelmann, ouvrier de fabrique, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Flühli, Vevey & Châtres, le
 six mai mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-deux mai mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux.
 Livres de famille de l'épouse
 avec inscription du décès de
 son 1^{er} mari. _____

Promesse de mariage.
 Actes de publication à Flühli,
 Vevey & Châtres. _____

Communiqué aux Etats civils de
 Flühli & Châtres. _____

Les époux :

Célestin Stadelmann
 Marie Stadelmann

Les témoins :

Maurice Joris
 Louis Stadelmann

L'officier de l'état civil :

Ad. Metzger

Registre des mariages A.

N° 47
Renault-Duparc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renault, Alexis-Adolphe
veuf de Jeanne-Marianne Chaudet, dès le 13 août 1912.
peintre
originaire de Paris domicilié à
Vevey né à
Paris le quatorze février
mil huit cent soixante quatre fils de
Paul-Adolphe Renault et de
Marie, née Messig
à

2. Duparc, Julie
Célibataire
cigarière
originaire de Carouge (Genève) domiciliée à
Vevey née à
Bieme le sept mars
mil huit cent quatre-vingt quatre fille de
François Duparc et de
Marie, née Perrin
à tous deux décédés

Comme témoins :

- 1. Constant Rossari, nettoyeur
- 2. Michel Maillard, huissier, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-huit et à Carouge
le vingt-neuf avril et à Paris, le deux mai mil
neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-trois mai mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

- Acte de naissance de la fiancée
- " de mariage du fiancé
- " de décès de la femme
du fiancé. - Lettre du Conseil
d'état. - Promesse de mariage.
- Actes de publication à Paris,
Vevey et Carouge. Certificat
de capacité matrimoniale.
- Permis de célébration du Dept.
Communiqué aux Etats Civils de
Carouge et à la Chancellerie
d'état.

Les époux :

Renault
J Renault

Les témoins :

Messig
Maillard h. huissier

L'officier de l'état civil :

A. M. H. uog

Registre des mariages A.

N^o 48.

Santschi-Vodoz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Santschi, François-Gottfried _____
 célibataire _____
 architecte _____
 originaire de Sigriswyl (Berne) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Neuchâtel _____ le dix-neuf septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Jean-Gottfried Santschi, contre-maître _____ et de
 Louise-Kunna, née Chuat _____
 à Vevey. _____

2. Vodoz, Alice-Émilie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de La Tour de Peilz _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Vevey _____ le six mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Louis-Vincent Vodoz, négociant _____ et de
 Frédérique-Louise, née Jacquot _____
 à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Edouard Santschi, architecte, _____
 2. Edouard Vodoz, négociant, - les 2 à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente avril, à Sigriswyl, le premier et à La Tour de Peilz, le deux mai mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-quatre mai mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à Sigriswyl, Vevey et La Tour de Peilz. _____

Les époux :

Émilie Santschi _____
 F. G. Santschi _____

Les témoins :

Santschi _____
 E. Vodoz, J. Barbent _____
 P. de la Tour de Peilz, J. J. M. _____
 L'officier de l'état civil : _____
 A. J. M. _____

Communiqué aux États civils de
 Sigriswyl et de la Tour de
 Peilz _____

Registre des mariages A.

N° 49.

Beroud-Budry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beroud, Henri-Louis _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Ecoteaux _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Ecoteaux _____ le vingt-cinq octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Jean-Frédéric Beroud _____ et de
 Rose-Marie, née Trottet _____
 à les deux décédés. _____

2. Budry, Julie-Aline _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Ecoteaux _____ domiciliée à
 Ecoteaux _____ née à
 Ecoteaux _____ le vingt-neuf avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Henri Budry, agriculteur _____ et de
 Marie-Julie, née Corboz _____
 à Ecoteaux. _____

Comme témoins :

1. Charles Chollet, employé aux C. F. F. _____
2. Ami Tavernier, aussi employé aux C. F. F. - les 2 à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le huit * à Ecoteaux, le
 neuf mai mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit mai mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à
 Vevey & Ecoteaux. _____

Communiqué à l'état civil de La-
 lézioux _____

Les époux :

Aline Beroud
 Henri Louis

Les témoins :

Chollet Charles
 Tavernier Ami

L'officier de l'état civil :

A. Me...

Registre des mariages A.

N° 50.

Duvoisin-Bolomey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duvoisin, Robert
 célibataire
 ébéniste
 originaire de Orges domicilié à Vevey né à Lausanne le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-douze fils de Daniel Duvoisin, à Vevey et de Marguerite, née Freiburghaus à Débedéc
2. Bolomey, Bertha-Henriette
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lutry & Forel (Lavaux) domiciliée à Lutry (La conversion) née à Cully le trente août mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de Louis-Gustave Bolomey, agriculteur et de Sophie-Thérèse-Denny, née Gret à Lutry (la Conversion)

Comme témoins :

1. Daniel Duvoisin
 2. Albert Sciobéret, les deux employés, à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Orges, Vevey & Lutry, le trois & à Forel le quatre mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt huit mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Promesse de mariage
Coincements à mariage de père & mère de l'épouse
Actes de publication à Orges, Vevey, Lutry & Forel
Dispense d'âge pour la fiancée

Les époux :

Berthe Duvoisin
Robert Duvoisin

Les témoins :

Duvoisin Daniel
Sciobéret Albert

L'officier de l'état civil :

A. Guey

Communiqué aux Etats Civil de
Agoutagny, Lutry & Forel
(Lavaux)

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 14 avril 1927, déclaré définitif et exécutoire le 24 mai 1927, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans dès le 24 mai 1927, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inséré le 7 juin 1927

L'Officier de l'Etat-civil :

copie pour duplicata

Duvoisin

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 51.

Roessli, Summermatter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roessli, Paul-Jean-Joseph
célibataire

manoeuvre-chauffeur

originaire de Sion domicilié à

Vevey né à

Sion le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Jean-Joseph Roessli, agriculteur et de

Louise, née Guntern

à Sion.

2. Summermatter, Marie

célibataire

cuisinière

originaire de Eisten (Valais) domiciliée à

Chexbres née à

Eisten le quatre mars

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis Summermatter, agriculteur et de

Dominika, née Törren

à Eisten.

Comme témoins :

1. Louis Roessli, riverain

2. Charles Roessli, ébéniste, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatorze, à Sion et Chexbres le quinze et à Eisten, le seize mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-neuf mai mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. —
Promesse de mariage. —
Actes de publication à Sion, Vevey, Eisten et Chexbres.

Les époux :

Röpli Paul
Roessli Marie

Les témoins :

Roessli Louis
Roessli Charles

L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en date du 15 septembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 29 novembre 1924, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 29 novembre 1924, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage. Inscrit le 2 décembre 1924.

L'Officier de l'état civil :
Ces pour duplicata.

Registre des mariages A.

N° 52.

Arnoffi-Borri.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arnoffi, Umberto _____
 célibataire _____
 appareilleur _____
 originaire de Feltre (Belluno, Italie) _____ domicilié à
 Crin, Commune du Châtelard) _____ né à
 Feltre _____ le dix-neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Angelo-Luigi Arnoffi, manoeuvre _____ et de
 Angelina-Anna, née Pauletti _____
 à Feltre _____

2. Borri Maria _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Crusinallo (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 Crusinallo _____ le dix-neuf mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Andrea Borri, manoeuvre _____ et de
 Rosa, née Chiesa _____
 à Bevey _____

Comme témoins :

1. Espérance Saluard, cigarière _____
2. Andrea Borri, manoeuvre, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, au Châtelard, à Feltre &
 à Crusinallo du 20 mars - 1^{er} mai 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le trente-un mai mil huit cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
 délivré par l'état civil de
 Montreux. _____

Les époux :

Arnoffi Umberto
 Borri Maria

Les témoins :

Borri Andrea
 Saluard Espérance
 Borri Ida
 L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Communiqué à l'état civil de
 Montreux et à la Chancellerie
 d'état _____

Registre des mariages A.

N° 53.
Fovanna-Marchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fovanna, Martino-Agostino _____
veuf de Marie-Louise, née Jacquemin, dès le 12 avril
entrepreneur _____ 1912
originaire de Cuzzago (Novare, Italie) _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Cuzzago _____ le premier novembre _____
_____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
Fortunato Fovanna, défunt _____ et de
Maria-Antonia, née Monti _____
à défunte. _____

2. Marchon, Emma-Marie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Ruisternens-en-Ogoz (Fribourg) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Ruisternens en Ogoz _____ le sept octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
Ayprien Marchon, journalier, à Broc _____ et de
Vitalie, née Berchier _____
à Broc. _____

Comme témoins :

- 1. Pierre Aimone, mécanicien, à Genève _____
- 2. Louis Stadelmann, ouvrier de fabrique, à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux et à Ruisternens le vingt-trois mars et à Cuzzago, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept min mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Acte de mariage de l'époux
- " de naissance de l'épouse
- " de décès de la 1^{re} femme de l'époux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication à Vevey, Ruisternens, Cuzzago
- Permis de célébration du Département
- Communiqué à l'état civil de Ruisternens en Ogoz et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

Martin Fovanna
Emma Fovanna

Les témoins :

Emile Purr
Stadelmann Louis

L'officier de l'état civil :

A. G. M. U. G.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 54.

Valeggioli-Taverney.

Le 24 février 1920, Valeggioli, Marius-René a été reçu citoyen genevois, ressortissant de la commune de Genève.

Intuit le 30 janvier 1922

L'officier de l'état civil:
A. Jouineau
recueilli.

Copie par duplicata et à l'état civil de Genève et de Vevey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valeggioli, Marius-René _____
célibataire _____
installateur _____

originaire de Brezzo di Bedero (Côme, Italie) _____ domicilié à
Berne _____ né à

Vevey _____ le vingt-sept mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Giacomo-Giuseppe Valeggioli, menuisier _____ et de

Louisa Gottraux, née Such _____
à Vevey. _____

2. Taverney, Cécile-Henriette _____
célibataire _____

gouvernante _____

originaire de Jongny _____ domiciliée à
Paris (VII^e arr.) _____ née à

Vevey _____ le premier octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Albert-Philippe Taverney, employé de commerce et de

Marie-Henriette Bonjour dit Brazey _____
à Vevey. _____

Comme témoins :

1. Albert Taverney, employé, à Vevey _____

2. Giacomo Valeggioli, menuisier, à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Berne, le dix-neuf, à Jongny, le
vingt-un, à Paris le vingt-huit mars et à Brezzo
di Bedero, le six avril mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le sept mille mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Permis de célébration
délivré par l'état civil de
Berne. _____

Les époux :

Valeggioli Marius
Valeggioli Cécile

Les témoins :

Albert Taverney
G. Valeggioli

L'officier de l'état civil :

A. Jouineau

Communiqué à l'état civil de
Berne et à la chancellerie d'état
à Vevey.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 55.
Mania - Mocco.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mania, Romano-Raimondo
célibataire
menuisier

originaire de Settimo Vittone (Turin, Italie) domicilié à
Bevey né à
Settimo Vittone le neuf août
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Giovanni-Battista Mania, agriculteur et de
Maria-Agata Nicoletta
à Settimo-Vittone.

2. Mocco, Maria-Catterina-Letizia
célibataire
couturière

originaire de Settimo Vittone domiciliée à
Bevey née à
Settimo Vittone le huit mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Giacomo Mocco, défunt et de
Catterina Ghivardo,
à Settimo Vittone.

Comme témoins :

- 1. Dominique Cuminio, cafetier
- 2. Giovanni Abate, cafetier, - les deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt-cinq avril et à
Settimo-Vittone, le onze mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le sept juin mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Deux actes de naissance.
Contentement à mariage de
la mère de l'épouse.
Promesse de mariage.
Acte de publication à Bevey
et Settimo Vittone.
Permis de célébration du dé-
partement.

Communiqué à la Chancellerie d'É-
tat

Les époux :

Mania Romano-Raimondo
Mania Letizia

Les témoins :

Cuminio Dque
Abate Giovanni

L'officier de l'état civil :

A. Mocco

Registre des mariages A.

N° 56.

Gschwind - Gétaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gschwind, Albert-Joseph-Marie _____
 célibataire _____
 employé de banque _____
 originaire de Fribourg _____ domicilié à
 Paris _____ né à
 Fribourg _____ le vingt-cinq octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Charles-Etienne Gschwind, défunt _____ et de
 Elisa-Joséphine-Lina, née Wintling, défunte _____
 à _____

2. Gétaz, Suzanne-Juliette _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de La Tour de Peilz & Château d'Orx _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Alger (France) _____ le onze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Jules Gétaz _____ et de
 Marie-Joséphine, née Defferrière _____
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Antoine Bloch, négociant _____
2. Auguste Boulevarz, entrepreneur, les deux à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le 26, à Château d'Orx
 le 27, à La Tour de Peilz, Vevey & Paris, le 28 mars
 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze mille neuf cent
 treize.

Pièces déposées :

Permis de célébration de-
 livré par l'état civil de
 Fribourg.

Les époux :

A. Gschwind
 Suzanne Gschwind

Les témoins :

M. A. Bloch
 Auguste Boulevarz

Marie Gétaz
 L'officier de l'état civil :

A. Gétaz

Communiqué aux Etats civils de
 Fribourg, La Tour de Peilz et
 Château d'Orx ainsi qu'à la
 chancellerie d'Etat

Registre des mariages A.

N° 57.
Dénéreaz - Richon.

Par jugement du Tribunal de District de Vevey rendu en date du 14 septembre 1922 déclaré définitif et exécutoire le 22 novembre 1922. le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 novembre 1922.
L'officier de l'état civil :

H. Feinring

équ. p. duplicata

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dénéreaz, Edouard-Paul _____
célibataire _____
fonctionnaire postal _____
originaire de Chardonne _____ domicilié à
Vevey _____ né à
Vevey _____ le quatre janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
Emile Dénéreaz, chef de bureau postal _____ et de
Pauline-Marie Jenny Jacoud, _____
à Vevey.

2. Richon, Jeanne _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Saint-Légier-la-Chiésaz & La Tour de Peilz _____ domiciliée à
La Tour de Peilz _____ née à
La Tour de Peilz _____ le vingt-quatre octobre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Alfred-Gustave Richon, défunt _____ et de
Marie-Fanny Desplands _____
à La Tour de Peilz _____

Comme témoins :

- 1. Edouard Vodoz, négociant _____
- 2. Emile Bard, fonctionnaire postal, - les 2 à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Vevey, Saint-Légier-la-Chiésaz & La Tour de Peilz, le vingt-trois mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le quatorze juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publication à Chardonne, Vevey, Saint-Légier-la-Chiésaz & La Tour de Peilz.
Promesse de mariage.

Les époux :

Dénéreaz
J. Richon

Les témoins :

E. Vodoz
E. Bard
H. Feinring
L'officier de l'état civil :
A. Gley

Communiqué aux Etats civils de
Vevey, St-Légier et La Tour
de Peilz.

Registre des mariages A.

N° 58.

Acby - Perrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Acby, Charles-Fidèle _____
célibataire _____

confiseur _____

originaire de Fribourg & St-Sylvestre _____ domicilié à

Vevey _____ né à

Fribourg _____ le vingt-sept mai

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Félix-François Acby, décédé _____ et de

Eliodore, née Poffet, ménagère _____

à Fribourg.

2. Perrin, Céline-Rosa _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Chabannes-le-Chêne _____ domiciliée à

Vevey _____ née à

Rouvray _____ le treize juin

mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Constant-Henri Perrin, décédé _____ et de

Henriette, née Duc, ménagère _____

à Vevey.

Comme témoins :

1. Henri Perrin, ouvrier de fabrique _____

2. Henri Cornuz, employé de fabrique, - les 2 à Vevey _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, Fribourg & St-Sylvestre,

le vingt-huit mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quatorze juin mil neuf cent

treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication

à Fribourg, St-Sylvestre,

Vevey & _____

Les époux :

Acby Charles.

Madame Acby

Les témoins :

H. Perrin.

H. Cornuz.

L'officier de l'état civil :

A. G. G. G.

Communiqué aux Etats civils de
Fribourg, St-Sylvestre et Yvernaud

Registre des mariages A.

N^o 59.
Blanc-Säuberlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Edouard
célibataire
géomètre officiel
originaire du Châtelard, domicilié à
Corsier, né à
Corsier le dix sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Henri-Armand Blanc, préfet et de
Céline-Julie-Habille, née Druey
à Corsier.

2. Säuberlin, Marthe-Louise
célibataire
sans profession
originaire de Bâle domiciliée à
Vevey, née à
Vevey le vingt-six mars
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Rodolphe-Albert Säuberlin, commerçant et de
Fanny-Augustine, née Maillard
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Henri Blanc, préfet, à Corsier
- 2. Albert Säuberlin, commerçant, à Vevey

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Corsier, à Bâle
et à Vevey, les vingt huit et trente mai mil neuf
cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt deux mai mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'Etat civil
de Corsier.

Les époux :

Ed. Blanc
M^{lle} Lou Blanc

Les témoins :

H. Blanc
A. Säuberlin
Saussez
L'officier de l'état civil :
A. G. M. U. G.

Communiqué aux Etats civils de
Aornbeuz, Corsier et Bâle

Registre des mariages A.

N° 60.

Pinguet-Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pinguet, René-Jean François
 célibataire
 ingénieur des mines
 originaire de Paris domicilié à
 Paris (XV^e arr.) né à
 Paris le deux juillet
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Charles-Louis Pinguet et de
 Mathurine-Auillie Roux
 à Paris.

2. Weber, Marguerite-Louise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Treiten (Berne) domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le huit janvier
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Jean-Jacob-Albert Weber, négociant et de
 Louise-Caroline Delafontaine
 à Vevey.

Comme témoins :

1. Albert Weber, négociant, à Vevey.
2. Maurice Weber, ingénieur, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le dix-neuf, à Ins, le
 vingt et à Paris (XV^e arr.) le vingt-trois mai mil
 neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-un juin mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Promesse de mariage. Consentement
 des fiancés à mariage pour le
 fiancé. Actes de publication
 à Vevey, Paris et Treiten. Cer-
 tificat de capacité matrimo-
 niale pour le fiancé. Permis
 de célébration du Dépar-
 tement de Justice et Police.
 Communiqué à l'état civil de
 Ins. Et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

R. Pinguet
 M. Pinguet

Les témoins :

Albert Weber
 Maurice Weber

L'officier de l'état civil :

A. Guex

Registre des mariages A.

N° 61.
Anderi. Mamé.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderi, Flaminio-Renato-Antonio-Nicolas
célibataire
menuisier
originaire de Scopello (Novare, Italie) domicilié à
Vevey né à
Scopello le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
Rosalia Anderi, à Scopello et de

à
2. Mamé, Maria-Rosa-Vittoria
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Châtillon (Turin, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Châtillon le douze mai
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
parents inconnus et de

à

Comme témoins :

- 1. Oppici, Michele, agriculteur
- 2. Martini, Joseph, maçon, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-deux avril,
à Scopello le vingt-deux et à Châtillon le vingt-neuf
mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-sept mai mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

- Actes de naissance.
- Promesse de mariage.
- Actes de publication à Vevey,
Scopello & Châtillon
- Permis de célébration du
Département de Justice &
Police.
- Légitimation d'un enfant.

Communiqué à la Chancellerie d'État

Les époux :

Anderi Flaminio
Anderi Rosa

Les témoins :

Oppici Michele
Martini

L'officier de l'état civil :

A. Gleyraud

N° 62.

Buache-chablais.

Atalens le 6 Juin 1915.

Monsieur,

Permettez moi s.v.p. que je vienne aujourd'hui dans uniser d'une chose qui peut être pourrait être sollicitée chez vous par M^r Emile Buache originaire de Payerne demeurant actuellement à Vevey Rue de l'Hôtel de Ville N° 1. Ce personnage a remis chez nous en janvier dernier des livres de famille par lui et place de certificat d'origine pour leur petit enfant en pension chez nous. Vu les circonstances, les parents ont cessé de payer la pension et nous avons rendu l'enfant pour ne pas nous engager à trop perdre en les mauvais renseignements qui nous ont été donnés. Comme les dit Buache nous ont fait payer toute la pension et le permis de séjour de leur enfant, nous avons laissé le dit ^{livre} ~~certificat~~ de famille en dépôt à la Préfecture de Chablais (Bureau des étrangers). Comme les dit Buache nous ont toujours dit qu'il voulait nous payer le solde de pension, nous ont laissé le ~~certificat~~ ^{livre} de famille comme

1. Victor terron, carrier
2. Victor noir, peintre, - tous deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-neuf et à Payerne et Port Valais, le trente avril mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt huit juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Acte de publication à Vevey, Payerne et Port Valais.

Les époux :

Buache Emile
Buache Emma

Les témoins :

J. P. P. P.
N. P. P. P.

Communiqué aux Etats civils de Payerne et Port Valais

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G.

Registre des mariages A.

N° 62.
Buache-chablais.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buache Emile
célibataire
manoeuvre
originaire de Payerne domicilié à
Bevey né à
Payerne le douze avril
mil huit cent quatre-vingt huit fils de
Susanne Buache, à Payerne et de

à
2. Chablais, Emma
célibataire
cigarière
originaire de Port Valais domiciliée à
Bevey née à
Bevey le premier février
mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Joseph Chablais, couvreur et de
Julie-Louise Rougemont
à Bevey

Comme témoins :

- 1. Victor Perriu, laitier
- 2. Victor Noir, peintre, - tous deux à Bevey.

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt neuf et à Payerne
et Port Valais, le trente avril mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt huit juin mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à Be-
vey, Payerne et Port Valais.

Les époux :

Buache Emile
Buache Emma

Les témoins :

J. Perriu
V. Noir

L'officier de l'état civil :

A. G. [Signature]

Communiqué aux Etats civils de
Payerne et Port Valais

N° 62.

Buache-chabla

garantie du solde de soit pour 32p50. Voilà
 bientôt 2 mois que l'enfant leur est rendu
 et qu'il nous absolument rien payé malgré
 la promesse qu'ils nous avaient faite de
 payer toute les semaine un acompte.

Nous venons maintenant s'apprendre
 que M^{rs} Buache ont l'intention de filer
 en France et se faire délivrer un duplicata
 du livret de famille en faisant passer le
 premier comme égaré. C'est à ce sujet
 Monsieur que je viens vous aviser que leur
 livret est à leur disposition, et que je suis
 prêt à leur délivrer le récépissé à fin de le
 remettre en Préfecture et leur certificat
 moyennant payement du montant dû.

Je me recommande donc à votre bonté,
 Monsieur afin que vous ne leur délivriez pas
 ce duplicata, car on les mauvaise conscience
 de ces gens ils ne veulent payer personne, car
 aucun ne nous ont donné de bons renseignements.

Dans l'espérance Monsieur, que vous
 prendrez sur demande en considération je vous
 adresse mes meilleurs remerciements et salutations
 respectueuses.

Alphonse Ferrand H. G. Gen

Les publications ont eu lieu à Bevey, le vingt neuf et à Payerne
 et Port Valais, le trente avril mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt huit juin mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :
 Actes de naissance.
 Prouesse de mariage.
 Actes de publication à Be-
 vey, Payerne et Port Valais.

Les époux :
 Buache Emile
 Buache Emma

Les témoins :
 J. P. P. P.
 N. M. N. M.

Communiqué aux Etats civils de
 Payerne et Port Valais

L'officier de l'état civil :
 A. G. G. G.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 63.
Maurer-Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer Edouard
veuf de Julie Bertha Bohler, dès le 30 juin 1905
magasinier
originaire de Adelboden (Berne) domicilié à
Vevey né à
Vevey le dix mars
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Adolphe Maurer, décédé et de
Hélène Guignot, ménagère
à Vevey.

2. Genoud Marie-Hélène
célibataire
couturière
originaire de châtel-St-Denis (Fribourg) domiciliée à
Villeneuve née à
Jumbel (Chili) le dix huit avril
mil huit cent quatre-vingt six fille de
Joseph-Alphonse Genoud, décédé et de
Marie-Joséphine, née Billard
à Villeneuve.

Comme témoins :

- 1. Maurice Girard, magasinier
- 2. Michel Maillard, huissier, les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le deux, à Adelboden, châtel St-Denis & Villeneuve, le trois juin mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt huit juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Livret de famille de l'époux portant mention du décès de sa première femme.
- Acte de naissance de l'épouse
- Promesse de mariage
- Acte de publication à Vevey, Adelboden, châtel St-Denis & Villeneuve.

Les époux :

E. Maurer
H. Maurer

Les témoins :

M. Girard
Maillard huissier

L'officier de l'état civil :

A. Metzger

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 64.

Haller-Bally.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Haller, Paul _____
 célibataire _____
 serrurier _____
 originaire de Gontenschwyl (Argovie) _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Lausanne _____ le cinq décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
 David-Frédéric Haller, à Vevey _____ et de
 Louise Humziker, décédée _____
 à _____

2. Bally, Ida-Léa _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Chêne & Paquier _____ domiciliée à
 Vevey _____ née à
 Chantavois _____ le onze octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Aimé Bally, agriculteur _____ et de
 Alice Chevalley _____
 à Yvernaid. _____

Comme témoins :

1. François Aurohod, employé de bureau, à Vevey _____
2. Armand Larriau, nettoyeur, à La Tour de Pailz _____

Les publications ont eu lieu à Vevey, le trente-un décembre
 mil neuf cent douze, à Gontenschwyl, le deux
 * à Chêne & Paquier, le trois janvier mil neuf cent
 treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le vingt-huit min mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fian-
 cés. _____
 Promesse de mariage.
 Actes de publication à Ve-
 vevey, Gontenschwyl & Chê-
 ne & Paquier. _____

Communiqué aux Etats civils de
 Gontenschwyl et Nolandin. _____

Les époux :

Paul Haller

Ida Bally

Les témoins :

Fuchs

à Gornay

L'officier de l'état civil :

W. G. H. no

Registre des mariages A.

N^o 65.
Leydoux Pernet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leydoux Joseph - Jules _____
divorcé de Catherine - Alodie Puchard, dès le 14 mars
voyageur de Commerce _____ 1913.
originaire de Grattavache (Tribourg) _____ domicilié à
Revey _____ né à
Grattavache _____ le quatre janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
Jacques Leydoux _____ et de
Marie - Delphine Esseiva _____
à tous deux décédés _____

2. Pernet, Emilie - Henriette _____
célibataire _____
brodeuse _____
originaire de Ormont dessus _____ domiciliée à
Revey _____ née à
Lausanne _____ le vingt-six avril _____
_____ mil huit cent septante-huit _____ fille de
François - Guile Pernet, décédé _____ et de
Marie - Françoise Joël _____
à Lausanne. _____

Comme témoins :

1. Emile Dessauges, tricoteur _____
2. Jean Widmer, biseuitier, à Revey. _____

Les publications ont eu lieu à Revey & Ormont dessus, le dix
& à Grattavache, le onze juin mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le trente juin mil neuf cent
treize. _____

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux
portant mention du divorce.
Acte de naissance de
l'épouse.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Revey, Ormont. Dessus &
Grattavache. _____

Communiqué aux Etats civils de:
Revey & Ormont. Dessus. _____

Les époux :

Jos. Leydoux

H. Pernet

Les témoins :

E. Dessauges

J. Widmer

L'officier de l'état civil :

A. G. _____

Registre des mariages A.

N^o 66
Müller-Hauser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Josef _____
célibataire _____
modèleur _____
originaire de Näfels _____ domicilié à
Bevey _____ né à
Näfels _____ le dix mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Josef Müller, décédé _____ et de
Agnes, née Schwyter _____
à Näfels _____

2. Hauser, Rosa-Bertha _____
célibataire _____
demoiselle de magasin _____
originaire de Rifferswell (Zurich) _____ domiciliée à
Bevey _____ née à
Bevey _____ le dix-sept septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
Henri-Emile Hauser, manoeuvre _____ et de
Adèle, née Meyer _____
à Bevey. _____

Comme témoins :

1. Auguste Isliker, perceur, à Bevey _____
2. Albert Ulbrich, mécanicien-électricien, à Bevey _____

Les publications ont eu lieu à Näfels & à Bevey, le seize &
à Rifferswell, le dix-sept mai mil neuf cent
treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le premier mille mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Actes de publication à
Näfels, Bevey & Rifferswell.

Les époux :

Josef Müller
Rosa Müller

Les témoins :

Auguste Isliker,
Ulbrich Albert.

Communiqué aux Etats civils de
Näfels & Rifferswell. _____

L'officier de l'état civil :

Auguste Isliker

Registre des mariages A.

No 67.

Brunschwig-Moock.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunschwig, Théodore _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Chabrey _____ domicilié à
 Vevey _____ né à
 Vevey _____ le vingt-sept janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Samuel Brunschwig _____ et de
 Adèle Schwob _____
 à les deux décédés. _____

2. Moock, Alice _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Montbéliard (France) _____ domiciliée à
 Clarens (Châtelard) _____ née à
 Burgdorf _____ le quatorze février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Alphonse Moock, négociant _____ et de
 Sarah, née Ruef _____
 à Clarens. _____

Comme témoins :

1. Marc Bloch, négociant, à la Chaux-de-Fonds
2. Jules Brunschwig, aussi négociant à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, le quatre au Châtelard
 le cinq, à Chabrey, le six et à Montbéliard, le huit
 Juin mil neuf cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le trois mille neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. - Consentement à mariage pour la fiancée. Lettre du conseil d'état. Promesse de mariage. Actes de publication à Vevey, Chabrey, Châtelard et Montbéliard. - Certificat de capacité matrimoniale pour la fiancée. _____

Communiqué aux Etats civils de
 Constantine, Montreux, et à
 la Chancellerie d'état _____

Les époux :

Théodore Brunschwig
 Alice de Brunschwig-Moock

Les témoins :

M. Bloch
 Jules Brunschwig

L'officier de l'état civil :

A. Meyer

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Les folios 194 & 195 de ce volume sont annulés.

C'est par inadvertance que le mariage N° 68 a été inserit à folio 196, alors qu'il devait avoir sa place au présent folio.

L'officier de l'état civil
A. G. G. G. G.

1. originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 68.

Forestier Coste

Par jugement du Tribunal de dis-
trict de Lyon, rendu
en date du 16 décembre 1914 et
définitif et exécutoire le 23 janvier
1915 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ ans la
dotation pendant lequel il
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 6 février 1915
L'officier de l'état civil

copie pour duplicata

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forestier Louis-Frédéric-Auguste _____
célibataire _____
commis de bureau _____
originaire de Genève (ville) _____ domicilié à
Gland _____ né à
Eaux-Vives _____ le dix-huit octobre _____
_____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fils de
Julien Forestier, à Genève _____ et de
Jeanne-Charlotte, née Goncet, décédée _____
à _____

2. Coste, Eva-Fanny-Louise _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de La Bastide sur l'Herse (Ariège) _____ domiciliée à
Revey _____ née à
Revey _____ le vingt-huit février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Salomon-Daniel-Félix-Léopold Coste _____ et de
Éléonore Fanny, née Rauss _____
à Revey. _____

Comme témoins :

- 1. Léopold Coste, pasteur, à Revey _____
- 2. Jules Forestier, à Genève _____

Les publications ont eu lieu à Gland, le dix-huit, à Genève,
Revey & La Bastide, le dix-neuf juin mil
neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Revey, le cinq juillet mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
dépouillé par l'état civil
de Begnins. _____

Les époux :

Louis Forestier
Eva Forestier.

Les témoins :

L. Coste
J. Forestier
M. Rauss

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de
Genève, Begnins et à la Chan-
cellerie d'Etat _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 69.
Dufey-Antille.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufey Louis
célibataire
électricien

originaire de Sassel & Palézioux domicilié à
Vevey né à
Grandson le vingt-six juin
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Jean Louis Dufey, tailleur et de
Augustine Anna, née Pasten
à Vevey.

2. Antille Marguerite-Julia
célibataire
modiste

originaire de St. Martin (Valais) domiciliée à
Vevey née à
Vevey le trente-un mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Martin-Cyprien Antille, peintre et de
Julie, née Rabin
à Vevey.

Comme témoins :

- 1. Fritz Rossier, jardinier
- 2. Marc Tissot, relieur, - les deux à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey, le vingt-trois, à Palézioux
le vingt-quatre & à Sassel & St. Martin, le vingt-
six juin mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le douze juillet mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance.
Promesse de mariage.
Actes de publication à
Sassel, Palézioux, Vevey
& St. Martin.

Les époux :

Dufey Louis.
Dufey Marguerite

Les témoins :

Fritz Rossier
Marc Tissot.

L'officier de l'état civil :

A. Gue...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux Etats civil de
Lucens, Palézioux et St. Mar-
tin (Valais)

Registre des mariages A.

N° 70.

Sironi - Maffeo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sironi, Antonio - Vittorio - Rocco
 célibataire
 menuisier

originaire de Carate-Lario (Côme, Italie) domicilié à
Pevey né à
Carate-Lario le neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Vigilio Sironi, à Lausanne et de
Marta Taroni, décédée

à

2. Maffeo, Angela - Caterina
 célibataire
 ouvrière de fabrique

originaire de Camburzano (Novare, Italie) domiciliée à
Pevey née à
Camburzano le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Sulpizio Maffeo et de
Caterino Maffeo
 à décédés

Comme témoins :

1. Paul Fasana, menuisier
2. Pierre Dotti, chauffeur, - les deux à Pevey.

Les publications ont eu lieu à Pevey, le vingt-six avril, à
Carate-Lario & Camburzano, le vingt-neuf
mai mil neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pevey, le dix-neuf mille mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance
Certificats de célibat
Lettre du Conseil d'Etat
Promesse de mariage
Acte de publication à
Pevey, Carate-Lario & Cam-
burzano. - Permis de célé-
bration du Département
de Justice & Police.
Communiqué à la chancellerie
d'Etat

Les époux :

Sironi Antoin Victor
Sironi Caterina

Les témoins :

Fasana Paul
Dotti Pierre

L'officier de l'état civil :

A. G. L. G.

Registre des mariages A.

N° 71.
Henry-Mann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Jean-Jacques. _____
célibataire _____

entrepreneur _____
originaire de Cortaillod _____ domicilié à

Cortaillod _____ né à
Cortaillod _____ le vingt-quatre septembre

_____ mil huit cent soixante-quinze _____ fils de
Jean-Jacques Henry, décédé _____ et de

Isabelle, née Duperraz _____
à Cortaillod _____

2. Mann, Alice _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____
originaire de Eggwil (Berne), _____ domiciliée à

Vevey _____ née à
Corsier _____ le deux juillet

_____ mil huit cent soixante-neuf _____ fille de
Lydie Mann, _____ et de

décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Charles Bertholet, ferblantier _____
2. Basile Bugnion, tapissier, - les deux à Vevey

Les publications ont eu lieu à Cortaillod, le douze, à Eggwil
le treize & à Vevey, le quatorze mai mil neuf

cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vevey, le dix-neuf juillet mil neuf
cent treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
délivré par l'état civil
de Cortaillod. _____

Les époux :

Jean Jacques Henry
Alice Henry

Les témoins :

Charles Bertholet.
B. Bugnion

L'officier de l'état civil :

A. Guey-uz

Par jugement du Tribunal Cantonal
de Neuchâtel rendu

en date du 4 mars 1918 déclaré
définitif et exécutoire le 10 avril
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 mai 1918.

L'officier de l'état civil :

A. Guey-uz

Copie pour duplicata.

Registre des mariages A.

N° 72.

Rossier - Willen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Paul-Phillippe-Frédéric _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Villarzel _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Bienne _____ le trente-un août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Philippe-Louis-Jacques Rossier, pasteur - et de
 Elis-Antoinette, née Molles _____
 à Essertines s. Rolle. _____

2. Willen, Emma _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Adelboden (Berne) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 La Chaux de Fonds _____ le treize septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Jacob Willen, décédé _____ et de
 Anna, née Zimmermann, _____
 à La Chaux de Fonds. _____

Comme témoins :

1. Jules Curched, vigneron, à Corsier _____
 2. Jules Bataillard, jardinier, au même lieu. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le neuf, à Villarzel &
 à Adelboden, le dix juillet mil neuf cent
 treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt trois juillet mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à
 Villarzel, Bevey & Adel-
 boden. _____

Les époux :

Emma Rossier
 P. Rossier.

Les témoins :

Jules Curched
 J. H. Bataillard

L'officier de l'état civil :

Ch. Gleysson

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de
 Villarzel, Adelboden _____

Ce volume se termine par le N° 72 des inscriptions de l'année 1913. - La suite
 se trouve au volume dont les inscriptions commencent par le N° 73. -
 Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil

Ch. Gleysson



Registre des mariages A.

N° 72.

Rossier - Willen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier, Paul-Phillippe-Frédéric _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Villarzel _____ domicilié à
 Bevey _____ né à
 Bienne _____ le trente-un août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Philippe-Louis-Jacques Rossier, pasteur - et de
 Elis-Antoinette, née Molles _____
 à Essertines s. Rolle. _____

2. Willen, Emma _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Adelboden (Berne) _____ domiciliée à
 Bevey _____ née à
 La Chaux de Fonds _____ le treize septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Jacob Willen, décédé _____ et de
 Anna, née Zimmermann, _____
 à La Chaux de Fonds. _____

Comme témoins :

1. Jules Curchod, vigneron, à Corsier _____
 2. Jules Bataillard, jardinier, au même lieu. _____

Les publications ont eu lieu à Bevey, le neuf, à Villarzel &
 à Adelboden, le dix juillet mil neuf cent
 treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bevey, le vingt trois juillet mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance. _____
 Promesse de mariage. _____
 Actes de publication à
 Villarzel, Bevey & Adel-
 boden. _____

Les époux :

Emma Rossier
 P. Rossier.

Les témoins :

Jules Curchod
 J. H. Bataillard

L'officier de l'état civil :

Ch. Gleysson

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de
 Villarzel, Adelboden _____

Ce volume se termine par le N° 72 des inscriptions de l'année 1913. - La suite
 se trouve au volume dont les inscriptions commencent par le N° 73. -
 Ce que nous certifions.

L'officier de l'état civil

Ch. Gleysson



A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Arnaud	François Pierre Philippe	Rossinière	7	Andreu	Giuliana Francesca	Veduggio (Milan State)	105
Telbrucht	Gaspard Augustin	Nöige (Valais)	31	Antille	Marguerite Julia	St-Martin (Vézie)	197
Toblerhalden	Joseph Pierre	Wattwil (S. Gall)	36				
Simon	Pierre Jean Victor	Durbarna (Léman) Italie	60				
Arnaud	Emile Joseph Fidèle	Neuchâtel, Hauts-Correns France	109				
Holler	François	Kaltenbach (Soleure)	114				
Aubert	Joseph Samuel	Genève	146				
Arnoffi	Umberto	Feltre (Italie)	178				
Aeby	Charles-Fidèle	Fribourg, St. L.	184				
Andery	Flaminio Renato Antonio-Nicolas	Leopoldo (Italie)	187				

Page 184 - 58

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

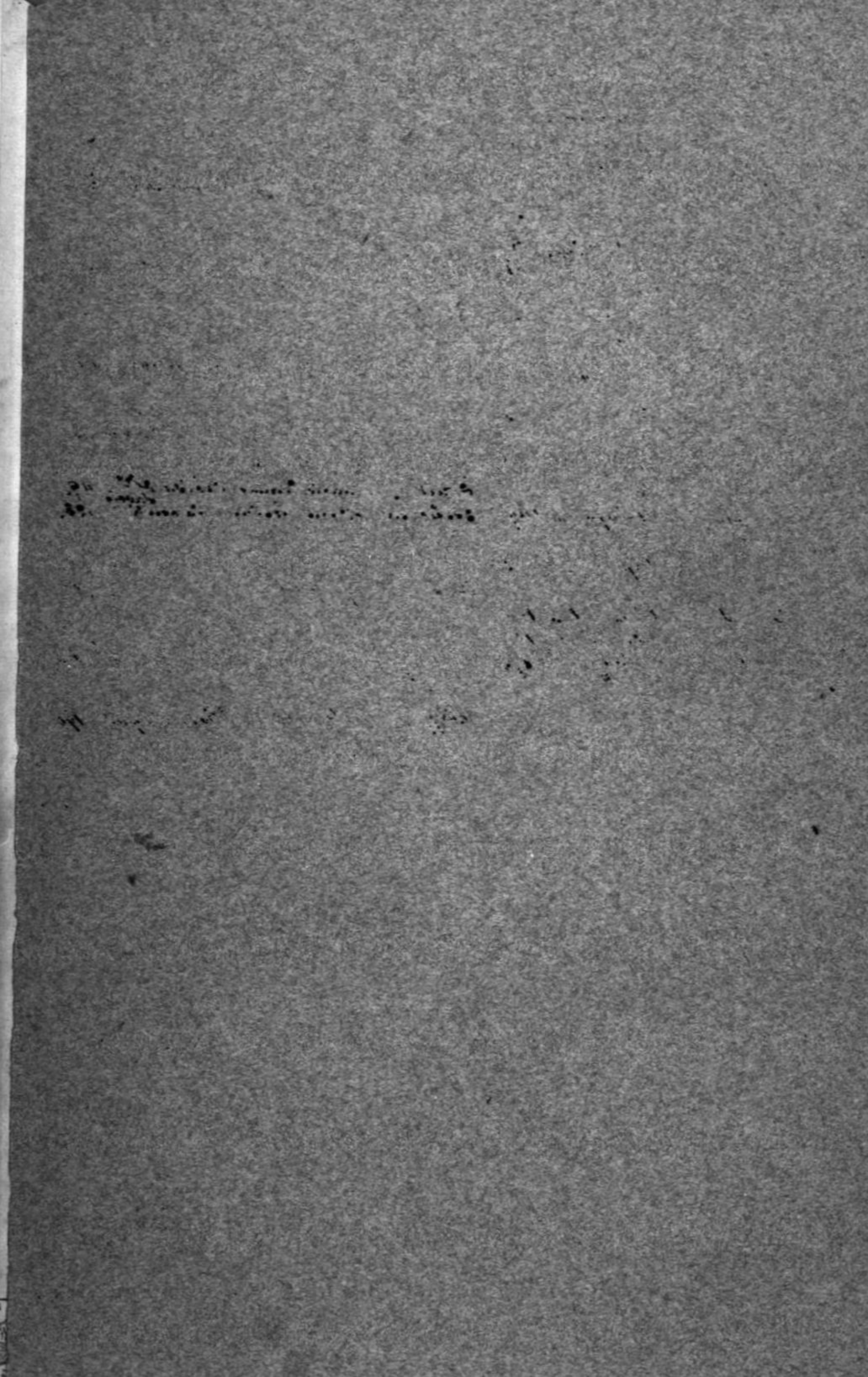
U

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Bercher	Robert Francis Olivier	de Etroy (Vaud)	8	Bionaz	Marie Percide	Brissogne (Vaud)	9
Binello	Giuseppe Antonio	Tricca, Cuneo	16	Butholet-femme	Lucrece	Cully et Lutry	10
Besson	Jean Henri	Bellecise (Vaud)	17	Bianchi-Clementi	Louisa Marie	de Leme, Italie	13
Butholet	Arnold Frédéric	Francis, Neuchâtel	22	Becker	Fanny Henriette	Charvonnay	19
Badoud	Karice Jules	Pesendusaux	30	Balmat nee Blech	Henriette Louise	La Cour de Veigy	54
Bortee	Eugène	Oberems (Valais)	33	Bosmi	Louisa Emma	Frankendorf (Suisse)	55
Bugnon	Nicolas Basyle	Coussel (Montagne)	40	Boorum	Margaret M ^{rs}	Brooklyn New York	59
Boujour	Charles Adolphe Alois	Blonay	49	Berger	Jeane Marguerite	Wetzstein (Zurich)	91
Bredde	Alfred Edouard	Maison de Nagus, Palais	53	Baudin	Barbara Angelica	Champrondier (Vaud)	92
Budel	Eugène Samuel	Genève	50	Blech	Lucie Martine	Mutten (Suisse)	97
Boralay	Charles Auguste	St. Maurice	72	Nichaud	Louise dite Emma	Villa Lava, Badolosa di Sopra (Suisse)	98
Bovon	Ernest Henri	La Cour de Peils, etc.	81	Brunet	Marie Odette	Geneve (Suisse)	101
Blech	Alphonse	Châtelard (Suisse)	84	Berret	Marie Chais	Crêt-Lorient, Palais	102
Besson	Georges Adrien	Pelland	115	Brossy femme Schneider	Eugénie	Cherwill (Suisse)	113
Busey	Amé	Montbovon	132	Breichler	Christina	Rechtshallen (Suisse)	114
Bono	Roménique	Vareze (Italie)	133	Boigeaud veuve Hermand	Georgette Felicie	Cordeaux	115
Brummer	Albert	Balsthal	139	Baud	Marie Deanne	Choisy (Suisse)	119
Burr	James Albert	Amerique	159	Beetschen	Marie Rosine	La Kent	123
Bertin	Louis Michel	Riaz (Fribourg)	168	Bertin	Louise-Marguerite	Riaz (Frib.)	132
Baumann	Ernest	Stafa	170	Burky	Marie Cecile	Niederhünigen	138
Beroud	Henri-Louis	Écoteaux	175	Berger	Lina Elise	Spiez	150
Blanc	Edouard	Châtelard	185	Bobillier	Marie Amélie	Môtiers-Traverso	153
Buache	Emile	Bayerne	188	Budry	Julie-Aline	Écoteaux	175
Brunschwig	Chéodore	Châbeey	193	Bolomey	Bertha-Henriette	Lutry x Frib. (Suisse)	176
				Borri	Maria	Cusignallo (Italie)	178
				Bally	Ida-Léa	Geneve x Popuier	190

B

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

Handwritten text, possibly a name or title, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a name or title, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text, possibly a name or title, consisting of several lines of cursive script.

Ys 116

Ys 116

Ys 116

Ys 116

Ys 116

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Chiovenda	Natalie	de Semeselle (Nora)	9	Quinod	Jeanne Mary Anne	Vevy et Corsier	11
Ulvio	Henni	Crevedago (Vine Italie)	42	Charnprouaud, Violette	Guemains	Cully et Lutry	4
Arnaut	Paul Henri	Joubes (Jura Annod)	59	Quinoud ni	Bartholet, Alice	Cully et Lutry	10
Quendet	Georges Louis	St. Vrain	66	Collie	Ida	Reugement	27
Quif	Jean	Leneise	95	Heuvalley	Olga Noëlie	St. Maurice (Valais)	57
Capel	Charles-Alfred	Gland	121	Charnprouaud	Lina Rosa Marguerite	Cully et Lutry	72
Chappuis	Louis-Jacob-Emile	Fuiclaux	125	Blot	Lina Louise	Coarilles	75
Charrière	Joseph Umberto	Pollein (Italie)	129	Chabrier	Marie Jeanne Elisabeth	Montchard (Cully Suisse)	111
Carpeggiani	Battista	Castelnovo (Italie)	130	Cerny	Luzina Marguerite	Lutry	19
Chairoz	Charles Auguste	Collonges	157	Cusino	Maria-Luigi-Filippa	Vevy (Italie)	136
Cerruti - Sola	Giuseppe - Bartholome	Italie	162	Chemori	Terisa	S. Pierre à Sierr	142
				Chaudet	Madeleine Elisabeth	Corsier	149
				Chollet	Blanche	Emilia Maracon	154
				Converset	Berthe Sophie	Belleray (France)	157
				Cevy	Ida	Champs, Ecublens x	165
				Challais	Luzina	Port Valais	188
				Coste	Eva - Fanny - Louise	la Bastide sur l'Herz	196

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

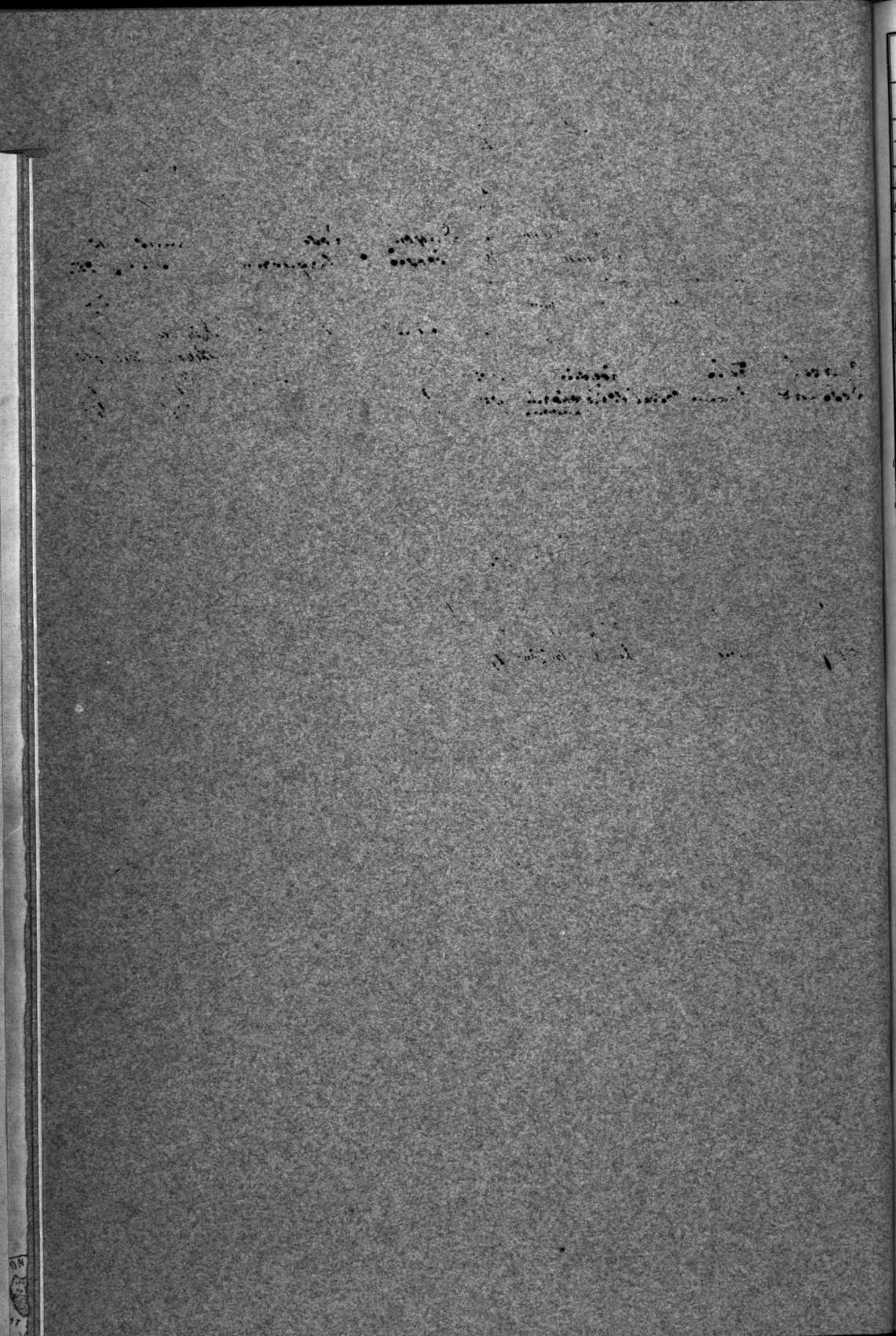
T

U

V

X

Y



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Doener	Julien Emmanuel	S ^t . Stéphan Bern	4.	Dufay	Hélène	Sassel et Palézius	7.
Dinkel	Alfred	de Kriemfelden (Argovie)	11.	Ducopret	Marie Aurélie	Suscisat.	14.
Dufine	Emile Louis	Eggle et Leysin	23	Destiaz	Emma Ida.	Essectes	38
Secret	Francis	de Hucinges (H ^{te} Savoie)	45	Delley	Marie Serafeline	Delley (Fribourg)	48.
Piebold	Arthur	Gonive (Ville)	46.	Dumoulin	Marie	Attalens (Fribourg)	49.
Pilbois	Simion Ulrich	S ^t . Maurice (Valais)	57	Dagon	Rose	Brenens	121
Povrat	Paul Adrien	Marathon	69	Décosterd	Marguerite	Les Thioleyres	125.
Possamus	Jules Emile	Staz	73	Duc	Martha Ottilde	Torenson (Halle)	127
Pesjakous	Maurice Lazare	Chivres (H ^{te} Savoie)	80	Harbellay	Marie Honorine	Casières	87
Piedschwin	Lion	Voie S ^t . Maurice (France)	97	Churussel	Aline Marie	Leigneux	155
Palli	Romano Eugène	Bernay, Canton de Valais	110	Rucly	Marie Adolphe	Pallem (Halle)	162
Drapel	Félix	Leysin	119	Delley	Marie Louise	Delley	167
Desgraz	Eugène Joseph	S ^t . Saphorin	124	Duparc	Julie	Carouge	173
Heikin	Jean Joseph Hito	Champ de Pratz (Halle)	127				
Regiuli	Joseph Ernest	Bremosello (.)	139				
Décosterd	Charles	Essectes	137				
Demaurex	Paul Henri	Gilly ede Vinzel	138				
Décosterd	Ami	Thioleyres	145				
Delafontaine	Alois	Corsier & Vevey	155				
Desiaz	Charles Emmanuel	Châtelard	163				
Dhanet	Charles-Albert	Bovet & de Roggis	167				
Duroisin	Robert	Orges	176				
Diniéziar	Edouard-Paul	Hardonne	183				
Dufy	Louis	Sassel & Palézius	197				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Handwritten text, possibly a signature or name, located in the bottom left corner.

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

7.30
1.20
6.

14.50

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Fasana	Luigi Pietro	Novenna, Rome	13.	Feverina	Antoine Marie	Cuzzago (Tovate Italie)	60
Fare	Louis Emile	Chiccens Itali.	26.	Feist	Matha Frieda	Heysen (Fribourg)	71
Frangort	Jules Louis	Bygnins	91	Francio	Luca	Piedimulera (Novara Italie)	92
Fovanna	Giulio Bruno	Leigozzo (Novara Italie)	92	Felici	Gaspara	Ferrara (Italie)	108
Francy	Paul	Chalcland	110	Fiori	Adolphe	Swaltes (Suisse)	109
Friedmann	Emil	Gerstheim (Alsace)	164	Fornerod	Celina Clémentine	Romidier	131
Fovanna	Martino Agostino	Cuzzago (Italie)	179	Fauchere	Marguerite	Moudon	133
Fousier	Louis Frederic Auguste	Genève	196	Ferrier	Hélène Marie	Vevey	141
				Fauchere	Alice	Moudon & Bussy	168
				Fri	Matha	Hornatzen & Spiffikon	170

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

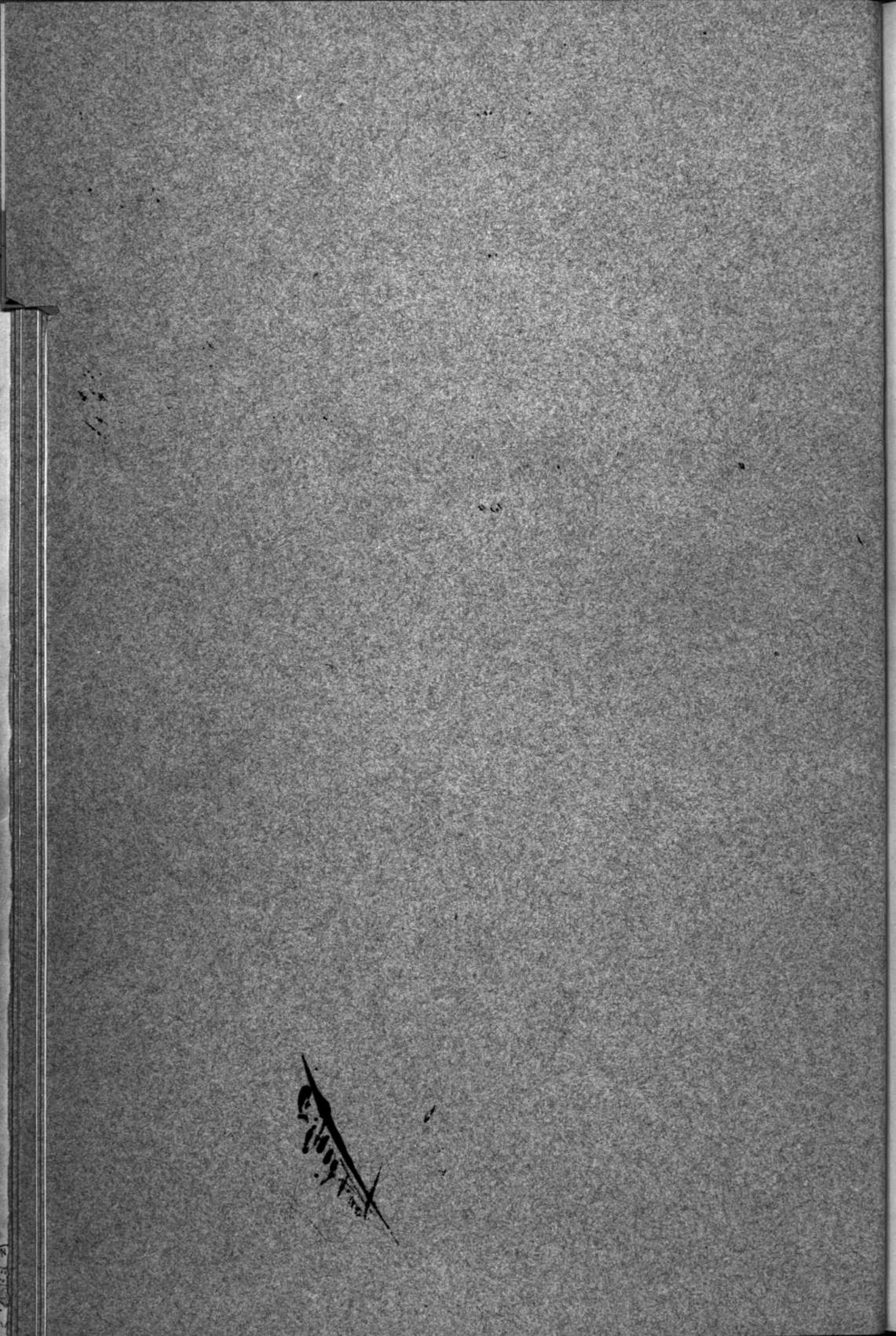
V

X

Y

Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Genoud	Emidie Alfred	Chatel S ^t Denis	10.	Gambutoglio	Giusea, de Calliano	Alexandrie Italie	16
Gelber	François Louis	Fontaine, Lutry		Gay, Marie	Rosalie Honorine	de Salsanville	10.
—	—	S ^t Saphirin & Gressin	15	Grandjean ouve Dion	Marie Louise	S ^t Croix	56
Gatabin	Charles Henri Louis	Combrémont le Grand et Solteris	24	Guillemain	Julie	Boussy, Haute Savoie (France)	67
—	—	—	—	Glauber	Clara Blanca	Rutti District de Grenchen (Suisse)	69
Genier	Louis Adrien	Blairrens	48	Galassi	Stelina	Rooversano (Forli Italie)	87
Gugeli	Edouard	Koch, Gemlich, Jura (Birmensdorf)	57	genton	Mice	Ruidoux et Chardonne	88
Groce	Marius Fernand	Savoie	53	Guehret	Mice Lucie	Launen (Suisse)	117
Guisbichler	Ernst	Lamperswil	12	Gux, Julie	Louise Florentine	S ^t Léger	139
Girard	François Alexis	Finjez Haute Savoie	83	Gramari	Elise	Corsier	140
Guattieri	Guennino	Verona Forli Italie	88	Giuliani	Giovanna	Rooversano (Forli Italie)	156
Gürod	Louis Samuel	Champagny Suisse	75	Gutknecht	Marie Julie	Châtres	172
Glaus	Albert	Wädlen Suisse	91	Gitar	Luzanne Juliette	La Courde Tete	182
Gowin	Eugene	Moudon Duquesnoy (Suisse)	112	Genoud	Marie Helene	Château d'Or	189
Günthberger	Emile Henri	Andersnyl	135				
Gasser	George	Gunzberg (Tolouse)	152				
Genton	Eugene	Chardonne	153				
Girard	Maurice	Port Valais	154				
Gschwind	Albert Joseph Marie	Fribourg	182				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

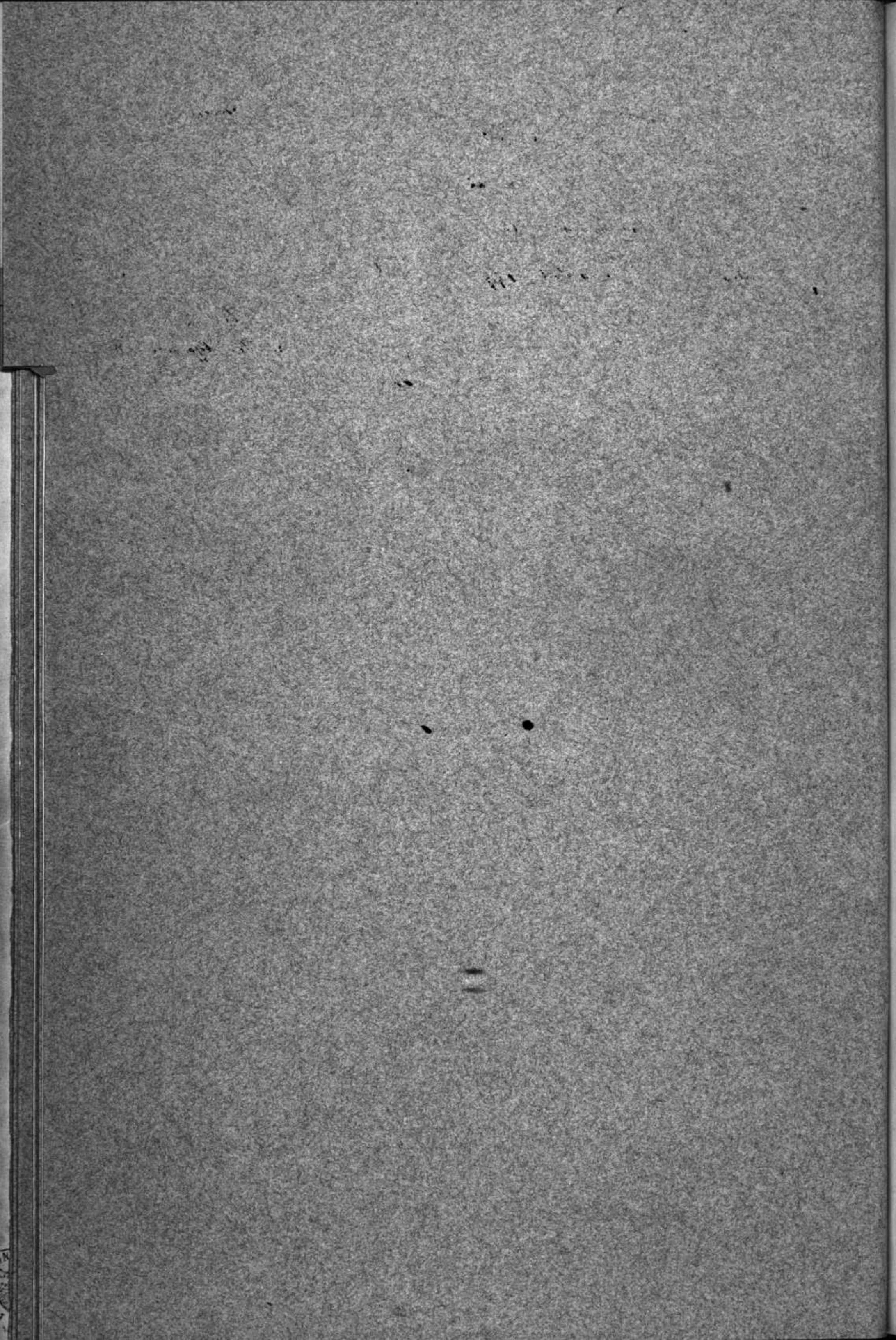
U

V

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Herr	Charles Lucien	Vitry le français	1.	Henschke	Lina Augusta	Rossinière	2.
		Marne France par op			Häring	Rosa	Mengelstetten
Hanselmann	Robert Walther	Eberwil (Bâle cant.)	29.			Amt Heidenheim	11
Hausi	Ernest	Reitnau (Argovie)	35	Hochberg	Raissa	Nikolauff, Gou.	21.
Heiz	Otto Walter	Menziken (Argo.)	41.			venumert de Kherson Russie.	
Heibschel	Emile	Wakern (Sarre)	64	Holl	Marie Anna Handwöda	Genève	15
Haller	Paul	Goutenschwyl	190	Kausa	Frída	Sifferswil (Zürich)	12
Henry	Jean-Jacques	Cortailrod	199	Helm	Marie Elisabeth	Mustweiler (Hesse)	148
				Hall-Bethwein	Edith	Amérique	159
				Hubert	Jeanne-Rose	Nauroz	166
				Hausen	Rosa Betha	Rifferswil	192

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Taunin	François	Rivarz.	14.	Jan	Ida	Châtillens	15.
Iscoz	Ferdinand	Bec.	28	Jan	Sophie Amette	Borelles puis Tignes	26
Sammond	Paul Emile	Provence et Savoie	79	Bien ni grandjean	Marie Louise	Ste Croix	56
				formis	Marie Thelotte	Tignes	95
				Jan	Mme	des Savines	100
				Jan	Marie Sophie	Prunay (Canton Stalle)	105
				Jaquet	Marie Elisa	Quaders	101
				Ille	Luisa	Bonstetten	164

cont.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1871

1871

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Kündig	Julius	Bauma (Zürich)	27	Kruos	Olya	Eggiswyl (Berne)	84
Küpfler	Edmond Robert	Suét Berne	67	Kuillard			
Kollu	Louis Joseph	Suét	133	Kausch	Kaminie - Berne	Philadelphie (Suisse)	
Kramer	Robert-Marcel	Chevroux	118			Paris Etats Unis	94
von Känd	Wilhelm	Aeschi (Berne)	148	Kunzli	Louis Emilie	Kraubengell (S' Gall)	71
Käsermann	Hans	Limpach	150	Kapfer	Josephine - Pa- tentine	Bâle	118

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

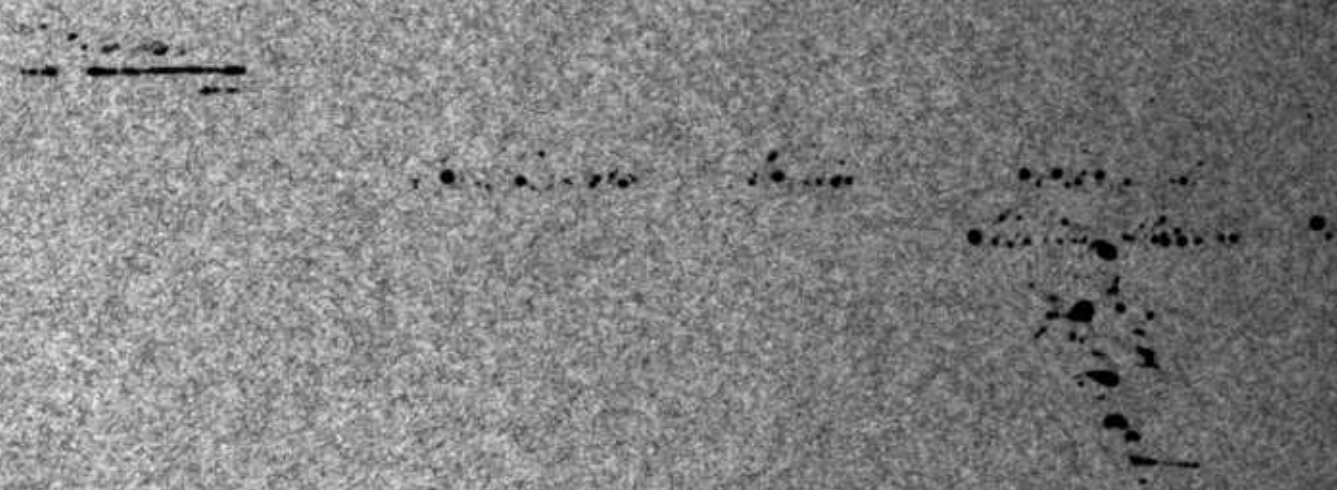
T

U

V

X

Y



L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten marks at the top right corner.

Handwritten marks in the upper middle section.

Handwritten marks in the upper left section, including a vertical line of text.

Small handwritten mark or symbol near the bottom center.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ligeret	Jean Peter	Wexbrus	58	Liand oure	Rösli Marie	Marquisek, de Sim	18
Lenzi	Aturobancudi Elton	Wexbrus Gosens	76	Lin	Lucie	Rix et Dubey	42
Leumann	Jean Albert	Heidelbaur (Geneve)	90	Litzistof	Rose Louisa	Harnet et Hüschele (Feldberg)	53
				Lombardo	Antonia	Novara di Sicilia (Massine)	120

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to be organized into several lines.

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is slanted and appears to be organized into several lines.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Monnard	Pierre Alfred	Attalens (Feibourg)	3.	Moulet	Alice Christine	Rosens Fosat Feibourg	3.
Michel	Paul Robert Leonard	Villarod (n)	4.	Moret	Thanne Marie	Olton	14.
Muller	Engelbert de	Constance (Bade Alle- magne)	37.	Monney	Marie Angèle	Fosel, Feibourg	25
Maquetin	Charles Marie	Truy et Mondon	43	Mezenen	Ida	Gessenay (Bene)	48. col
Magnemat	Florentin Alexis	Taulion	50	Martin	Thanne Lucie	Rosinière	33
Mex	Jules Euphrase	Jaques (Palais)	55	Maillard	Ida Philippine	Chesalles près G. - sur Sully	38
Meyer	Fernand Charles	Baillens et Sautheing	77	Morillon	Marline Anna Rosa	Dox	51
Meylan	Emile	Siere	78	Masini	Marthe Josephine	falliate (Noare Italie)	65
Messoye	Gaston Georges	Amines (Normandie)	79	Maillard	Alimentine	Villars (Feibourg)	67
Millard	Jules	Jany Sarrains (Normandie)	75	Marcus	Adrienne Lina	Nyon et Hoiges	76
Marmoud	Jean Baptiste	Tallevain Haute Saone	79	Mariandi	Amelie	Luic Bossin	11
Mazier	Alphonse	Blutten d'Or	94	Mangialardo nee Cuvicelle	Rosa	Boare Italia (Normandie Italie)	100
Mazolo	Luigi Antonio	Brunello (Normandie)	100.	Maurer	Esther Marie Louise	Hoigen (Jure)	111
Mecaroli	Arcadio - Giacomo	- S. Michele in		Menaud	Blanche	Truy et Lembourmont la Fosse	112 X
	Candida	Taverina (Pouy)	120.	Monsard nee Bogard	Julia Julie Marie	Corsecaire	116
Monod	Louis	Châtelard, Ho- ville Remay	122.	Martin nee Fane	Rosa Kathalie	Montcherand	161
Magnemat	Paul Ami	Taulion	131	Marschov	Emma - Marie	Kuischenowen Gg	179
Marnard	Antoine	Attalens	144	Mocco	Maria - Antonina - Nicolella	Seltimo - Vittoria	181
Morelli	Lazzaro	Bosco Alto (Italie)	171	Mamei	Maria - Rosa - Vittoria	Châtelard (Bene)	187
Momia	Romano Raimondo	Seltimo Vittoria (Italie)	181	Moch	Alice	Montchâtelard	193
Maurer	Edouard	Adelboden	189	Maffer	Angela - Caterina	Cambourand	198
Müller	Josef	Näfels	192	Mamm	Alice	Egginal (Bene)	199

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Ny</i>	<i>Charles Wilhelm</i>	<i>Berlin (Suisse)</i>	<i>51</i>	<i>Higent</i>	<i>Caroline Annie Elizabeth, d'origine anglaise</i>		<i>86</i>
<i>Nicolas</i>	<i>Eugène Constant</i>	<i>Nejires</i>	<i>74</i>	<i>Nobili</i>	<i>Ceresa-Maria-Costanza Gattico (Italie)</i>		<i>130</i>
<i>Vovraz</i>	<i>Amé</i>	<i>Cully et Lutry</i>	<i>147</i>				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten mark or signature

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

5/1/18

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Perrinax	Emile, de Chasornay	L'Alpage	6.	Pillet femme Leiter	Juliette Stotense,	de Biil	
Perrut	Charles Jean	Essertines, Yverdon	19.			(Conches Valais)	17.
Pillet	Louis Gabriel	Rossinière	25.	Perrin	Josifina Franziska,	Jayern	41.
Perronoud	Georgis Romi	Sagne, Tents de Martel, Sect dessous	32	Peller	Alice Emma	Stigle, La Sagne et le Noce	52
Poget	Julien	Agiez	47	Perrisod	Jeanne	Lutry et Péllette	70
Pausch	Paul Otto	Gossignies, Leysin	51	Perroud	Louise-Françoise Pauline	Evian, Savoie France	80
Pidoux	Edouard Jules	Pellau le honte	54	Pillet - Leclercq	Alice	Rosay (Haute Savoie)	96
Pontet	François	Chaux-de-Fonds	56	Pontet	Emma	Beccelles, Suisse romande	115
Perroud				Pirali	Carolina Maria	Formello (Italie)	143
Perrin	Louis Auguste	Gey	11	Pernet	Anna	Ormont-Pressus	145
Poncioni	Battista	Grana (Tessin)	105	Perrin	Marie Elise	La Sagne	146
Panera	Giuseppe - Giovanni	Bressa di Pedico	166	Pithier	Louise Judithe	Bex	147
Pinguet	Reni - Jean - François	Paris	186	Potterat	Lia Filicie	Charamilles	152
				Perrin	Celina Rosa	Chavannes-le-Chêne	184
				Pernet	Emilie-Henriette	Ormont dessus	191

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

Q

R

S

T

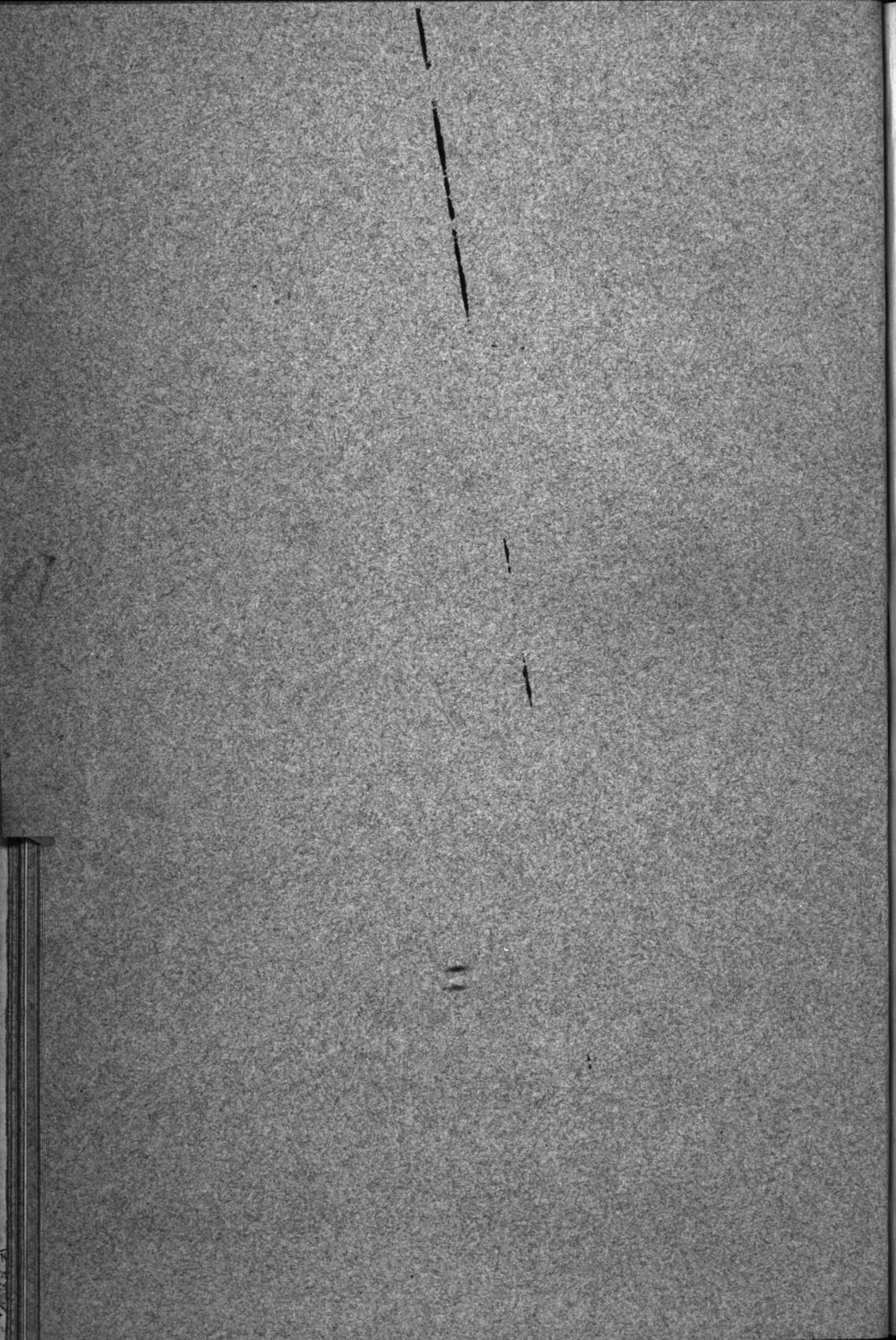
U

V

X

Y

Z



R
S
T
U
V
X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Rössli	Louis	Lion	15	Reitzi	Marguerite	Progers (Triburg)	5
Rinsez	Albert Ami	Chardonne.	24	Rössli nie Liand,	Marie Marguerite,	de Lion	18
Reymond	Elihu	Abbaye et du Hémil	52	Roth	Rosa Marguerite	Seedorf (Bern)	23
Renauld dit Louis	Ferni Auguste	Stuckhatal et de Stockhof	25	Rinsez	Henriette Marie	Chardonne.	24
Renauld	Charles Joseph Constant	des Fardeselles, Goubs France)	15	Roulin	Lina Augustine	Bucyres les Pies et Frel.	30
Rust	Jean Frederic Auguste	Sandewen (Goubs Stuckhatal)	113	Rouze	Elise Emma	Sembranches	36
Ries	Jean	Staffelbach (Argovie)	110	Rouiller	Emma Ida	Commence (Triburg)	68
Roubaty	Jean-Aimé	Matran	123	Réalini	Laura	Volterio (Vesin)	79
Rossetto	Carl Giuseppe	Varazze	136	Rebord	Ida-Adelphine	Ardon	124
Reymond	Paul Samuel	Arrens, Fentier et Pont (Abbaye)	141	Rochat	Emilie Marie	l'Abbaye x de Lion	163
Renault	Alexis Adolphe	Paris	173	Richou	Jeune	H. Lézier x Labrous	183
Rössli	Paul-Jean-Fröy	Lion	177				
Rossier	Paul-Philippe-Federic	Villerzel	200				

R
S
T
U
V
X
Y

.....

1111

S

T

U

V

X

Y

Z

.....

11
12
13

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Sutter	Jules Henri Edouard	Kölliken (ar. Suisse)	14	Schölling	Clara Alwine Elfriede	Hagen (West. phale)	8
Schütz	Edouard Auguste	Basle (Borne)	34	Steiner	nie Collet, Rose Marie de	Walterswil (Borne)	24
Schütz	Robert, de	Böblingen (Württemberg)	38	Schwertli	Martha	Saanen (Borne)	49
Schloessing	Gaston Emile	Nantes (France)	62	Schmidt	Acimie Clotilde	Fühli, Amt Entle buch (Lucerne)	32
Seruge	Louis Jules	Lebégnyes	74	Schlutz	Ami Katharine Babette	Chommocheardt (Neuchâtel, Allemagne)	48
Sala	Giovanni Battista	Borca (Belluno Italie)	105	Schmitt	Elisabeth Amalia	Stettgau (Württemberg Allemagne)	51
Schneider	Eugenie	Cherub (Suisse)	112	Steckmann	Walmar Henriette Louise	La Cour de Sully	54
Sciobéret	Albert Jacques	La Cour de Brème (Fribourg)	128	Scharler	Elisabeth Helene	König (Borne)	14
Sarany	Emma	Payenne	129	Suter	Beatha	Schmidmied (Suisse)	110
Sprozzio	Ricardo Giuseppe	Brezzo di Bedona	140	Schneider	Eugenie	Oberwil (Suisse)	113
Sanguini	Anselmo	S. Genesio (Italie)	143	Studer	Emma	Grössteelatten	122
Schobinger	Louis Auguste	Lucerne	149	Santschi	Elise	Sigriswil	134
Shinga	Joseph Louis	Muralto	151	Solca	Maria	Castello S. Pietro	158
Spajani	Giovanni Guglielmo	Bergamo	156	Sabouloff	Elisabeth	Penza (Russie)	169
Strauer	Heinrich Jakob	Nussbaumen	158	Sciamama	Maria-Scholastica	Bagli (Italie)	171
Stadelmann	Celestin - Joseph	Fühli (Suisse)	172	Summerratter	Marie	Eisten	177
Santschi	François-Gottfried	Sigriswil	174	Säuberlin	Karthe - Louise	Bâle	285
Seydoux	Joseph - Jules	Giattarache	191				
Sironi	Antonio - Vittorio - Bour	Carate Lario	198				

T

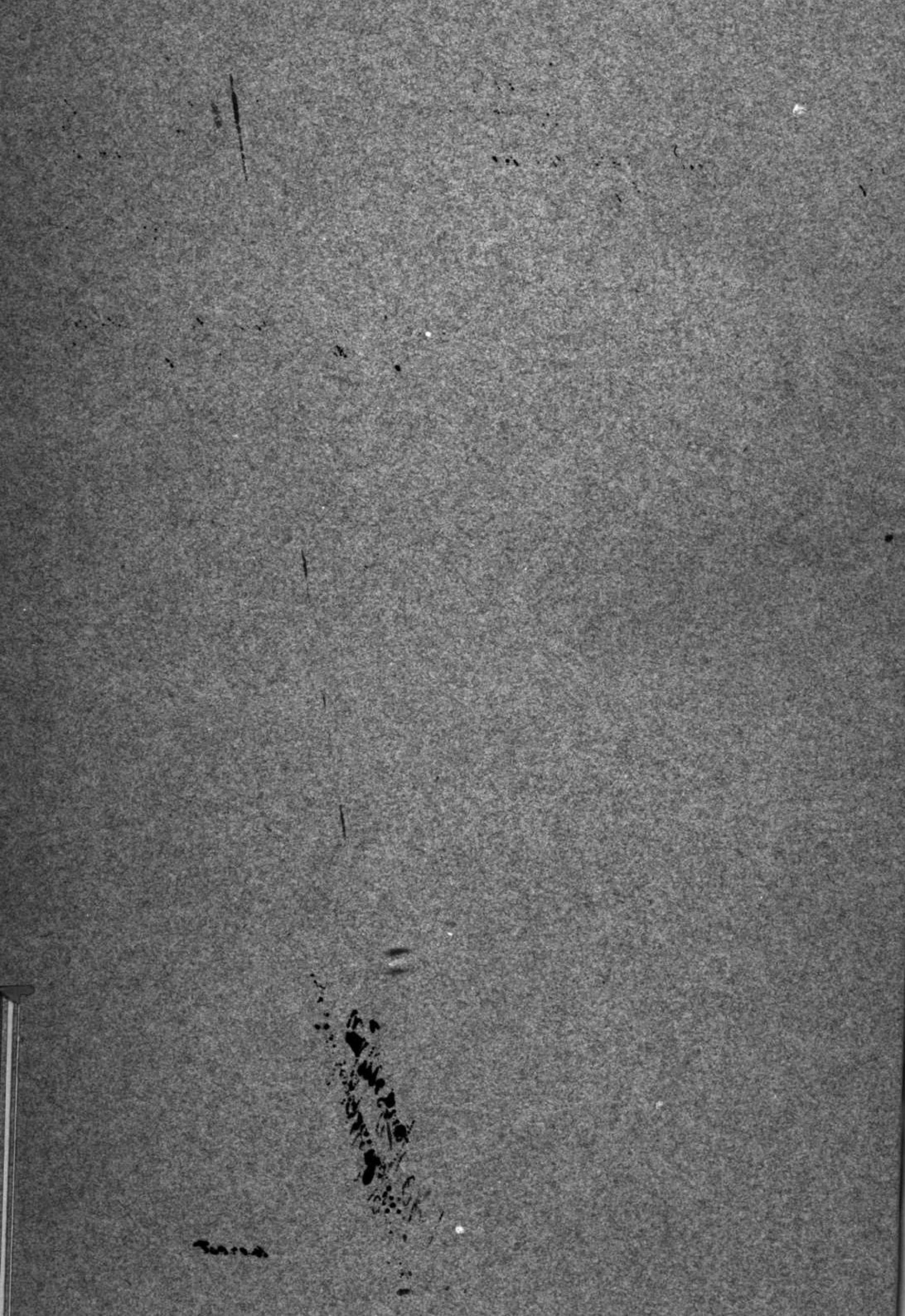
U

V

X

Y

Z

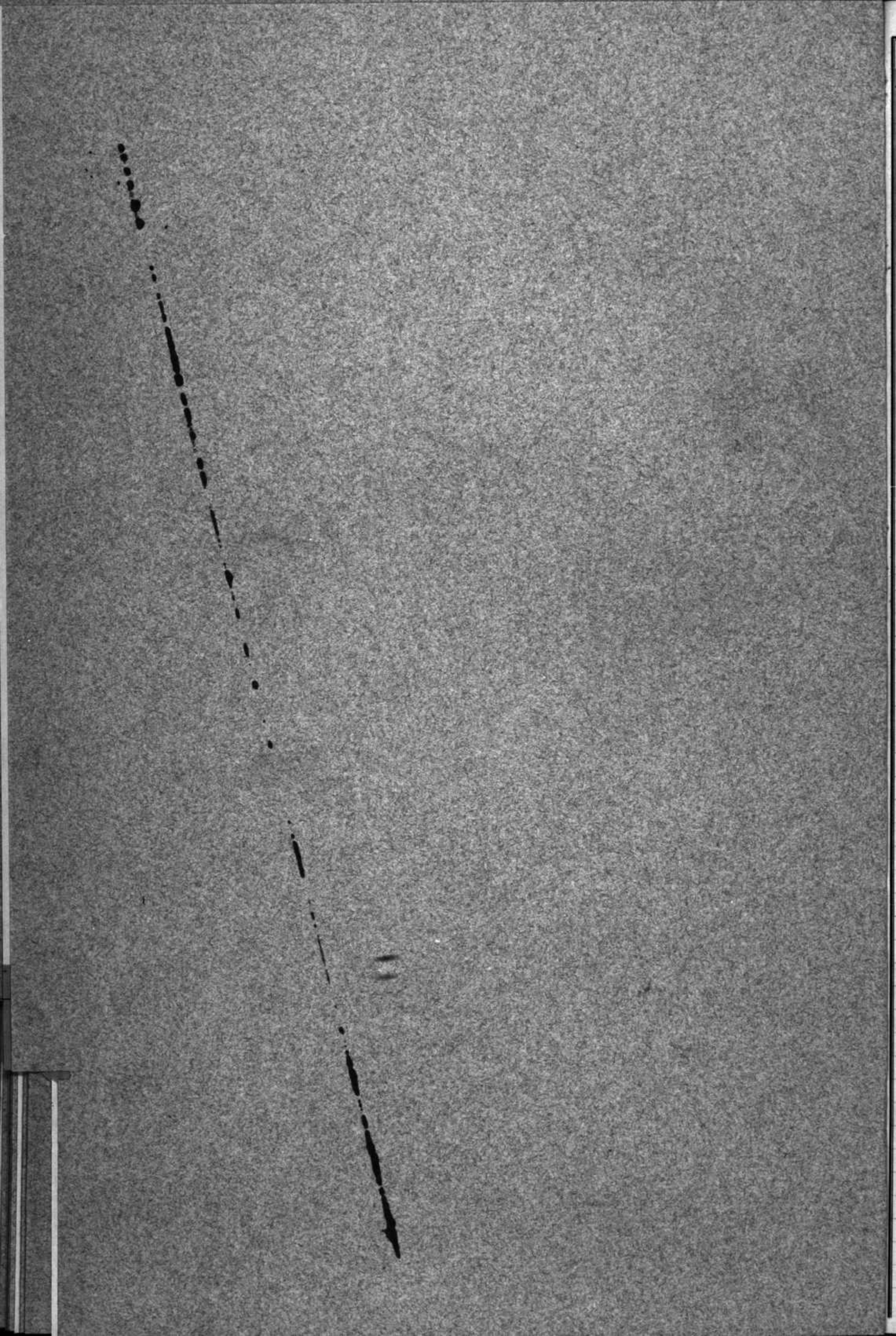


NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Cruscillo	Francesco	Novara Sicilia, Rossine	93	Collet, femme	Rose - Marie	de Walterswyf	
Cruscillo	Carriello	Novara de Sicilia (Rossine) Italie	101	Steiner		(Beene)	112
Crilli	Albino	Castiglione, Udine Italie	104	Bissot	Beithe Felicie	Bouze	39
Coccafondi	Giacomo Giovanni	Fiesole (Italie)	142	Chenney	Ermine	Bullions	45
Currian	Aimé - Oscar	Château d'Or	161	Cause	Henriette Augustine	Jayin d'Ormonet Robou	50
de Courtchaninoff	Alexandre	Kieff (Russie)	169	Caverny	Cécile Alice	Jongny	66
				Crotti	Elise	Remiez	74
				Crotti	Alice	Laboude Puly et Colesman	77
				Croquet	Marie Josephine	Jeune long (Fondère France)	85
				Cunere	Benjamin Léonie	Louis et Thérèse Fobourg	86
				Crucillo ouve d'Angelo	Podca	Novara Sicilia, Rossine Italie	100
				Corche	Jeanne - Lucie	France (Fest)	160
				Caverny	Cécile - Henriette	Jongny	180

T
U
V
X
Y

U
V

X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
				Ulrich	Emma	Beauneog (Algerie)	30
				Ulrich	Rigina	P. Ulrich (Fribourg)	41
				Uldry	Marie Rosa	Châtelaud (Fribourg)	157

col

U

V

X

Y

Z

LIBRAIRIE - 101, 103, 105 - PARIS - FRANCE

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Vendredi	Eugène Louis	Corsalettes (Fri. bourg)	5.	Viguzzi	Angela, de Eugliate (Côme Italie)		6.
Virchaux	James Frédéric Gustave,	S. Blaise	21.	Walser	Martha Alice	Wisen (solure)	31.
Wilhelm	Georges	Ueckheim (Argo. vie) et Bâle	39.	Williger	Rosa	Neuenberg (Argov.)	37.
Wenon	Joseph August	Neuchâtel (Rhodes Soland St. Louis de la Couronne)	112.	Wolmi	Manche-Albertine sacrinthe	Graglia (Curin Italie)	42.
von Künel	Wilhelm	Aeschi (Berne)	148.	Yodoz	Lydie Julie Marguerite	La Cour de Pütz	90.
Wysseubach	Rodolphe	Guggisberg (Berne)	160.	Yegge	Luise Maria Eugénie	Neuchâtel (Rhodes Soland Berne)	107.
Veschetti	Pietro	Carzago S. Martino	165.	Yarajoud	Marie Léonie	Nassonges (Valais)	128.
Vatiglioli	Marius-René	Breggia di Batsco (Italie)	180.	Wandeler	Adèle Louise	Oberrind (Luane)	135.
				Vauthey	Maria Adèle	Penloupus	144.
				Vodoz	Alice-Emilie	La Cour de Pütz	174.
				Weber	Marguerite	Truken (Berne)	186.
				Willen	Emma	Adelboden	200.

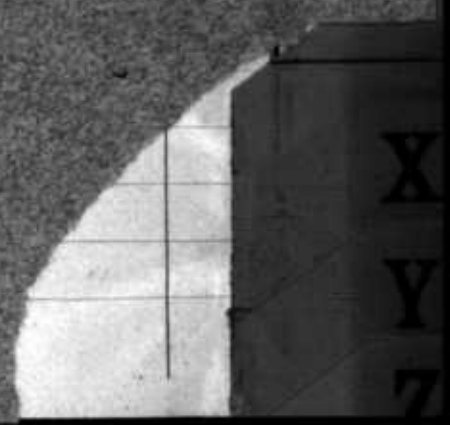
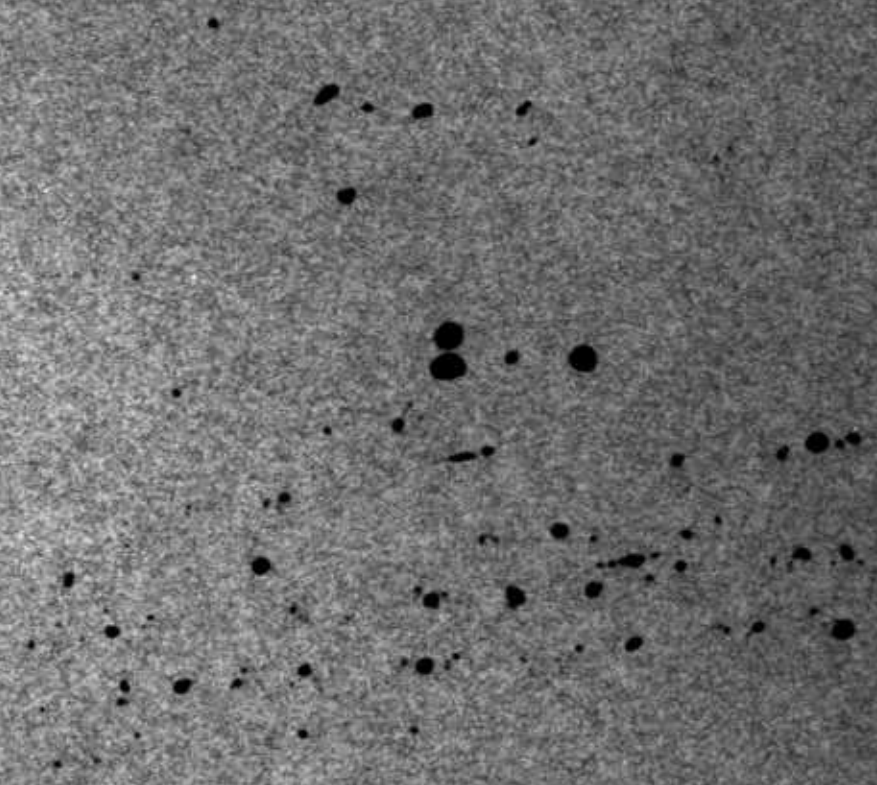
W

V

X

Y

Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Kimmemann	Alfred.	Döttingen (Alsace)	10	Leiteur	Juliette Hortense de	Diéval (Coches)	17
Jen	Jean Luc	Paulle Pombia (Alsace)	103	Kingg	Cécile, de	Diesbach près Bâle	34
Jenou	Guillaume Louis Victor	Bolzano (Nouveaux États)	117	Zbinden	Lydia Flora	Fuggisberg (Suisse)	61

X
Y
Z

